



L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE



56e ANNÉE NO 16,819

QUEBEC — VENDREDI 19 JUILLET 1963

5 CENTS LE NUMERO

LE PROJET D'UNE TAXE D'ACCISE SUR LES VALEURS UNE LEVEE DE BOUCLERS CONTRE LA PROPOSITION DU PRESIDENT KENNEDY

La scène parlementaire Aspects politiques du régime de pension



Ottawa. — Les répercussions politiques du régime national de pensions dont Mlle Judy LaMarsh a entretenu la Chambre, hier, seront nombreuses et passionnantes à observer.

D'abord, au moins pour quelques semaines, la cote de popularité des libéraux va baisser de l'Atlantique au Pacifique. Ils ont été reportés au pouvoir le 8 avril parce qu'ils avaient promis, entre autres choses, des mesures de sécurité sociale comme l'augmentation de la pension universelle de vieillesse.

La plupart des 950.000 pensionnés de l'Etat avaient cru à l'imminence de cette augmentation. Ils se voyaient commençant à toucher \$75 par mois à compter de septembre ou octobre de l'année en cours.

Mlle LaMarsh a projeté, hier, une douche d'eau froide sur leurs espoirs. Elle a annoncé que la pension universelle de vieillesse ne sera portée à \$75 par mois qu'au début de 1964, selon que s'élèvera le nombre de ceux qui adhéreront spontanément à ce nouveau régime national de pension.

La cote d'amour des libéraux baissera aussi auprès des six millions de personnes susceptibles d'être touchées par le régime de pension à taux variable qui complètera la pension à taux fixe.

Mlle LaMarsh a révélé qu'il faudra au moins un an pour établir d'une façon satisfaisante les rouages administratifs qui permettront de recueillir la perception des contributions.

En effet, les pensions graduées ne peuvent être versées avant que le contributeur possède un dossier de gains qui permette de calculer le taux des prestations. Elles commenceront donc en janvier 1966. Dans l'intervalle, les cotisations financent le supplément de \$10 qui "arrondira" la pension à taux uniforme.

Tout compte fait, sept millions de particuliers seront tentés de maugréer contre le parti responsable de ces atterrissements et de ces complications.

Les gouvernements provinciaux, dont les chefs se réuniront à Ottawa la semaine prochaine réagiront plus mal encore. Ottawa semble leur jouer un mauvais tour en décidant que le taux de contribution ne dépassera pas 2 p. 100 des revenus des contributeurs.

On dirait d'un chef-d'œuvre d'économie, à première vue. Cette contribution anémique paraît capable de couvrir tous les débours du régime de pension, y compris les frais d'administration qui seront pourtant énormes à la longue.

Reflexion faite, le taux de 2 p. 100 ne semble plus correspondre aux exigences de la réalité. Ailleurs, dans la fonction publique, au niveau fédéral, provincial ou municipal, le barème des contributions oscille entre 5 et 6 p. 100. Combien de temps Ottawa pourra-t-il se montrer aussi économe? Au bout de ce temps, Ottawa comblera-t-il ses déficits en puisant au fonds du revenu consolidé, en établissant un impôt spécial ou en augmentant le tarif des contributions?

Une explication vient à l'esprit des observateurs qui songent ici à la prochaine conférence des onze gouvernements: le choix d'une faible contribution ne serait-il pas un moyen de dorer la pilule aux premiers ministres des provinces?

Si ces distingués messieurs s'opposent au nouveau régime national de pension, Ottawa pourrait les accuser de saborder une mesure destinée à fournir d'énormes avantages à peu de frais. La manœuvre d'Ottawa est assez grossière.

Mlle LaMarsh a déclaré que le régime national de pension n'édifiera pas une réserve énorme d'investissements pour les autorités fédérales, puisqu'il se financera au fur et à mesure, sous couleur d'alléger le fardeau des contribuables.

Qu'en dira M. Lesage qui voit dans un régime provincial de pension le moyen de créer un immense réservoir de capitaux de placements pour hâter l'émancipation économique et culturelle du Québec? Il sera assez vexé de se voir couper l'herbe sous le pied par un programme aux conditions provisoirement plus alléchantes pour les futurs pensionnés.

Enfin, les dix premiers ministres provinciaux ne peuvent oublier qu'Ottawa les consulte la-dessus pour sauver la face. Ils y viendront camper pour remplir des formalités sans lendemain sérieux. Ceux qui ont le goût de l'audacieuse franchise marqueront le coup avec humeur.

Baisse des prix aux bourses de Toronto et de Montréal

WASHINGTON (P.C.) — Le président Kennedy vient de proposer l'imposition d'une taxe d'accise pendant 29 mois, sur les achats, par des résidents aux Etats-Unis, de valeurs canadiennes ou venant de 21 autres pays industrialisés. Il semble bien que le Congrès votera ce projet de loi. A la suite de la décision du chef de l'exécutif américain, les prix ont nettement baissés aux bourses de Toronto et de Montréal. Les valeurs étrangères ont également diminué à New York.



La consternation
règne à la Bourse

(Téléphoto UPI — L'Action)

En vertu de la proposition du président, la taxe imposée aux Américains serait de 15 pour cent du prix d'achat des actions qu'ils se procureraient dans les 22 pays. Dans le cas des obligations et autres valeurs arrivant à échéance au moins trois ans après leurs mises sur le marché, cette taxe serait de 2 1/2 à 15 pour cent.

C'est le Canada qui serait le plus touché par cette mesure. Cependant, des fonctionnaires américains ont déclaré que les principaux spécialistes des finances des gouvernements intéressés avaient été informés des motifs de la décision du président.

A Ottawa, M. Pearson a déclaré hier que le Trésor des Etats-Unis avait envoyé, hier matin, un fonctionnaire prévenir d'avance le gouvernement canadien de la décision du chef

de la Maison Blanche. Le premier ministre répondait à une question de M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes.

M. Nowlan, ex-ministre des Finances, ayant demandé si le gouvernement d'Ottawa envisage de faire disparaître la taxe annoncée le 13 juin sur les achats, par des étrangers, de valeurs canadiennes, M. Pearson a répondu qu'elle avait été imposée par l'administration conservatrice. Cette réplique fit l'objet d'un démenti de la part de l'ex-ministre des Finances.

Le président Kennedy a prédisé pour sa part que cette taxe d'accise, ainsi que d'autres mesures, diminuera de presque \$2.000.000.000, au cours des 18 prochains mois, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Cette mesure a pour but de réduire les importantes

sorties de capitaux américains à long terme, particulièrement au Canada.

Le sénateur George Aiken, républicain du Vermont qui est souvent qualifié de meilleur ami du Canada au Congrès, a déclaré au cours d'une interview qu'il y a des limites aux sorties intempestives de capitaux des Etats-Unis. Il a ajouté que les Canadiens devraient s'efforcer de trouver plus de capitaux dans leur pays.

Le président Kennedy a également annoncé que son pays avait obtenu \$500.000.000 de crédits du Fonds monétaire international, qui seront utilisés lors de transactions avec d'autres pays pour réduire l'épuisement des réserves-or des Etats-Unis.

Les dépenses de la Défense américaine à l'étranger passeront de \$1.900.000.000 en 1962,

à \$1.600.000.000 d'ici la fin de 1964. Tous les ministères des Etats-Unis s'efforcent de réduire le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, qui est actuellement de l'ordre de \$3.200.000.000 par année.

Ces dernières années, les valeurs canadiennes se sont vendues de plus en plus aux Etats-Unis. Le Trésor américain a estimé qu'au cours de la première moitié de 1963, les nouvelles valeurs canadiennes vendues aux Etats-Unis valaient \$590.000.000, c'est-à-dire environ 67 pour cent de toutes les valeurs étrangères achetées par des Américains au cours de cette période.

Le président Kennedy et ses conseillers aimeraient que le Canada prévoie davantage de capitaux dans le pays même ou qu'il aille chercher plus d'argent en Europe.



Gare à vous! M. Kennedy

Ottawa mis aux aboies par la "mesure Kennedy"

(Par ALAN DONNELLY)

OTTAWA (P.C.) — La réaction d'Ottawa au projet du président Kennedy d'instituer une taxe dans le but de dissuader les Américains d'investir à l'étranger a été marquée hier d'une profonde inquiétude.

Dans une déclaration qu'il a faite aux Communes, et qui reflétait la plus grande circonspection, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a déclaré que le projet, s'il est adopté par le Congrès américain, "peut fort bien avoir un effet important" sur l'économie et la balance des paiements du Canada.

Il a ajouté qu'il manquerait à la prudence en parlant davantage avant d'avoir étudié soigneusement toutes les suites de la mesure proposée par le président.

Des personnes au fait de la situation de par leurs fonctions ont affirmé que les conséquences seraient étendues et toucheraient plusieurs facteurs de la vie économique du Canada.

Diminution du rythme de croissance économique, hausse des taux d'intérêt, surgissement de nouveaux problèmes dans le domaine du change étranger, accroissement des investissements américains dans les compagnies canadiennes qui sont sous la coupe des Etats-Unis: ce ne sont que quelques-uns des effets possibles du projet.

NOTE DIPLOMATIQUE

Un officiel a déclaré que les répercussions pourraient être immenses. Il est possible que le gouvernement envoie une note diplomatique à Washington faisant état des craintes et objections du Canada. Des informateurs ont toutefois affirmé qu'aucune décision n'avait encore été prise dans ce sens hier.

VASTES REPERCUSSIONS

Le premier ministre Lester Pearson a déclaré aux Communes que le Trésor américain a dépêché un mandataire spécial dans la capitale canadienne jeudi matin pour mettre le gouvernement canadien au courant du projet.

M. George Nowlan, ancien ministre des Finances sous le gouvernement conservateur, a déclaré aux Communes que la déclaration de M. Gordon à la Chambre au sujet du projet du président était "l'une des déclarations" les plus importantes qu'on puisse faire. Ce projet pourrait avoir "les répercussions les plus graves pour le Canada", a-t-il ajouté.

ASSERVISSEMENT

M. Gilles Grégoire, critique financier du Crédit social, a déclaré que "le Canada est de nouveau forcé de se plier aux exigences de la finance américaine". Le porte-parole du parti néo-démocratique, M. Colin Cameron, a prédit de sérieuses difficultés en ce qui concerne le taux de change fixe sur le dollar canadien. La population canadienne paiera un "prix amer" pour remédier aux problèmes de la balance des paiements des Etats-Unis, a-t-il dit.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré que le Canada serait touché plus que tout autre pays par la nouvelle mesure fiscale. C'était faire allusion au flot d'investissement américain qui entre chaque année au Canada.

Les raisons qui incitent l'Eglise catholique à rester à l'écart du Conseil des Eglises

Montréal (P.C.) — Un observateur du Vatican à la conférence mondiale de la commission foi et constitution a noté que l'Eglise catholique romaine demeurerait à l'écart du Conseil mondial des Eglises pour des "raisons pastorales et pratiques" plutôt que "dogmatiques". L'abbé Gregory Baum, du St-Michael's College, de Toronto, a déclaré en effet que l'adhésion officielle de l'Eglise catholique au Conseil mondial "aurait probablement pour effet de semer la confusion chez les catholiques de même que chez les protestants" en raison même de la position de l'Eglise catholique, qui se proclame seule gardienne de la vérité révélée par le Christ à ses apôtres.

Elle pourrait également susciter un vaste courant "d'inférence" à l'égard du caractère de l'enseignement du Christ, ou "unique" de la rédemption et tout au moins atténuer chez les catholiques comme chez les non-catholiques l'importance qu'ils attachent présentement à cet aspect.

Cependant, sur la foi des règlements et obligations proposés aux membres du Conseil et contenus dans la "déclaration de Toronto", il n'existe en théorie aucune raison empêchant l'Eglise catholique de s'y joindre.

L'abbé Baum a souligné que l'Eglise catholique est fière de reconnaître que tous les gens baptisés sont chrétiens, et par conséquent, frères.

"Il ne s'agit là de rien du nouveau, puisque le Conseil d'Aries de 314 avait reconnu comme valide le baptême conféré par quiconque au nom de la Trinité, mais cette question a soulevé un intérêt particulier au cours des dernières années".

DIALOGUE

Pour sa part, le Dr Lukas Visser, pasteur évangélique de nationalité suisse et secrétaire du service des recherches du Conseil mondial des Eglises, a formulé l'espoir que le concile Vatican II précise dans quelle mesure l'Eglise catholique est prête à engager le dialogue sur l'unité chrétienne.

Par ailleurs, un ministre allemand a lancé un appel à l'Eglise catholique, l'adjurant de s'engager dans des mesures

"concrètes" en vue de contribuer à l'unité chrétienne.

Le Dr Hans Harms, pasteur de l'Eglise luthérienne St-Michel de Hambourg, a déclaré que le courant qui s'est manifesté récemment au sein de l'Eglise catholique en faveur de l'unité chrétienne, notamment sous le règne de Jean XXIII, peut être considéré comme "un miracle de l'Esprit-Saint".

"Pour l'amour de la vérité, a cependant ajouté le Dr Harms, je dois souligner que le défunt pape Jean XXIII a clairement établi que seul le retour à Rome pourrait régler le problème oecuménique".

PREJUGES ET MALENTENDUS

De l'avis d'un ministre de la Chine nationaliste, la majeure

partie des divergences entre les Eglises chrétiennes "sont tout simplement le fait de préjugés et de malentendus".

S'adressant aux 300 théologiens de 50 pays qui participent à la conférence, le Dr Lienwa a ajouté que bien peu de personnes peuvent établir la différence véritable qui existe entre l'Eglise à laquelle elles appartiennent et les autres.

Selon lui, les préjugés rendent le dialogue difficile sur l'unité chrétienne.

"Je sais que la théologie d'une Eglise est d'une importance vitale, mais je n'ai jamais pensé que les divergences à cet égard étaient importantes au point de diviser l'Eglise du Christ".

En page 9, étalage des protestations des rives sud et nord contre le 2e pont à l'Ouest

Déficit de \$31,646

La Commission sociale de Bienville a terminé son année financière avec un déficit de \$206, moindre que celui prévu. Les revenus prévus par la Commission à la section générale étaient de l'ordre de \$205,773.31, les revenus réels ont cependant atteint la somme de \$219,311.46, une augmentation de \$6,500.

Les dépenses pendant ce temps ont été de \$243,958.14, elles avaient été estimées à \$241,534.75.

Le déficit est par conséquent de \$31,646.48 au lieu des \$35,958.14 prévus.

L'évaluation imposable était de \$7,227,592., le taux de 0.737 et a rapporté la somme de \$53,267.18.

A la section spéciale, le taux de la taxe est de 0.963, le montant rapporté en taxes a été de \$4,553.53. Les subventions en vertu de l'article 82, du code scolaire ont été de \$4,525, pour des revenus totaux de \$9,078.83.

Les remboursements d'emprunts payés de \$3,335.75, formant un total de dépenses de \$9,035.75, d'où un surplus à cette section de \$43.08.

En faveur de la grève

BAIE-COMEAU, (P.C.) — Les employés de la Canadian British Aluminum se sont prononcés en faveur de la grève lors d'un vote pris mercredi soir.

Funérailles de Mlle A. Beauchemin

Vendredi dernier, le 12 juillet, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi, Lévis, les funérailles de Mlle Alice Beauchemin, fille de feu M. Albert Beauchemin et de feu dame Délima Roberge, décédée à Lévis, le 9 juillet, à l'âge de 72 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Rodrigue, de Beauville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin, assisté de M. l'abbé Maurice Beauchemin, vicaire à Lauzon et neveu de la défunte et de M. l'abbé Fernand Beauchemin, cousin, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, on remarquait: M. le ch. Charles-Eugène Blais, curé de la paroisse et M. l'abbé Charles Rodrigue.

Conduisaient le deuil: ses neveux: MM. Bernard et Paul Beauchemin; ses cousins: MM. Joseph Beauchemin, Maurice Carrier, H. Couture, R. Roberge, Henri Bégin et plusieurs autres.

Dans le long cortège on remarquait: MM. Charles-Henri Carrier, Edgar Bégin, Donat Ruel, Joseph Simonneau, Adrien Pouliot, Albert Pouliot, François Boulanger, Robert Roy, Joseph Fortin, Miville Samson, Albéric Montminy, J.-B. Pouliot, Georges Bégin, Roger Garneau, Emile Gaumond, P. Nadeau, J.-C. Fournier, Louis Rhéaume, A. Charbonneau, Joseph Carrier, Paul Chouinard, Alfred Nadeau, Lucien Samson et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie, Lévis, et inhumés dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis.

LEVIS et la RÉGION

Adhésion au groupe 442 de Défense civile

LISELLE NADEAU
DUCHÉ LA FALAISE



• Née à Ste-Bernadette, elle a vu le jour le 9 avril 1944. Aînée d'une famille de 3 enfants, Liselle est une jeune fille assez grande, 5'5", aux yeux bruns et cheveux bruns et de belle apparence, tout concorde avec sa personnalité. Aînée de son entourage, elle en est aussi fort appréciée. Son intérêt premier a toujours été celui de faire plaisir aux autres et de leur rendre service de quelque façon que ce soit. Toujours résidente de Ste-Bernadette, elle a fait ses études à l'Académie Langlois, elle a obtenu son diplôme de la septième année, le 10 septembre 1961 à l'École normale de Lévis où elle obtint son brevet B d'enseignement en juin 1963. Elle débutera dans l'enseignement en septembre prochain et nous sommes assurés que les succès se multiplieront dans sa classe avec ses élèves. Ferme sportive, le patin est son sport favori et en été c'est la natation qui domine. La danse est son passe-temps préféré. Pratique un peu le badminton et aime regarder jouer au baseball, au hockey et au tennis.

Le conseil de la paroisse St-Henri a adopté un règlement décrétant l'adhésion de la corporation au groupe 442 de la Défense civile de la province.

Ce règlement décrète que le maire et tous les conseillers feront partie du comité consultatif, que le maire est désigné pour représenter le comité exécutif municipal de la protection civile et est autorisé à communiquer avec les services municipaux en ce qui concerne l'exécution de ses devoirs.

Le règlement déclare encore que le secrétaire-trésorier est autorisé à verser une contribution cette année de \$35, et subéquemment sur signature du budget annuel de la municipalité. Le coordonnateur, M. Yvon Paré, est reconnu par le comité exécutif municipal de la protection civile et est autorisé à communiquer avec les services municipaux en ce qui concerne l'exécution de ses devoirs.

Règlements pour les bateaux de plaisance

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre des Transports, M. George McIlraith, a annoncé que de nouveaux règlements seront institués en ce qui a trait aux petits bateaux de plaisance. M. McIlraith a fait cette déclaration alors que la Chambre entamait l'étude des crédits de \$298,200,000 de son ministère.

Le programme du ministère, qui fonctionne très bien sur une base facultative, recommande que chaque embarcation soit munie d'une plaque en métal indiquant le chargement limite permis ainsi que la puissance limite du moteur.

"De telles indications guident les personnes inexpérimentées lorsqu'elles achètent une embarcation ou un moteur", a dit le ministre des Transports qui a déploré les accidents tragiques attribuables dans bien des cas à l'ignorance des propriétaires d'embarcations de plaisance. En raison de la popularité croissante dont jouit le sport du canotage et du "yatching", ce programme constitue un effort louable, mais l'industrie affiche une collaboration satisfaisante, a ajouté M. McIlraith.

Faisant une revue sommaire des travaux entrepris par son département, le ministre a dit

Funérailles de Mme E. Vallière

Samedi dernier, le 13 juillet, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de St-David, les funérailles de dame Jeanne L'Hébreux, épouse de M. Edgar Vallière, décédée accidentellement à St-David, à l'âge de 41 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Marius Papineau, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Henri Morency du collège de Lévis et Lucien Chabot, vicaire.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Edgar Vallière; ses fils: MM. Réginald et Réjean Vallière; son père, M. Alexandre L'Hébreux; son beau-père, M. Edgar Vallière; ses frères: MM. Armand, Alexandre et Mastal L'Hébreux; ses beaux-frères: MM. Roland Carrier, Arthur Dussault, Rosaire et Emile Levasseur, Roger, Sarto, René, Gaston et Jean-Paul Vallière, Georges-Henri Nadeau, Gaston Aubert, Robert Guay, Marc Leclerc, Marcel Alain, J.-Marie Gagné, Roland Morin, Paul-Henri Beaulieu, Marcel Fiteau ainsi que plusieurs oncles, neveux et cousins.

Dans le long cortège on remarquait: M. Wilfrid L'Hébreux, échevin de la cité de Lévis, MM. René L'Hébreux, Emile Lafrance, Alfred Guay, Raymond Lafrance, Lévi Dussault, Joseph Gagné, Guy Alain, Emilien Vallière, Arthur Dumont Jr., J.-A. Levasseur, Claude Boisvert, Arthur LeFrançois, Gaston Dussault, René Turcotte, Philippe Fournier, Léo Alain, Roland Gagné, Paul Rodrigue, Alphonse Boutin, Albert Bellet, Xavier Brisson, Robert Beaumont, Mastal Alain, René Bergeron, Narcisse Cloutier, Adjuitor Beaumont, Amédée Boucher, Eugène L'Hébreux, Yvon Lafrance, Robert L'Hébreux, Michel Guay, Médor Labrie, Joseph Samson, Noël Gagnon, Edouard Hallé, Adèle Robitaille, Edouard Bourassa, Antoine Tardif, Jean-Bédard, Laurent Demers, Almandor L'Hébreux, Me A. Martineau, N.P., Maurice Bourassa, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent transportés au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis.

Une moyenne de 1 sur 7

Une moyenne d'un sur sept automobilistes est impliquée dans un accident de la route, chaque année, au Canada. Comment éviter d'être ce septième automobiliste sinon par une observation plus stricte des règlements de la route, demande Prudentia. N'oubliez pas que vous voyagez à tête plus reposée si vous ne faites pas de vitesse excessive, si vous ne dépassez pas dans les courbes où lorsque les routes sont achalandées; en d'autres termes, si vous n'exposez pas votre vie et celle des autres.

Activités de la ligue de balle-molle à Bienville;

C'est samedi soir le 27 juillet, à 7 h. 30, dans la cour du Collège de Bienville qu'aura lieu la fameuse rencontre entre l'équipe de 4 joueurs étoiles Louis Abney et une équipe composée de joueurs de la Ligue de Bienville. Cette partie de balle-molle sera certainement une des plus grandes activités sportives que la Ligue de Bienville aura l'occasion de présenter, car elle donnera la chance de voir à l'oeuvre le plus grand lanceur de balle-molle en Amérique.

Tous les profits de cette partie seront versés aux Loisirs de Bienville.

Les 16, 17 et 18 août prochains, aura lieu le grand tournoi de balle-molle. Ce tournoi est considéré comme étant le plus important et le plus populaire de l'Est de la province.

Toutes les équipes de balle-molle qui seraient intéressées à faire partie de ce tournoi, sont priées de communiquer avec M. Yves Dorval, tél.: 837-9395 et 837-9529.

Toute la population de la

rive sud est invitée à surveiller ces dates et à assister en grand nombre à ces diverses activités sportives.

Funérailles de M. Louis Frenette

Jeudi dernier, le 11 juillet, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Louis Frenette, époux de feu dame Elzian Charnock, décédée le 7 juillet à St-Michel de Bellechasse, à l'âge de 81 ans et 5 mois.

La levée du corps fut faite par Mgr Raymond Nolin, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Maurice Beauchemin et Denis Champoux, vicaires.

La chorale sous la direction de M. Louis-Philippe Hamman a chanté la messe de Yon et des solistes furent entendus.

Conduisaient le deuil: son frère, M. Arthur Frenette; son beau-frère, M. Eugène Papillon; ses neveux: MM. Charles Martel, Roland, Guy et Paul Papillon, Louis, Jean et Laval Maillette, Paul, Moreau ainsi que plusieurs cousins.

Dans le long cortège on remarquait: MM. Fernand Paquet, Paul-E. Paquet, J.-H. Drouin, Jean Gonthier, Emile Julien, Théophile Ouellet, Emile Châteaufort, Edouard Angers, Albert Bilodeau, J.-Simon Samson, Alphonse Leblond, Fernand Charrois, Joseph Leblond, B. Turgeon, Georges Grenier, Lucien Lemelin, Alfred Bourget, J. Belliveau et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent transportés au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis.

La "maternelle" va attendre

Par suite des retards imprévus qui ont différé l'organisation de la Commission scolaire Régionale, Louis Fréchette et qui ont par conséquent changé les projets d'utilisation des locaux de la Commission scolaire de St-Romuald, le seul endroit disponible ne rencontrant pas les normes des services gouvernementaux pour ce genre de classe, il a été décidé à l'unanimité de ne pas donner suite aux démarches en vue de l'ouverture d'une maternelle.

"Artiste" en prison

Un étranger a été mis en état d'arrestation par la police municipale de Lévis sous l'accusation d'avoir exhibé sa personne. Ce triste sire a comparu devant le juge municipal, Me Paul-Eugène Robitaille qui a accepté son aveu de culpabilité et l'a condamné à 15 jours de prison. Notre "artiste" aura donc 15 jours de retraite pour se mettre dans l'esprit que Lévis n'est pas le bon endroit où pratiquer son "art".

Entreposage

AUX FUTURS MARIÉS

VOYEZ notre ASSORTIMENT DE MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN GUIDE NUPCIAL
est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent

NOREAU ELECTRIQUE LTEE

44, rue St-Louis, Lévis
Tél.: 837-9321
(1-5-10-15-19-25-29-61)
(3-6-10-15-20-24-29-71) 84 C.L.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION!

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus \$ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

(Par bon de poste ou par chèque).

Nom _____

Adresse _____

Comité _____

Endroits desservis par porteurs

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.35 \$4.00 \$7.00 \$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue

30 cts par semaine

L'Action et Marie-France

.35 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois \$3.00 — 6 mois \$5.25 — 12 mois \$10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS

12 mois — \$21.00

Hébergement partiel au Canada

(Journal du jeudi sans supplément)

\$4.00 par semaine

Angleterre et pays du Commonwealth

Quotidien \$15.00 par semaine

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

C'EST L'HEURE DE L'ACTION!

AVIS

aux résidents de

LEVIS - LAUZON

et la banlieue

Pour toutes

NOUVELLES

à publier dans

L'ACTION

S.V.P. communiquer avec

M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon

TEL.: 837-4152

\$76,000
en permis

La ville St-David a émis 5 nouveaux permis de construction lors de sa dernière assemblée. Ces permis totalisent un montant de \$76,000. M. Philippe Labrecque construira un 6 logements avec un permis de \$22,000 tandis que M. Gilbert Boillard construira un 3 logements sur la rue Lemieux pour la somme de \$15,000. Les autres permis vont à MM. André Carrier, rue Camille, un bungalow, \$11,000; Euchariste Bilodeau, rue Cloutier, un bungalow \$10,000; Adrien Letarte, rue Lemieux, \$18,000.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Edgar Vallière; ses fils: MM. Réginald et Réjean Vallière; son père, M. Alexandre L'Hébreux; son beau-père, M. Edgar Vallière; ses frères: MM. Armand, Alexandre et Mastal L'Hébreux; ses beaux-frères: MM. Roland Carrier, Arthur Dussault, Rosaire et Emile Levasseur, Roger, Sarto, René, Gaston et Jean-Paul Vallière, Georges-Henri Nadeau, Gaston Aubert, Robert Guay, Marc Leclerc, Marcel Alain, J.-Marie Gagné, Roland Morin, Paul-Henri Beaulieu, Marcel Fiteau ainsi que plusieurs oncles, neveux et cousins.

Dans le long cortège on remarquait: M. Wilfrid L'Hébreux, échevin de la cité de Lévis, MM. René L'Hébreux, Emile Lafrance, Alfred Guay, Raymond Lafrance, Lévi Dussault, Joseph Gagné, Guy Alain, Emilien Vallière, Arthur Dumont Jr., J.-A. Levasseur, Claude Boisvert, Arthur LeFrançois, Gaston Dussault, René Turcotte, Philippe Fournier, Léo Alain, Roland Gagné, Paul Rodrigue, Alphonse Boutin, Albert Bellet, Xavier Brisson, Robert Beaumont, Mastal Alain, René Bergeron, Narcisse Cloutier, Adjuitor Beaumont, Amédée Boucher, Eugène L'Hébreux, Yvon Lafrance, Robert L'Hébreux, Michel Guay, Médor Labrie, Joseph Samson, Noël Gagnon, Edouard Hallé, Adèle Robitaille, Edouard Bourassa, Antoine Tardif, Jean-Bédard, Laurent Demers, Almandor L'Hébreux, Me A. Martineau, N.P., Maurice Bourassa, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent transportés au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis.

Une moyenne de 1 sur 7

Une moyenne d'un sur sept automobilistes est impliquée dans un accident de la route, chaque année, au Canada. Comment éviter d'être ce septième automobiliste sinon par une observation plus stricte des règlements de la route, demande Prudentia. N'oubliez pas que vous voyagez à tête plus reposée si vous ne faites pas de vitesse excessive, si vous ne dépassez pas dans les courbes où lorsque les routes sont achalandées; en d'autres termes, si vous n'exposez pas votre vie et celle des autres.

ARTHUR Blais
AUTOMOBILES INC.
RUE ST-HENRI, LÉVIS, QUÉBEC
TÉL. 837-3601

MAINTENANT CENTRALISE DANS UN MEME LOCAL

- REPARATIONS
- VENTE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES
- PIECES AUTHENTIQUES FORD
- MECANICIENS TRES COMPETENTS
- PEINTURE ET DEBOSSAGE

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMENE



VEAU DE LAIT FRAIS

CHOPS VEAU 55¢ DEVANT COMPLET 28¢
La livre de 10 à 15 lbs, la lb

BOEUF de l'Ouest

ROAST BEEF 85¢
Surlonge désossée lb

HACHE 99¢
3 livres lb

EPAULES DE BOEUF 45¢
la livre lb

ROAST BEEF 69¢
pointe gelée lb

CROUPE 29¢
Tant qu'il y en aura lb

ROGNONS BOEUF 25¢
la livre lb

STEAK HACHE SPECIAL 75¢
la livre lb

LARD FRAIS

SOC 45¢
la livre lb

LARD SALE 45¢
Entre-lardé lb

CHOPS MAIGRES 55¢
Bien trimées lb

FESSE D'AGNEAU 55¢

DEVANT D'AGNEAU 25¢

SAUCISSON 25¢
Complet lb

BACON TRANCHE 25¢
Sans couenne, paquet 1/2 lb

CRETONS 50¢
la livre lb

CERVELLES DE VEAU 35¢
la livre lb

VOLAILLES

DINDES FRAICHES 39¢
Cat. "A", 12 à 15 lbs lb

CHAPON Cat. "A" 47¢
6 lbs et plus lb

POULETS 39¢
3 à 4 lbs lb

POULES Cat. "A" 39¢
5 lbs et plus - fraîches tuées lb

POITRINE DE POULET 59¢
la livre lb

CUISSES DE POULET 55¢
la livre lb

GALANTINE 79¢
au point lb

BAR-B-Q 51¢
Cuit lb

JAMBONS

FESSE FUMEE complète 53¢
la livre lb

EPAULE genre Picnic 37¢
la livre lb

COTTAGE ROLL 59¢
2 à 3 lbs lb

BOUDIN FRAIS 25¢
la livre lb

SAUCISSE 3 lbs 1.00
FUMEE pour

JAMBON CUIT tranché 55¢
1/2 livre lb

SAUCISSE FRAICHE 3 lbs 1.00

Carrier & Coulet inc.

345, rue du Pont Tél.: 522-5291



Le véritable responsable d'un accident n'étant pas poursuivi, un demandeur est dérouter de son action par le juge Ferland

L'impossibilité totale d'attribuer à chacune de plusieurs fautes distinctes, une proportion d'un dommage global qui n'a pas été dans sa totalité, causée par chacune d'elles, ne peut justifier une condamnation solidaire ou même plusieurs condamnations distinctes pour une quote-part des dommages.

Le juge Philippe Ferland de la Cour de Magistrat rappelle le principe de droit dans un jugement rendu ces jours-ci en rapport avec une action en dommages de \$187.96 intentée à la suite d'un accident de la circulation dans lequel furent impliqués plusieurs automobiles.

Le principe que le juge Ferland souligne signifie à peu près ceci. Si, dans une action en dommages, après avoir entendu la preuve, un juge se trouve dans l'impossibilité d'attribuer à un des automobilistes poursuivis une part quelconque de responsabilité, l'action doit être rejetée.

Dans la cause sur laquelle se prononce le juge Ferland, c'est le cas.

La preuve qu'apporte le demandeur n'établit pas de présomptions assez fortes pour attribuer une part de responsabilité au défendeur.

Cette preuve révèle que le 5 juin 1960, le demandeur circulait vers 11.25 p.m. sur le boulevard Laurier à Ste-Foy.

Arrivé en face de l'Hôpital des Vétérans, il s'immobilisa. Le défendeur, qui circulait en arrière, en voyant la manœuvre appiqua les freins et arrêta son véhicule de façon que son pare-choc vint légèrement en contact avec celui du demandeur.

Une fraction de seconde plus tard, le véhicule du défendeur fut violemment heurté à l'arrière par une automobile conduite par un nommé Gilles Morel.

Sous la violence du choc, la voiture du défendeur fut projetée sur celle du demandeur et l'endommagea.

"Avant de conclure à l'impossibilité d'attribuer à chacune de plusieurs fautes distinctes une proportion d'un dommage global, dit donc le juge Ferland, et de priver la victime de tout recours, le juge doit rechercher si la prépondérance de la preuve ne crée pas de présomptions suffisamment fortes pour appuyer un partage de responsabilité. Il semble que cette preuve par présomption pourrait rendre justice aux parties.

"Dans le présent cas, le Tribunal ne découvre pas de présomptions assez fortes pour attribuer une part quelconque de responsabilité au défendeur: le premier contact, s'il y eut contact, entre sa voiture et celle du demandeur, n'a causé aucun dommage à celle-ci. C'est lorsque la troisième voiture, celle conduite par Morel, a poussé celle du défendeur sur celle du demandeur que les dégâts se sont produits. Mais Morel n'est pas assigné dans la présente action.

"C'est lui qui a heurté violemment la voiture du défendeur puisque d'après la preuve, celle-ci a été passablement endommagée à sa partie arrière ainsi que celle du demandeur. N'aurait-il été la conduite de cet automobiliste personne n'aurait subi de préjudice".

Le juge Simard impose 12 mois de tôle à un journalier du Lac St-Augustin

Marcel Langevin, un journalier de 31 ans du lac St-Augustin, s'est vu imposer, hier, une peine de douze mois de prison après avoir plaidé coupable à trois accusations de fraude comprenant une dizaine de chefs d'accusation.

Mercrredi, Langevin avait subi son enquête préliminaire en rapport avec certaines des accusations et avait été renvoyé pour subir son procès aux Assises criminelles.

C'est après que de nouvelles accusations eussent été portées contre sa personne hier que Langevin a décidé de se reconnaître coupable.

Le juge Simard a imposé une peine assez sévère étant donné que les accusations portées contre Langevin concernaient une somme assez rondelette.

Deux jeunes accrochent un mois pour avoir essayé de faire un tour d'auto

Deux résidents de la rue du Roi, un journalier de 18 ans et un fourreur de 19 ans, se sont vu imposer un mois de prison, hier, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir tenté de voler dans la nuit du 6 au 7 avril l'automobile de M. Robert Dicaire.

Les deux jeunes hommes, avant d'avouer leur culpabilité, ont tenu à subir leur procès croyant que la preuve de la Couronne présentée par Me Anatole Coriveau serait insuffisante. Ils en ont eu pour leur argent puisqu'un certain moment ils ont été identifiés de façon positive comme étant les deux jeunes qui tentèrent de voler l'automobile de M. Dicaire.

La Cour leur donne jusqu'au mois de janvier pour payer les dommages qu'ils ont causés

Un étudiant de 18 ans et un journalier de 19 ans de Québec qui ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé dans la nuit du 8 au 9 juillet l'automobile de M. J. Audet ont vu le prononcé de leur sentence ajourné au 17 janvier 1964.

Le tribunal a décidé de ne pas se prononcer immédiatement étant donné que les deux jeunes hommes, après avoir volé l'automobile, eurent un accident. Les suites de l'accident? L'automobile de M. Audet est une perte complète. C'est pour cette raison que la Cour a ajourné sa décision. Elle désire que les deux jeunes hommes remboursent et ces derniers ont promis de le faire.

Le tribunal a décidé de ne pas se prononcer immédiatement étant donné que les deux jeunes hommes, après avoir volé l'automobile, eurent un accident. Les suites de l'accident? L'automobile de M. Audet est une perte complète. C'est pour cette raison que la Cour a ajourné sa décision. Elle désire que les deux jeunes hommes remboursent et ces derniers ont promis de le faire.

Le tribunal a décidé de ne pas se prononcer immédiatement étant donné que les deux jeunes hommes, après avoir volé l'automobile, eurent un accident. Les suites de l'accident? L'automobile de M. Audet est une perte complète. C'est pour cette raison que la Cour a ajourné sa décision. Elle désire que les deux jeunes hommes remboursent et ces derniers ont promis de le faire.



Le Vieux Port de la ville de Québec, depuis l'époque des grands voiliers, n'a cessé de bourdonner d'activités. Le "Bassin intérieur" est gardé constamment en éveil. Des cargos aux dimensions imposantes, visiteurs de l'Atlantique, des navires côtiers, des goélettes, évoluent calmement à l'ombre des silos à grain de haute taille. La voix pressée et comme courroucée des sirènes de ces vaisseaux fait parfois surjaillir les citoyens de la Basse-ville. De son côté, le port de l'Anse au Foulon garde un rythme plus tranquille. Les océaniques moins tapageurs viennent s'y

amarrer à une fréquence plus ralentie. Le va-et-vient des navires de la marine marchande est un signe de bonne santé économique notamment pour les résidents du "bord de l'eau" qui "vivent du port" depuis des générations. Ces photos montrent bien la vitalité portuaire de Québec. En haut, à gauche, on voit les "Fort Rameaux", "Quirion", et "Madeleine", trois vaisseaux dont les cargaisons à transborder donnent du travail aux débardeurs. En haut, à droite, le lecteur peut assister grâce à cette illustration, à un spectacle familier: le "Silver Isle", un long

vaisseau à grain, prend sa charge habituelle aux élévateurs à grains. La photo du bas, à gauche, indique clairement que le travail ne manque pas au hangar situé en face des Agences Maritimes: les ouvriers s'en donnent à cœur joie. La photo de droite souligne la "seule activité" existante au "grand port" de Québec. Un cargo décharge de gros piliers de bois en provenance de la Colombie canadienne. Dans ce secteur du port, une construction s'annonce, celle du hangar, sur les ruines du précédent, incendié ce printemps. (Photo "L'Action", Par Marcel Laforce)

M. Gilles Lamontagne et la protection du Vieux-Québec

(Par Lucien Plante)

M. l'échevin Gilles Lamontagne, du quartier Montcalm, estime que le ministère des Affaires culturelles devrait créer comme monument historique le secteur du Vieux-Québec compris entre les rues St-Jean, d'Auteuil, la rue St-Vallier et la côte du Palais.

Il a soumis un avis de motion à la séance du conseil de ville, hier, par lequel il recommande que la ville de Québec fasse une telle demande au ministère provincial intéressé. Celui-ci pourrait autoriser ensuite la Commission des Monuments et Sites historiques à faire le décret réclamé.

Le maire Hamel exprima le désir de voir cet avis soumis sous forme de motion, la semaine prochaine, ce qui donnera le temps aux édiles de l'étudier plus attentivement.

L'AVIS DE MOTION
Voici l'avis de motion que soumettait M. Lamontagne: "Que le conseil de ville de la cité de Québec demande au ministère des Affaires culturelles, par l'entremise de la Commission des Monuments et Sites historiques, de décréter dans le plus bref délai possible, en vertu du bill 57, monument historique le secteur de la vieille ville compris dans le quadrilatère suivant:

Toute la partie située à l'intérieur des fortifications comprise entre la Côte du Palais, d'une part, la cime du cap longuepoint la rue St-Vallier, la rue d'Auteuil et la rue St-Jean, d'autre part. Ceci, dans le but de conserver au Vieux-Québec les valeurs vraiment historiques constituées par les ouvrages militaires qui datent du 17 et 18e siècles et les quelques bâtiments et parcs datant de la même époque."

Quatre hommes armés, vêtus de cagoules, ont perpétré hier matin, vers 11.10 h, à la Casse Populaire de Ste-Bridgette de Laval, à environ 15 milles au nord-est de Québec, un vol dont le montant serait d'environ \$7.000.

M. Armand Giroux, gérant de l'établissement situé dans l'hôtel de ville de cette municipalité, a été forcé de se coucher sur le plancher alors que trois des individus s'apprêtaient à voler l'automobile de M. Giroux qui se trouvait dans le coffre-fort. M. Giroux a été menacé au cours de ce vol qui n'a duré qu'environ deux minutes, par une mitrailleuse de fort calibre, n'a reçu aucun mal.

La Sûreté provinciale qui est chargée de l'enquête en marge de ce vol à main armée, rapporte que les quatre bandits se sont enfuis dans une automobile de marque "Dodge" 1951, appartenant à M. A. Laliberté, de St-Malachie. Ce véhicule aurait été volé à Québec. Il a été retrouvé dans une route déserte entre Laval et le Lac Beauport. La Sûreté poursuit son enquête.

A l'heure actuelle, quiconque désire s'approprier le titre de chiropraticien en mesure de le faire, sans autre façon de procéder, car il n'existe aucune loi pour réglementer ce fait.

Les médecins s'opposent énergiquement à la chiropratique qu'ils considèrent dans son ensemble comme n'ayant aucun fondement, une erreur scientifique, et qu'elle a de graves conséquences pour la santé publique.

Voici en résumé les remarques faites à la Commission d'enquête par les chiropraticiens de Victoriaville et Drummondville ainsi que le Mémoire soumis par le bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

La théorie chiropratique est une théorie vraie... les ajustements chiropratiques ne sont pas dangereux... la chiropratique est la seule planche de salut pour un grand nombre de malades... La chiropratique répond à un besoin.

Préparation des chiros à reviser?

CHIROS ET MEDECINS CONFRONTÉS EN COUR; LE JUGE LACROIX ARBITRE LE DÉBAT ANIMÉ

(Par Nicole BLOUIN)

La Commission royale d'enquête sur la Chiropratique présidée par l'honorable Juge Gérard Lacroix de la Cour supérieure de la Province de Québec a entendu hier au Palais de Justice d'Arthabaska, les chiropraticiens de Drummondville et Victoriaville ainsi que les médecins de cette région, venus exposer leurs remarques sur la législation éventuelle de la chiropratique dans notre province.

On sait que la Commission d'enquête a déjà siégé à Québec en avril, à Chicoutimi et à Trois-Rivières au mois de mai et dernièrement en juin à Montréal pour entendre les plaintes et suggestions des parties en cause.

L'hon. Juge Lacroix accompagné de M. Bertrand Marcotte, secrétaire et conseiller juridique de la Commission doit se rendre le 15 août prochain à Sherbrooke où sera soumis un Mémoire des Chiropraticiens des Cantons de l'est.

Vers la fin du mois d'août, la Commission se rendra à Rimouski. Afin de compléter son enquête l'hon. Lacroix entreprendra à l'automne un voyage en France, Allemagne, Angleterre et Suisse afin d'étudier sur place la situation faite aux chiropraticiens, et ensuite émettre des suggestions sur la question au gouvernement, qui décidera en dernier ressort du statut futur des chiropraticiens.

A l'heure actuelle, quiconque désire s'approprier le titre de chiropraticien en mesure de le faire, sans autre façon de procéder, car il n'existe aucune loi pour réglementer ce fait.

Les médecins s'opposent énergiquement à la chiropratique qu'ils considèrent dans son ensemble comme n'ayant aucun fondement, une erreur scientifique, et qu'elle a de graves conséquences pour la santé publique.

Voici en résumé les remarques faites à la Commission d'enquête par les chiropraticiens de Victoriaville et Drummondville ainsi que le Mémoire soumis par le bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

La théorie chiropratique est une théorie vraie... les ajustements chiropratiques ne sont pas dangereux... la chiropratique est la seule planche de salut pour un grand nombre de malades... La chiropratique répond à un besoin.

MM. les Drs Marcel Lévesque, René Deshaies, Maurice Claveau et Paul Alby de Drummondville ainsi que M. J. Charland de Victoriaville et le Dr René Bureau, gouverneur, tous membres du Collège des Chiropraticiens de la Province de Québec ont signalé que ces remarques ne constituaient pas un mémoire officiel, lequel sera présenté le 15 août prochain à Sherbrooke.

Suivant les principes qui constituent la base de toutes leurs activités professionnelles, les chiropraticiens soulignent que la vie de tout être vivant est liée à son système nerveux, des impulsions nerveuses qui sont la manifestation ou l'expression de cette vie, partent du cerveau et sont transmises dans toutes les parties du corps. Ces impulsions tendent à maintenir l'équilibre organique et physiologique de l'individu.

La chiropratique soutient que les vertèbres composant la colonne vertébrale perdent parfois leur position normale, et, ou, présentent un état de fixation produisant alors une interférence dans la transmission de l'influx nerveux. Cette interférence occasionne une déficience d'énergie qui altère le fonctionnement des cellules qui en dépendent. Mais si la vertèbre est déplacée et l'état de fixation éliminé, l'influx nerveux reprend son cours et tout s'oriente alors vers la normale.

La sub-luxation vertébrale, de corriger cette sub-luxation, et de permettre ainsi au travail de la nature de ramener la santé. D'après cette conception, la cause principale de la plupart des maladies est la sub-luxation vertébrale.

Les chiropraticiens soutiennent le mémoire, prétendant pouvoir déceler les sub-luxations vertébrales, par simple contact manuel, par la simple palpation.

Or nous savons que les vertèbres sont situées profondément derrière des masses musculaires, que les parties articulaires des vertèbres ne peuvent pas être palpées et que seuls les déplacements vertébraux considérables peuvent être perçus par un examen physique attentif, et le plus souvent seul l'examen radiologique permet de nous démontrer les défauts mécaniques et statiques de la charpente vertébrale.

Les chiropraticiens utilisent les rayons X. A cela les médecins rétorquent, que plusieurs d'entre eux n'ont pas d'appareil à rayons X et que les chiropraticiens qui utilisent des appareils de radiologie n'ont pas les connaissances requises pour tirer de la radiologie tous les renseignements que cette spécialité médicale peut donner, et n'ont pas la formation technique suffisante pour obtenir, par ce procédé d'examen, les documents complets et adéquats nécessaires pour faire un bon diagnostic.

Dans le Mémoire on ajoute: la théorie chiropratique elle-même constitue un principe dangereux pour la santé publique: en effet si la cause principale des maladies est la sub-luxation vertébrale, il n'y a pas lieu d'admettre la nécessité des vaccins et des sérum préventifs contre les maladies infectieuses. Pour être logiques avec eux-mêmes, certains chiropraticiens refusent de faire immuniser leurs propres enfants contre la diphtérie et la coqueluche, et conseillent à d'autres de suivre leur exemple, parce que, prétendent-ils, leurs traitements pourront facilement guérir ou prévenir de telles maladies, sans nuire à l'organisme, alors que les vaccins et les sérum peuvent produire des effets secondaires nocifs.

Contentieux de Québec en garde contre un citoyen

(Par Lucien Plante)

Les membres du comité administratif de Québec ont confié hier aux membres du Contentieux municipal le soin de protéger les intérêts de la ville, par suite des menaces de poursuite d'un citoyen de Ste-Foy, suite d'un permis de construction de la ville de Québec.

Le projet de construction en question a trait à une conciergerie de quatre étages sur la rue Joffre, dans le quartier Montcalm, par M. Claude Amyot du 2040 rue Richer à Ste-Foy.

Le Service municipal des Bâtiments constatant que les règlements municipaux prohibaient des constructions de plus de trois étages dans ce secteur, cit son erreur et révoqua le permis, le 12 juillet, lequel avait été émis le 4 juillet précédent, alors que les travaux de construction étaient déjà entrepris depuis le 13 juin a révélé Me Benoît Pelletier, chef du Contentieux municipal, devant les membres du comité administratif.

Les procureurs de M. Amyot prétendent que la ville de Québec ne peut pas révoquer le permis de leur client dans les circonstances.

Si la ville persiste dans son intention des procédures pour dommages-intérêts seront prises contre elle.

Me Pelletier déclara au comité administratif que la lettre des avocats de M. Amyot ne faisait pas mention de tous les faits et que certains faits mentionnés étaient inexacts. Il précisa que les travaux avaient été entrepris le 13 ou le 14 juin, alors que le permis n'avait été émis que le 4 juillet suivant.

Me Pelletier dit que les gens faisant entreprendre des travaux avant d'obtenir leur permis, agissaient illégalement. En agissant de cette façon, ils prennent des responsabilités, dit-il.

Cliniques de vaccination

Le Dr Jacques Roussel, directeur adjoint du Service municipal de Santé, informe les parents de la tenue de plusieurs cliniques de vaccination contre la varicelle, la diphtérie, la coqueluche et la polio, en vue de la rentrée des classes en septembre prochain.

A l'hôtel de ville, il y a des cliniques tous les jours, sauf le samedi, de 3 à 4 heures p.m.

A l'Orphelinat St-Sauveur, tous les mardis après-midi, de 2 à 3 heures.

Le 7 août prochain, il y aura une clinique en la salle paroissiale de St-François d'Assise, de 2 à 3 heures p.m.

Le 8 août, au Couvent de la Providence, de 2 à 3 heures p.m.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Responsabilité

La solidarité ministérielle est la clé de voûte du gouvernement responsable; le secret du cabinet est la sauvegarde de la liberté des ministres au sein de leur solidarité. Que la responsabilité collective du cabinet, ou que la liberté protégée de ses membres, fassent défaut et c'est l'anarchie.

Les membres du gouvernement de Québec traitent décidément avec trop de légèreté les principes de base sur lesquels repose, après tout, leur autorité. Par exemple, en pleine session et alors que l'assemblée représentative est réunie précisément pour leur fournir l'occasion d'exposer la politique du gouvernement, plusieurs ministres font des déclarations à gauche et à droite et partout ailleurs qu'à la Législature. Tel lance, à pleine page de journal, et en guise d'interview, son manifeste personnel. Tel trace à lui seul les voies futures de la Confédération. Tel autre règle dans une envolée unilatérale les problèmes nationaux les plus complexes. A tel point qu'à ce rythme, on arrive à se demander si le gouvernement a une politique ou bien s'il n'est qu'une collection d'opinions contradictoires.

Et quand certains ministres parlent de la "solidarité ministérielle", c'est avec une nuance de persiflage qui en dit long sur la vanité des individus aussi bien que sur la cohésion du ministère. Le secret des délibérations au sein du cabinet est-il mieux respecté que le devoir de la solidarité?

Par leur serment d'office, les ministres sont tenus au secret du cabinet. Personne ne songe à les accuser de violer leur serment. Mais d'où viennent toutes ces indiscrétions? Comment se fait-il, par exemple, que certains journaux — toujours les mêmes — révèlent, dans le détail et avec les noms la substance des débats et les positions prises par les ministres autour de la table du Conseil?

Il y a une grave. Tout se passe comme si de prétendues "indiscrétions" refilées à la presse, selon un dosage de faussetés et de vérités, sont utilisées au besoin — et par on ne sait qui — contre les têtes qu'on veut atteindre et contre les hommes qu'on veut compromettre.

Le procédé est odieux! Mais la négligence des ministres pour les formes constitutionnelles, qui ne sont pas une simple technicité de la tradition mais une nécessité née de l'expérience, ne fait que l'encourager. Que les ministres n'aillent surtout pas se réclamer de leur liberté: le secret de leur solidarité est, en fait, la seule protection de leur liberté à l'intérieur du cabinet aussi bien que devant le peuple. Des apprentis-ministres pouvaient l'ignorer, il y a trois ans. Mais le temps de l'apprentissage devrait être terminé.

En fait, l'étonnant n'est pas que le Bill 60 sur l'éducation ait été reporté à la prochaine session. L'étonnant est que l'on ait même pu songer à traduire en loi les recommandations d'une commission royale avec une rapidité absolument sans pré-

cédent dans tous les cas de même nature. L'étonnant est que, sur la base d'un rapport encore incomplet et auquel, par surcroît, des modifications substantielles étaient apportées, on ait voulu surprendre les élus du peuple par une pièce de cette gravité, dans les tous derniers jours d'une session atteignant déjà les records de durée.

Ces manœuvres de dernière heure servent d'habitude, aux gouvernants qui font un mauvais coup et qui espèrent le faire oublier en l'entourant du silence des vacances.

La loi de l'éducation — cette charte de l'avenir — allait-elle être entourée de ce climat de mauvais coup?

Même ceux qui, comme "L'Action" souhaitent une modernisation des structures vieilles d'un siècle, n'auraient pu tolérer ce coup de force contre la Législature et contre l'opinion publique. Le sort de la réforme éducationnelle elle-même en aurait été à jamais compromis. Le débat aurait porté — et avec raison — sur le viol des pratiques parlementaires et, dans la bataille qui se serait engagée sur la procédure, on aurait oublié la substance de la question. Une répétition, en somme, de la guerre du pipe-line à Ottawa, à coups de règles procéduraires et dans la négligence totale des faits économiques en jeu, aboutissant à la défaite d'un gouvernement sur des prétextes plutôt que sur des causes.

Une foule d'associations, de citoyens responsables et de journaux n'ont pas voulu de ce climat de mauvais coup. Ils ont réclamé le respect de la pratique normale à la Législature et le temps de la réflexion. Le premier ministre Lesage a eu la sagesse de leur donner raison. Attribuer un délai aussi régulier à "des pressions occultes", qu'on cherche à identifier à une seule et même personne, serait un infantilisme, si ce n'était pas la manifestation d'une volonté de perfidie.

Ce n'est ni dans les coups de force, ni dans l'enfantillage, ni dans la perfidie que le Canada français se donnera la charte de son avenir. Le projet de loi est entre les mains du public. Il ne s'agit plus d'un formulaire nécessairement vague de suggestions d'enquêteurs, mais d'un texte précis et concret de législateurs. Le débat sur les généralités de principes a eu lieu et le temps est venu de passer aux modalités; c'est-à-dire, à l'étude du bill 60 dans chacun de ses articles et à la formulation claire des amendements ou de la refonte qu'on y souhaite.

C'est l'invitation que le chef du gouvernement a faite à tous les intéressés. Dans la mesure où ils répondront à son appel, les structures à venir de l'éducation chez nous correspondront au vœu démocratiquement exprimé de la population. Tant que cette consultation populaire restera ouverte, le gouvernement n'est pas le seul responsable de la loi sur l'éducation: nous sommes tous responsables, avec lui et autant que lui.

Lorenzo Paré

courants et remous

Ce que vous verrez...

Le samedi 20 juillet, "le soleil a rendez-vous avec la lune"... Une éclipse totale. Derrière les nuages, qui sait? La discrétion de ce couple pourrait aller jusqu'à l'événement reste de l'ordre des phénomènes astronomiques. Prédiction des savants et merveille de leurs calculs, certes. Mais aussi... ordonnance du Créateur. Car si certains savirologues n'ont pas trouvé Dieu derrière la trajectoire de leurs Spoutniks, il n'en est pas moins évident que le mouvement et les harmonies sidérales ne sont pas l'œuvre de l'homme.

La Nature cache Dieu à l'incroyant; elle le révèle à celui qui accepte d'ouvrir les yeux au-delà de... l'éclipse et, dans le recueillement et l'humilité, d'adorer en silence: "Coeli enarrant gloriam Dei".

Des enfants polis

Les Québécois méritent des félicitations pour la politesse de leurs enfants. Ils sont turbulents, espiègles, ont la répartie vive, mais sont aussi polis, et c'est à leur honneur. L'étranger à Québec le remarque rapidement. S'ils vous heurtent par un faux mouvement ils s'excusent aussitôt, ils savent dire "merci". Ils ne se comportent pas comme des "adultes en miniature", mais comme de jeunes citoyens faisant l'apprentissage du comportement social d'un adulte bien éduqué.

Des parents rustauds

Mais quand les enfants ne sont pas là, il y a des parents qui en profitent... Lors d'une grande réception donnée par

la flottille américaine de passage à Québec, trop de Québécois se sont conduits comme des rustauds. Bousculant les invités et jusqu'aux officiers qui les recevaient, ils se sont rués comme des affamés vers le buffet. Des personnages qui se croient fort huppés étaient les plus ardens à la curée, alors que le savoir-vivre du commun des mortels consiste à attendre son tour.

Si les enfants se livraient à pareille goinfrie quand Monsieur et Madame reçoivent à dîner, les parents en auraient le rouge au front. C'est le même rouge que beaucoup ont eu au visage, dimanche midi à bord du "Shangri-La", devant le comportement de concitoyens trop pressés qui avaient oublié leur étiquette à la maison.

Un mauvais choix

La destruction du monument Victoria n'a pas semblé émouvoir la population de Québec. On l'attribue à des jeunes voulant faire une farce "à la mode du jour". Pour eux, ce monument paraissait un symbole de l'impérialisme anglo-saxon contre lequel est "seant" de protester.

Mais ce qu'on ne semble pas savoir, c'est que c'est la reine Victoria qui a donné à l'université Laval une charte lui permettant de rayonner au-delà des frontières du Québec et d'aller, si bon lui semble, établir des collèges et institutions d'enseignement dans les autres provinces canadiennes, y apportant ainsi la culture française à nos minorités. On peut donc considérer la reine Victoria comme un véritable "précurseur" du binationnalisme canadien. Son monument n'était donc pas à détruire, mais plutôt à faire mieux connaître.

La Troika

Un demi-siècle à Rivière-la-Paix

On a beaucoup parlé ces jours derniers de la nouvelle loi du gouvernement manitobain concernant l'enseignement du français. Il y a progrès, mais moins dans les textes. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais ce gain de notre langue est-il un fait isolé, exclusif au Manitoba? Il semble que non, car l'Alberta française vient de nous prouver sa vitalité à l'occasion du cinquantième anniversaire de fondation de Rivière-la-Paix.

C'est sur un territoire aussi étendu que la France (200 X 400 milles) que les dix mille descendants des premiers Canadiens français établis à Rivière-la-Paix mettent tout en œuvre pour conserver leur identité ethnique. Défenseurs de la biculture, ils croient fermement que les Canadiens français sont partout chez eux au Canada, aussi bien à l'ouest qu'à l'est. C'est dans cet esprit qu'ils se sont organisés, unis et — formant une minorité très

homogène — qu'ils ont pu accomplir de nombreuses réalisations.

Comment passer sous silence le travail gigantesque de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et de l'Association des éducateurs bilingues (AEBB)? On les retrouve partout, à la base de toute œuvre culturelle ou sociale: poste de radio français, journal hebdomadaire (La Survivance), service de placement, d'orientation et de formation professionnelle, plan de sécurité familiale, société de prêts aux étudiants, festival de la chanson française, concours oratoires, Action catholique, sociétés et caisses d'établissement, caisses populaires et coopératives, etc.

Le programme d'études est, pour sa part, préparé par l'Association des instituteurs de langue française de l'Alberta sous les auspices de l'ACFA. Les enseignants qui se compo-

sent de plusieurs communautés de femmes, des pères Oblats et de laïcs tiennent chaque mois des réunions pour améliorer les instruments et les méthodes pédagogiques. Mal-

par Lise LACHANCE

heureusement, il y a un "mais". En effet, si l'enseignement des deux premières années du cours primaire se fait en français avec simple initiation à l'anglais, c'est cette dernière langue qui prime — et largement — de la troisième à la dixième année inclusive. Les français, suivant les lois de la province, n'y est enseigné qu'une heure par jour. Les parents et divers organismes comme la JEC et le scoutisme essaient de compléter ce que l'école ne peut donner. Mais il va sans dire que ce n'est pas chose facile, puisque

la formation intellectuelle des enfants et des adolescents baigne dans une atmosphère anglaise. C'est pourquoi il y a eu et il y a des pertes. Les Franco-albertains le reconnaissent eux-mêmes. Des lacunes existent encore, disent-ils, et il serait illusoire de croire à un avenir sans nuages. Mais la lutte est la condition de leur survie en tant que groupe.

Dans ces circonstances, il est facile d'imaginer l'attrait que présente à la province de Québec les gens de Rivière-la-Paix. Pour eux, elle est la "vieux province", la "mère-province". Ils veulent garder fort et permanent et même accentuer davantage le lien qui nous relie. Leur région étant foncièrement agricole et propice à l'établissement de toute une catégorie de petites industries, ils désirent donc tout particulièrement que ces industries viennent du Québec. Par ses possibilités de travail, un tel établissement empêcherait d'ailleurs l'exode

des jeunes vers les grandes villes. Il faut que ce groupe français utilise sa langue maternelle, non seulement pour communiquer, mais aussi comme moyen de gagner son pain. C'est même une condition très importante pour que les français ne deviennent pas un objet de musée, quelque chose à l'écart, on ne se sert que dans les grandes démonstrations patriotiques.

Quelles sont les réactions des Anglo-canadiens devant ce souci constant de rester soi-même? Diverses: elles sont intelligentes et sympathiques chez l'élite, insignifiantes et parfois hostiles chez un grand nombre. Il est à espérer que l'esprit nouveau qui souffle sur la Confédération amènera un changement chez ces derniers. Pour notre part, nous souhaitons la continuation des progrès enregistrés pendant les cinquante années d'existence de Rivière-la-Paix.

Mgr Sheen écrit...

Pour avoir une idée de l'obligation qu'ont les États-Unis envers le reste du monde, imaginons que, dans une vaste salle, six



hommes se trouvent d'un côté et que quatre-vingt-quatre autres sont placés devant eux. Disons qu'au milieu de la pièce, il y a un homme détenant cent dollars. Il donne quarante-six dollars au groupe de six: ce qui fait, pour chacun, une moyenne de sept dollars et demi. Aux quatre-vingt-quatre autres, il donne le solde, soit cinquante-quatre dollars; ce qui ne représente pour chacun qu'environ soixante sous.

Supposons encore qu'un auditeur soit appelé à porter jugement sur ce partage. Les uns recommanderont peut-être une saisie par la violence des biens se trouvant aux mains des six hommes; d'autres, moins radicaux, suggéreront que le peuple, la masse réclame une distribution plus équitable. Tous, en définitive, conviendront qu'il serait injuste que si peu de gens possèdent autant et que, par ailleurs, tant de personnes aient si peu.

Ce que l'on vient de décrire est en fait l'actuelle situation dans le monde. La population des États-Unis ne représente que 6 p. 100 de celle du globe, et pourtant elle a en mains 46 p. 100 de la richesse mondiale. D'autre part, 94 p. 100 des êtres formant la grande famille humaine ne disposent que de 54 p. 100 de cette même richesse! D'un côté, bien des gens ne mangent point à leur faim, tandis que d'autres meurent pour avoir trop mangé. Beaucoup d'hommes et de femmes abrègent leurs jours par les plaisirs que

peut leur procurer l'argent dont ils disposent; leur nombre est peut-être beaucoup plus élevé que celui des mendiants qui succombent au dénuement. En certaines régions de la terre, comme en Asie, des pauvres écrasent souvent sous le poids du labeur; mais les troubles mentaux occasionnés par cet épauement sont moindres que ceux auxquels les humains trop

dans ces pays en voie de développement et qui distribuent directement l'aide en question aux nécessiteux.

Si l'on avait dissuadé Marie-Madeleine de poser son geste de charité et si, au lieu d'accomplir cet acte, elle avait donné les trois cents deniers à une agence sociale de Béthanie, les pauvres aussi bien que les riches de toutes les époques n'en auraient pas autant bénéficié. Ce qui fit connaître son geste de bonté jusqu'aux confins de la terre, ce fut le don personnel qu'elle offrit à Celui qui n'avait pas de quoi lui poser Sa tête.

Quiconque va à Rio-de-Janeiro est à même de constater le frappant contraste entre le bien-être, la richesse des uns et le dénuement des autres, dont les quelques chiffres cités plus haut donnent une idée: D'un côté, l'on voit les plus magnifiques grèves du monde entourées de luxueux hôtels; d'autre part, il y a des pauvres qui se servent du papier des affiches pour se vêtir.

A l'ouverture du Concile du Vatican, j'ai vu la pauvreté des régions infortunées du globe dans la personne des évêques venus de ces contrées dans la Ville éternelle; j'ai aussi vu la tâche qui incombe à la population des États-Unis. D'une part, les uns ont si peu; d'autre part, nous disposons de tant et tant de biens.

Il y a quelque temps, l'on faisait dire à un chef ouvrier américain que chacun veut avoir tout ce que possèdent les riches. C'est là de l'envie! Il ne faut pas présumer que le bonheur réside dans le fait de détenir, de posséder. Les humains devraient plutôt vouloir partager leurs biens avec les pauvres.

Fulton J. SHEEN

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Feature Service Ltd.).

Qu'elle est grande ton âme!

par Noël Lortie, ptre

utilise toujours le même procédé. Il connaît les passions humaines. Et son commerce a toujours été florissant. Ses représentants sont légion dans le monde. Sur les cinq continents, il a des charges d'affaires qui travaillent sous des étiquettes les plus différentes. Et son organisation fonctionne, je vous l'assure. Pour perdre ton âme, jeune homme, tout y passe dans la gamme des êtres. Depuis les mineurs jusqu'aux êtres les plus intelligents, tous s'accrochent dans la diabolique symphonie. Pour satisfaire la soif d'argent et des biens matériels, le Malin l'organise le tapage. Si ces derniers t'apportent peu, ils attachent ton cœur et te mettent l'eau à la bouche. Pour avoir ton âme par l'appât des plaisirs, rien n'est plus facile. Par les techniques de diffusion, des légions de

serviteurs sont enrégimentés et combattent sous son étendard. D'ailleurs, à tous les coins de rue il te présente ses grandes vedettes. Il mobilise l'argent, la bière, la femme, l'obscurité et l'automobile travaillent pour lui. La littérature bon marché, la musique cinquième classe, la danse éreintante ou tanguisante alimentent ta vertu. La haute finance, les honneurs, le gros rire de la "bonne vie" exploitent ton âme créée pour servir Dieu.

Et pour défigurer le sens des êtres, surtout pour tuer l'idéal de ton âme, il tente de jeter du ridicule et du mépris sur ce qu'il y a de plus sacré. Alors que Dieu te présente le plan de la Rédemption comme un instrument de salut, lui, l'esprit du mal, t'offre tous ces êtres pour t'inviter à maudire. Il te fait mépriser le Christ et la Vierge. C'est lui, le méchant, qui te fait maudire ton baptême, le calvaire, le tabernacle, le ciboire, le calice, l'Hostie. C'est toujours lui qui te fait baver sur ces instruments de ton salut. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il en veut à

ton âme rachetée par le sang de Jésus.

Et toi, jeune homme, que fais-tu de ton âme, qu'en penses-tu? Tu doutes de son existence. Doutes-tu de ton intelligence qui est une faculté de ton âme?

Quelle symphonie écoutes-tu? Celle qui est silencieuse et t'invite à louer Dieu ou celle qui est tapageuse et t'invite à le maudire? Ton oreille est-elle ouverte à la voix de Dieu ou à celle de Satan?

Dieu t'offre la création et la Rédemption pour te sauver. Le démon t'offre les mêmes objets pour te perdre. Le bon Dieu t'offre le ciel, le diable t'offre l'enfer. Qui va l'emporter? Que choisiras-tu?

Est-ce que, chez toi, l'accessoire précède le principal?

Ton corps passe-t-il avant ton âme? Est-ce lui la vedette? L'idole? Sans doute il a des droits, il faut le conserver en bonnes conditions, il faut le tenir propre, le nourrir. Et ton âme, elle...? N'a-t-elle pas ses exigences? Qu'il est sage celui qui pense à son âme!

Avant de la soigner, je t'en supplie, pense à sa beauté, à sa grandeur, au prix qu'elle a coûté. Pense aux conséquences du mal dans le monde et à ses conséquences dans l'éternité. Respecte aussi celle du prochain, celle de ta fiancée, celle de chaque jeune homme et de chaque jeune fille, l'âme de chaque être humain.

Ton âme n'est belle qu'en Dieu. C'est un monstre quand elle cherche son bien en dehors de Dieu. Avec des yeux agrandis par la charité, regarde le monde matériel en te souvenant que derrière ce tableau si joli, il y a l'univers beaucoup plus beau des intelligences dont ton âme fait partie.

Un Jarret Noir

Mouton et "hit parade"

Le 10 juillet 1963

M. le Rédacteur,

La Société Saint-Jean Baptiste, cette année, lors des fêtes du 24 juin, a décidé pompeusement de tuer le mouton et de remplacer le jeune garçon par un adulte représentant notre patron national. Moi je trouve que c'est dommage! Il faut avoir l'esprit passablement obscurci pour trouver à redire à la présence du mouton, symbole d'innocence et de pureté. Quant à celle du jeune garçon, pour savoir qu'elle n'était pas déplacée. Dans quelque temps, qui sait si on ne la remplacera pas par Miss Baseball ou Miss Hit Parade? Base une fois... Il a fallu qu'elle cède aux instances de journalistes à l'é-

d'accord avec les vœux d'un grand poète, Paul Verlaine qui a écrit, et je cite de mémoire: "Il faut qu'un enfant vêtu de

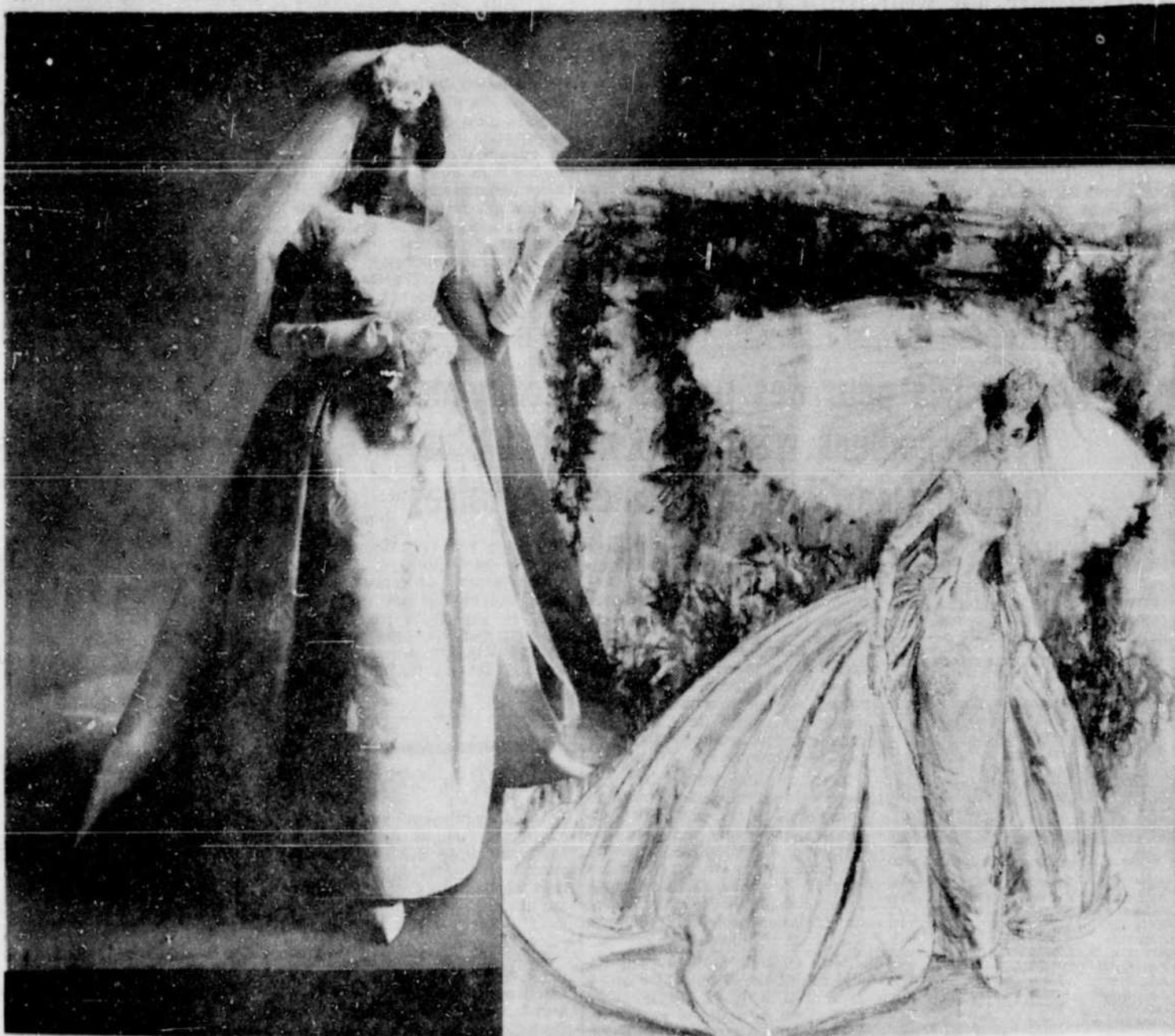
Votre opinion

Il soit notre emblème. Que les éléments d'un agneau né jurent en nous aucun remords... Il a fallu qu'elle cède aux instances de journalistes à l'é-

L'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy

Robe d'un jour, serment de toujours!



Une jeune héritière aux activités sociales édifianes

DETROIT (P.A.) — La belle et riche Charlotte Ford s'occupe maintenant d'activités sociales bien différentes du grand bal de débutante, que ses parents M. et Mme Henry Ford, second du nom, avaient offert en son honneur dans le cadre de la haute société de Détroit, il y a quatre ans. La blonde jeune fille prend à cœur ses nouvelles fonctions, à titre de présidente du Comité des activités de la jeunesse, à la Société nationale des États-Unis pour la prévention de la délinquance juvénile.

Pour assurer ce poste, Mlle Ford possède les qualités requises, qui sont en premier lieu, son jeune âge et son habileté à comprendre les adolescents d'aujourd'hui. Cet été, le premier événement inscrit au programme, sera un grand dîner offert à des chefs de "gang" présumés hostiles à la société. Mlle Ford espère que ce groupe de "dur à cuire" mettra de côté les couleurs à lame tranchante et autres armes dangereuses, pour prendre un bon repas et s'intéresser à cette soirée conçue pour changer l'attitude d'au moins quelques-uns d'entre eux.

La jeune héritière projette aussi toute une série de réceptions dans les quartiers pauvres, voulant jouer le rôle d'hôtesse auprès de ces jeunes déshérités de la fortune, dans sa propre demeure. Le fait de les amener, comme elle dit "dans son camp", leur inspirera peut-être le désir de s'amender, et de trouver une meilleure orientation à leur existence.

Les techniques modernes ont mis à notre disposition bien des produits pour nettoyer les cuivres. Voici comment les marocains font pour astiquer les cuivres: elles prennent soit une poudre de nettoyage, soit une terre grise "terre de Sommières", soit du sable, puis elles frottent avec un citron en partie utilisé, et passent ensuite un bouchon de papier journal. Elles rincent à l'eau claire. Enfin, elles procèdent à un nouvel astiquage avec du journal, leurs cuivres étincellent et les ciselures ne sont pas encrassées. Pourquoi n'essayez-vous pas vous aussi?

Le tiroir aux secrets

Vous craignez que vos robes fragiles prennent un mauvais pli. Pour obtenir un souple rembourrage, il vous suffit de garnir abondamment un cintre ordinaire de papier de soie qui pénètre dans les emmanchures, effleure les épaules, gonfle le haut du corsage. En réduisant le volume du papier vous pouvez employer ce système — qui est très pratique — pour emballer ces robes dans une malle.

Le repassage d'une chemisette en nylon est chose délicate. Il faut se servir pour cette opération d'un fer modérément chaud. Sans cela... gare à ce que le fer n'emporte une plaque de tissu...

L'on n'est jamais trop soigneuse. Sachez qu'il est bon d'enlever tout de suite une tache quelle que soit son origine. Ne rangez jamais avec une tache un vêtement que vous ne remettrez pas immédiatement. Il

peut vos bas sont tachés de boue... Lavez-les dès que vous rentrez chez vous. Si vous confiez votre linge au blanchisseur, n'oubliez pas de mouiller et de savonner les taches qui s'incrusteront si l'on mettrait la pièce à tremper préalablement.

Les techniques modernes ont mis à notre disposition bien des produits pour nettoyer les cuivres. Voici comment les marocains font pour astiquer les cuivres: elles prennent soit une poudre de nettoyage, soit une terre grise "terre de Sommières", soit du sable, puis elles frottent avec un citron en partie utilisé, et passent ensuite un bouchon de papier journal. Elles rincent à l'eau claire. Enfin, elles procèdent à un nouvel astiquage avec du journal, leurs cuivres étincellent et les ciselures ne sont pas encrassées. Pourquoi n'essayez-vous pas vous aussi?

Cuisine française:

Filets de Sole Rochelaise

Spécialité de la Guyenne

Pour 4 personnes — 1 1/3 livre de filets de sole; 12 huîtres; 8 têtes de champignons; 1 tasse de vin blanc sec; 5 c. à table de beurre; 1/2 tasse de crème douce épaisse.

Placer les filets dans une plaque beurrée, ajouter les têtes de champignons épluchées et lavées, saler et poivrer. Verser le vin blanc, couvrir et cuire au four 10 minutes environ. Ouvrir et pocher les huîtres dans leur eau. Egoutter et ranger les filets dans un plat long, poser dessus: huîtres et champignons alternés, et conserver au chaud.

Ajouter la crème à la cuisson des filets, faire réduire de moitié, ajouter le restant du beurre par petits morceaux en remuant. Passer la sauce et napper les filets.

Côtes de veau sautées Basquaise

Pour 5 personnes — 2 1/4 livres de veau paré; 1 1/2 c. à table de beurre; 1/4 de tasse d'huile d'olive; 2 petits oignons; 1/3 de piments verts; 3/5 de tomates; 1/4 tasse d'Armagnac ou de Cognac; 1/4 de vin blanc; 5 saucisses Chipolata; 2 tranches de jambon de Bayonne. Découper 5 côtes dans le carré, les dénuder, les dégraisser soigneusement. Saler et poivrer.

Faire chauffer l'huile et 1 c. table de beurre dans une casserole à fond plat. Y ranger les côtes, cuire à couvert, retourner afin d'obtenir une coloration égale. Les retirer dès qu'elles seront bien cuites et les ranger en couronne dans un plat rond creux, couvrir et garder au chaud. La sauce: Dans le même plat à sauter, faire revenir l'oignon et les poivrons finement émincés. Laisser cuire 4 à 5 minutes et déglacer avec l'Armagnac et le vin blanc. Ajouter les tomates, préalablement émoussées et épluchées, bien pressées pour en extraire l'eau et concassées grosso modo. Laisser réduire à consistance idéale, vérifier l'assaisonnement et verser bouillonnant sur les côtes. Parsemer dessus le jambon taillé en fine julienne et chauffé dans 1/2 c. à t. de beurre. Placer une petite saucisse sur chaque côte.

Petits pois à la crème

Une brise charmante venant du côté de la France traversera votre table si vous servez cette préparation digne des plus fins gourmets.

3 tasses de pois écossés
1 1/2 c. à thé de sucre
1 c. à thé de sel
1 oignon vert entier, tranché
1/2 tasse d'eau bouillante
1 1/2 c. à thé de beurre
1/4 c. à thé de poivre
1/3 tasse de crème de table

Déposer les pois, le sucre, le sel et l'oignon vert dans une casserole. Ajouter l'eau bouillante. Couvrir et faire cuire jusqu'à ce que les pois soient tendres et l'eau presque complètement évaporée. Ajouter le beurre et faire fondre. Ajouter le poivre et la crème et faire chauffer doucement sans faire bouillir. Servir dans des plats individuels, 6 portions.

Un mariage derrière les barreaux

VITERBO, Italie (Reuters) — La jolie Anna Maria Pastore a épousé cette semaine un homme reconnu coupable de meurtre, qui purge une sentence à vie dans la prison de Viterbo, au nord de Rome, Italie.

La jeune femme de 25 ans, avait vu pour la première fois à la télévision, Livio Giordano, alors qu'il venait d'être capturé après son évasion de prison, il y a deux ans.

Ce jeune homme, maintenant âgé de 23 ans, avait impressionné fortement Anna Maria qui, par la suite, entra en contact avec la mère du prisonnier, et plus tard échangea une correspondance avec celui qu'elle vient d'épouser dans la chapelle de la prison.

Les nouveaux mariés ont obtenu l'autorisation de passer deux heures ensemble. Livio a pris ensuite le chemin des cellules, et Anna Maria est retournée chez ses parents.

Giordano devra passer au moins 25 ans en prison sur la sentence à vie, s'il est reconnu pour sa bonne conduite durant cette période, à moins qu'il n'obtienne sa libération à la suite d'un procès en appel qui sera entendu par le tribunal suprême d'Italie avant la fin de l'année.

La commodité de la cuisine dépend de son plan

Les experts en la matière estiment que, dans une famille de quatre personnes, la mère de famille parcourt annuellement, en vaquant aux tâches ménagères, une distance évaluée à plusieurs centaines de milles.

D'après l'Institut canadien de Plomberie et de Chauffage, cette distance, qu'elle parcourt surtout dans la cuisine, peut être facilement réduite de moitié, au moins.

Le nombre de pas parcourus et la somme d'énergie économisée ou gaspillée sont fonction directe de l'agencement de la cuisine. La cuisine conçue en vue de l'efficacité et de la commodité, réduit au minimum les déplacements et, par conséquent, la fatigue.

De nos jours, la ménagère peut facilement disposer d'une cuisine à la fois attrayante, commode et pratique. Quels que soient l'âge ou l'état de désuétude de votre cuisine, il vous est possible de la moderniser et de l'embellir moyennant des frais plus modérés que vous ne l'auriez pensé. L'Institut conseille avant tout de consulter un entrepreneur en plomberie digne de confiance. Grâce à ses connaissances professionnelles, il vous suggérera la méthode la

plus pratique pour la modernisation de votre cuisine.

L'évier est le "cœur" de la cuisine car il est le centre de tous les travaux culinaires. Ce sera l'endroit-clé de vos projets de modernisation.

En général, l'évier doit être installé d'une part entre le réfrigérateur et les armoires de rangement des aliments — c'est-à-dire là où la préparation du repas commence — et, d'autre part, la cuisinière sur laquelle se fait la cuisson. Les deux plans de cuisine les plus répandus sont ceux appelés communément, modèle "U" et modèle "L".

Dans le premier modèle, l'évier forme la base d'un "U" et les surfaces de travail sont situées des deux côtés, le réfrigérateur et la cuisinière étant placés aux extrémités. Dans le modèle "L", comme dans le modèle précédent, l'emplacement réservé au rangement des denrées à l'évier et à la cuisinière doit être établi dans le même ordre afin de faciliter la préparation des repas. En d'autres termes, le travail doit toujours s'effectuer

dans la même direction afin de réduire les déplacements au minimum.

Les entrepreneurs en plomberie offrent un grand choix d'appareils nouveaux et élégants, tels que des éviers simples ou doubles ou même des ensembles composés d'une cuve et d'un évier faits d'acier inoxydable ou revêtus d'émail-porcelaine, de couleur, si vous le désirez. On trouve aussi de nouveaux robinets à levier unique qui permettent de régler avec un seul doigt le débit et la température de l'eau. Autre accessoire très pratique: le jet pulvérisateur qui sert à laver les légumes ou rincer les assiettes. Cet accessoire s'escamote quand il se sert pas. Enfin, le broyeur à ordures, qui permet de se débarrasser immédiatement des déchets, est devenu indispensable pour de nombreuses ménagères.

Les ménagères qui se contentent encore de cuisines pas tout à fait "à la page", seraient étonnées de voir les appareils que les fabricants mettent aujourd'hui sur le marché.

Horoscope

21 mars au 20 avril (Bélier)

— Journée sympathique pour l'ensemble des natiés de ce signe. Rafraichissez-vous les idées en changeant de décor.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous augmenterez votre bagage de connaissances en observant la nature de plus près. On vous fait une proposition intéressante.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous laissez pas gagner par une certaine paresse. La nouveauté vous fascine.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Fixez-vous un nouveau but, ça vous aidera à rompre la monotonie d'une période qui n'apporte aucun changement.

24 juillet au 23 août (Lion) — Combinez votre expérience avec celle des autres et vous obtiendrez de meilleurs résultats. Vous recevrez un présent qui vous étonne.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Conservez votre sérénité, quoi qu'il arrive. Vous mesurez les limites d'un de vos talents.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne vous laissez pas distraire de vos occupations principales par des caprices passagers. Prenez le temps de relaxer.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vos occupations sociales seront très accaparantes. Vous retracerez un objet que vous croyez introuvable.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Tenez-vous prêt à prendre une relève. Une surprise agréable se dessine. L'été est bienfaisant pour les natiés de ce signe.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les étudiants et les sportifs profiteront de la marche des planètes. Vous faites une expérience qui aura des répercussions.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Si vous vous efforcez de toujours employer le mot

SI VOUS ETES NE UN 20 JUILLET

Vous êtes gracieux, tendre, affable et sympathique. L'aspect purement pratique d'une question ne vous préoccupe pas suffisamment. Vous aimez l'originalité chez les autres, mais ne vous souciez pas d'être op de paraitre original. Un poète italien a marqué le jour de votre naissance.

juste, vous réduirez les tensions et vous éloignerez les malentendus.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne confiez pas vos intérêts ou vos problèmes intimes au premier venu. Votre présence est réconfortante.

NOTES CULINAIRES SUR LE POISSON

Du poisson cuit, effeuillé, des oranges juteuses et des morceaux d'ananas, voilà la base d'une belle salade fraîche et croquante, idéale pour les repas froids des jours chauds. La recette de cette Salade de Fruits et de Filets de Poisson est prévue pour 4 personnes. Mélangez délicatement 2 tasses de filets de poisson cuits et effeuillés, 1/4 de tasse de piment vert haché, 1/4 de tasse de céleri haché, 1/2 tasse de morceaux d'ananas en conserve bien égouttés et 1/2 de tasse de quartiers d'oranges égouttés et coupés en morceaux. Pour la sauce, incorporez à 1/2 de tasse de mayonnaise 1 cuil. à thé de poudre de cari, 1 cuil. à table de jus de citron, 1 cuil. à table de sirop de la conserve d'ananas et 1 cuil. à table du jus des morceaux d'oranges. Salez et poivrez au goût. Versez sur la salade et mélangez légèrement. Mettez au froid et servez glacé dans des nids de laitue.

Romantisme

Le retour du romantisme en lingerie caractérise ce printemps vapoureux, dont le collet et les manches sont en dentelle nylon (Leonora).

Négligé fleuri

Un négligé coquet, idéal pour la voyageuse. Il est réalisé en tricot de nylon, égayé d'un tapis de fleurs.

Proposées par Rebé:

De nouvelles coiffures de mariées

- Turban en guirlande de boutons d'oranger.
- minuscule fond de calotte, tout en cascades de perles fines et muguet.
- bandeau piqué de camélias de soie blanche, ou auréolé de muguet en diadème, et grande nouveauté:
- "le chapeau de la mariée", une cloche en tulle douce et seyant. Autour des coiffes, des voiles jaillissent en mouvements gracieux et spontanés.
- des colliers de perles renouvelés à pendentif de perles noires.
- des chaussures à talons plats et à pattes frangées, pour le sport.
- des souliers en crocodile, à talons bottier, pour le sport.
- des cache-chignon, en copeaux de paille brillante.
- des coiffures de pétales d'organdi, de coques de rubans.
- des colliers à plusieurs rangs de pierres corail.

Le saviez-vous?

Il n'est pas vrai que vous aurez moins chaud si vous débarrassez de tous vos vêtements, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest de juillet intitulé "Neuf remèdes contre la chaleur". Certaines expériences ont démontré, par exemple, que des sujets assis au soleil, et légèrement vêtus, voyaient leur chaleur augmenter de 120 calories par heure et ceux qui étaient nus, de 200 calories.

tance telle qu'on la considère comme un animal de laboratoire précieux. On s'en sert, par exemple, dans les recherches sur le cancer et les maladies du cœur, ainsi que pour des études sur la nutrition.

Vous aide à prévenir les relâchements et troubles des Fausses dents

Vieux de 350 millions d'années, le vulgaire cancrelat a survécu à tous les bouleversements géologiques. Selon Sélection du Reader's Digest de juillet, cette bestiole, aussi appelée blatte ou cafard ("coquerelle") est un canadien, se reproduit si rapidement et possède une résistance telle qu'on la considère

Ne soyez plus ennuyé et mal à l'aise cause de fausses dents branlantes et lâches. FASTETH, une poudre alcaline éprouvée (non acide), enveloppée sur vos dents, les tient plus fermement en place procurant ainsi le confort, adoucissant et rafraîchissant les gencives rendues douloureuses par une bouche à l'acidité excessive. Evitez les embaras causés par les dents lâches. Prenez-vous FASTETH aujourd'hui à domicile et possédez une résistante



Villégiature

Un style Camelon Jr. l'ensemble en tricot double de nylon Chamastrand. La jaquette droite laisse briller la blouse à fleurs.

Robe princesse



9407

SIZES 10-18

Marian Martin

Cette jolie robe princesse se garnit de plus plats dans la jupe et de piqués.

Le patron 9407 se vend grands: 10, 12, 14, 16, 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron	
Mesure désirée	
Nom	
Adresse	

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.

À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.

ER tapis
Emilien Rochette & Fils Ltée

Action financière

RECUL de la FINANCE

de la

par L.-A. Frenette

Nouvelles de bourse

UN 2e CHOC EN DEUX JOURS

Les bourses en Amérique du Nord ont eu à encaisser un second choc en deux jours. Les prix n'ont pu tenir le coup après avoir semblé se raffermir en matinée après le premier choc décevant aux États-Unis, mercredi. Hier, ce n'était plus une Commission mais le président lui-même qui veut imposer une taxe d'accise pour conserver à son pays le plus de capitaux et éviter des fuites durant une période de plus de deux ans, soit jusqu'en décembre 1965. Ce second coup a causé de la perturbation dans les bourses du Canada et même à New York. Des baisses en valeurs mobilières dans le secteur industriel, par exemple, n'avaient pas été enregistrées aussi complètes depuis plus d'un an.

Si le projet est appliqué, comme le demande le président Kennedy, les entreprises canadiennes obligées de se prévaloir de fonds américains devront, en fait, rembourser d'autant leurs prêteurs, ce qui leur coûtera davantage. Dès les premières heures de la publication de la déclaration américaine, les effets de l'imposition immédiate du frein, envers les financiers américains et également les Canadiens, ont été brièvement commentés et le gouvernement du Canada aura une autre charge sur les bras après s'être débattu lui-même sur sa propre imposition de taxe aux actionnaires étrangers. Le Canada avait pris les devants mais s'était retiré par la suite. Les États-Unis ont vu le champ libre et c'est de ce côté maintenant que viendront les embêtements financiers.

Heureusement, suivant M. Epic Russell, le premier coup qui a été porté contre les bourses américaines concernant des modifications à apporter aux opérations, n'aurait que peu de valeur au Canada étant donné que le Canada n'a pas de spécialiste ou n'en a pas besoin pour instituer la stabilité du marché. Les courtiers sur le parquet de la bourse, exerçant ce rôle volontairement ou non, aux États-Unis, on semble se plaindre que le travail du courtier apporte l'instabilité.

Le problème du gel, pour ainsi dire, des fonds américains "habitués" à se déplacer au Canada sans contrainte, est beaucoup plus grave et le secours à apporter aux emprunteurs canadiens dans le besoin de fonds ne se règlera peut-être pas en criant l'apin. Il faut espérer que les prêts consentis et promis s'effectueront même s'il devra en coûter plus aux parties intéressées dans les transactions.

La Presse Canadienne rapporte que les prix sont tombés dans toutes les sections des obligations. Le marché, tranquille depuis les dernières semaines, est devenu d'une activité fébrile. Un courtier a tout simplement déclaré, hier: "Le marché était sorti de son lit hier après-midi".

On manifeste que la taxe américaine d'accise devrait porter le taux d'intérêt plus haut au Canada. Le plus haut prix d'emprunt déterminé aux États-Unis sera la limite de l'expenditure de l'emprunt du marché canadien. Les obligations du Canada à court terme ont baissé d'un demi-point; à long terme, d'un point à un quart et celles des provinces et des corporations, facilement de 7-8 à un point.

Moyenne des valeurs à son plus bas niveau depuis le 18 avril

NEW-YORK (P.A.) — Les cours ont fortement décliné hier en Place newyorkaise par suite du projet du président Kennedy d'imposer une taxe spéciale aux Américains se portant acquéreurs d'obligations ou actions canadiennes.

Les titres étrangers, y compris les valeurs canadiennes, ont été plus particulièrement touchés par cette baisse.

Le téléscripteur était en retard dans l'enregistrement des transactions au cours d'un mouvement de liquidation, qui s'est intensifié peu de temps avant la fermeture.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a chuté à 1.3 à 36.8, tombant ainsi à son plus bas niveau depuis le 18 avril dernier.

Le virement de 3,950,000 mercredi, au regard de 3,950,000 mercredi.

BOURSE DE LONDRES

Aluminium Ltd. 52 1/2

Anglo Am of So Africa 19 1/2

Assd Brit Foods 3 1/2

Assd Elec 2 1/2

Assd News 2 1/2

Babcock and Wilcox 3 1/2

Blythe 1 1/2

Brown Holdings Ltd 1 1/2

Browner Paper Corp 3 1/2

Brit Am Tob 1 1/2

Brit Motor 1 1/2

Brit Oxygen 1 1/2

Brit Petro Ltd 1 1/2

Brit Ship 1 1/2

Brit Steel 1 1/2

Brit Sugar 1 1/2

Brit Tea 1 1/2

Brit Tobacco 1 1/2

Brit Wool 1 1/2

Brit Zinc 1 1/2

Brit Coal 1 1/2

Brit Glass 1 1/2

Brit Paper 1 1/2

Brit Rubber 1 1/2

Brit Textiles 1 1/2

Brit Chemicals 1 1/2

Brit Engineering 1 1/2

Brit Machinery 1 1/2

Brit Shipbuilding 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Brit Ship Leasing 1 1/2

Brit Ship Maintenance 1 1/2

Brit Ship Repairs 1 1/2

Brit Ship Supplies 1 1/2

Brit Ship Stores 1 1/2

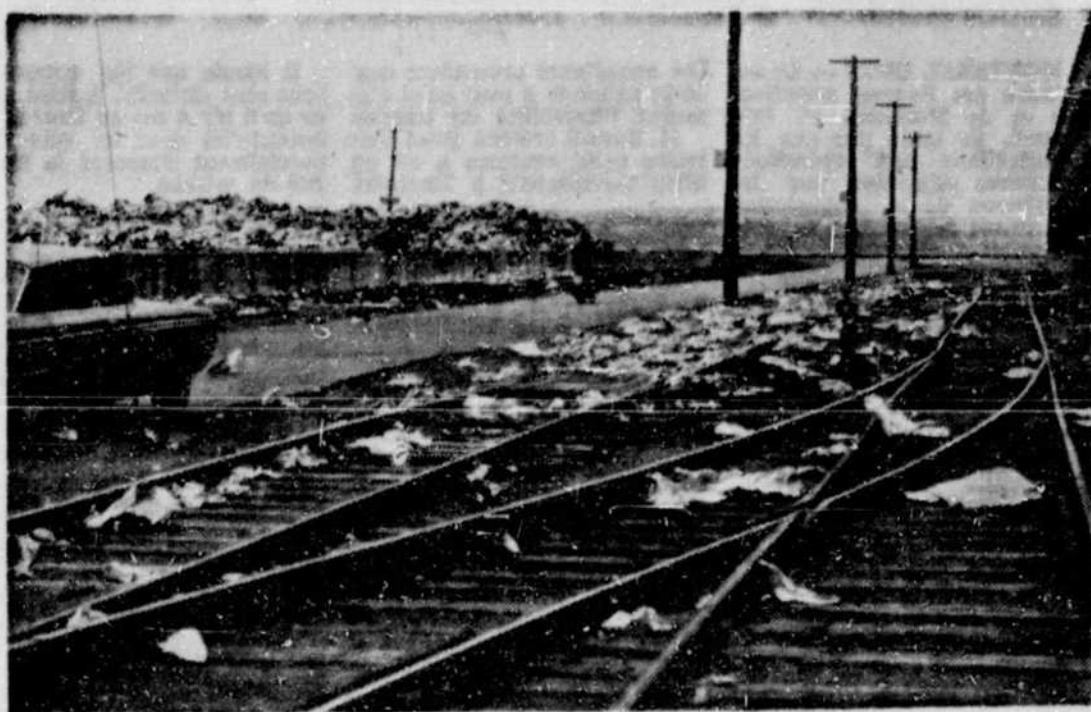
Brit Ship Transport 1 1/2

Brit Ship Underwriting 1 1/2

Brit Ship Insurance 1 1/2

Brit Ship Finance 1 1/2

Les "environs" du hangar 17 dans le "Bassin" sont... négligés



● Le papier est un produit un peu trop répandu aux environs du hangar 17 dans le Bassin du port de Québec. Des rouleaux de papier sau-

vés de l'incendie du hangar de l'Anse au Fouillon ont été remis près du hangar 17. Le vent prélevé un certain pourcentage de ce papier et

le grémène sur la chaussée et la voie ferrée.

(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

La foudre met le feu à un atelier de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

CHICOUTIMI PC — Un incendie qui aurait apparemment été allumé par la foudre a détruit, jeudi soir, un atelier de menuiserie appartenant à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi.

Les flammes ont été maîtrisées tôt vendredi matin. Personne n'a été blessé.

Les pompiers qui ont combattu les flammes ont dit que

les 1,200 patients de l'institution hospitalière n'ont pas été évacués. L'incendie a éclaté dans un atelier de menuiserie, vers 11 h. 45 soir.

On se souvient que l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi a été lourdement endommagé par un violent incendie, en mai dernier.

Les pompiers ont attribué à la foudre une explosion qui a précédé le feu.

Taxes scolaires augmentées à Québec, Sillery, Ste-Foy ?

La commission des écoles protestantes de Québec a fait savoir hier que le taux des taxes scolaires sera augmenté l'an prochain à Québec, Sillery et Sainte-Foy.

Le taux sera porté de \$1.15 à \$1.35 du \$100 d'évaluation à Québec, de \$1. à \$1.40 à Sillery

et de 85 cents à \$1.02 à Sainte-Foy.

MONTREAL (PC) — La commission des écoles catholiques de Montréal a fait savoir hier soir qu'elle augmentait de 20 cents le taux de la taxe scolaire qui sera portée à \$1. du \$100 d'évaluation.

Bénédiction d'une piscine aux Ciments du St-Laurent



● Récemment, avait lieu l'inauguration officielle et la bénédiction de la piscine au centre récréatif d'été de La Compagnie des Ciments du St-Laurent à Boischatel, sur les bords de la Rivière Montmorency. Ce centre estival, construit en 1955 et administré par le Comité Social

de la compagnie, est au bénéfice de tous les employés de la compagnie ainsi qu'aux membres de leurs familles et amis. En plus de la Rivière Montmorency et de la piscine, les employés ont à leur disposition chalets, chaloupes, court de tennis, jeux de croquet, de ping-pong et de

pétanque etc. Sur la photo, de gauche à droite : M. Guy Dion, gérant général des piscines "Crane", M. Georges Lachance, secrétaire de la compagnie, M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, M. J. L. Carmichael, gérant de l'usine de Villeneuve, et M. J. J. Giroux, président du Comité Social.

SIMPSON-SEARS

SPÉCIAUX de 9 h. 30 a.m. SAMEDI

EN VENTE SAMEDI A 9 H. 30 A. M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK !

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques s.v.p.

POUR DAMES

ROBES DE MATERNITE. Seulement 99 ! — Ce groupe comprend aussi d'élégants ensembles de 2 et 3 pièces en organza, toile, coton etc. Coloris au choix. Tailles : 7 à 17, 8 à 20. **\$5**

Rayon 31-B, au Rez-de-Chaussée

VETEMENTS SPORT DE MATERNITE. — 270 Seulement ! Des blouses, shorts, bermudas, pantalons, corsaires. Tous dans des tissus légers, sans-souci. Blanc, beige, bleu et noir. **1.99 et 2.99**

7 à 17, 8 à 20. Rég. 4.98 et 6.98

Rayon 31-B, au Rez-de-Chaussée

PYJAMAS COURTS. Quantité limitée ! Si confortables en ces nuits chaudes et humides. En broad-cloth de coton "Sanforized" aux imprimés de fantaisie mais masculins d'allure. Tailles : A, B, C, D. **2.49**

Rég. 3.49

Rayon 33, au Rez-de-Chaussée

CHEMISES BLANCHES. Il y en a peu ! Avec manches courtes. La chemise élégante mais fraîche avec col à pointes boutonnantes ou sans bouton. Choix de coton ou 65% "Tetoron"-35% coton. En- **2 pour \$5**

colures 14 à 17. Rég. 2.98 et 3.98

Rayon 33, au Rez-de-Chaussée

CHEMISES POLO pour GARÇONS. 56 au choix ! Acrilan teint au fil. Des rayés horizontaux et verticaux dans des teintes vivantes. Toutes à manches courtes avec col fantaisie. Garantie 1 an. Dans le grou- **1.74**

pe 8 à 18. Rég. 3.49

Rayon 40, au Rez-de-Chaussée

PETITS FAUTEUILS DE PARTERRE 12 seulement ! Comme ceux de papa et de maman ! Une construction robuste qui résistera aux coups durs. Cadre métallique tubulaire. Choix de rouge ou de **2.99**

bleu. Rég. 3.98

Rayon 49, au Rez-de-Chaussée

POUR LE FOYER

ENSEMBLE DE PARTERRE 3 PIÈCES 6 seulement ! Rabais de \$11 ! Vous obtenez un parosol de 6 1/2', une table de 32" et un dessus au même **28.88**

dessin floral que celui du parosol. Rég. 39.98

Rayon 1, au Deuxième

LAMPES DE TABLE à moitié prix ! 12 seulement ! Leur apparence dépasse leur prix ! Leurs lignes modernes et leur ton crème les rendent adaptables à tout décor. En céramique avec base en bois. **6.99**

Rég. 13.98

Rayon 1, au Deuxième

MACHINE A COUDRE "KENMORE". — 4 seulement ! Modèle économique à point droit. Marche avant, arrière. Bobine ronde. Régulateur de points. Enfin elle fait tout ce qu'une machine à point **44.44**

droit peut réussir. Rég. 59.95

Rayon 20, au Deuxième

CYLINDRIQUE ASPIRATEUR. Plus que 4 ! Par "Kenmore" la marque exclusive à Simpson-Sears et répandue dans tout le Canada. Puissant et léger, il fait tous les travaux. Avec accessoires. **33.33**

Rég. 39.95

Rayon 20, au Rez-de-Chaussée

TONDEUSE A MAIN "CRAFTSMAN". — 9 seulement ! Notre meilleur modèle à roulement sur billes. Avec rouleau de caoutchouc en plusieurs sections. 5 lames en acier. Un très bas prix ! **19.88**

Rég. 27.98

Rayon 9, au Rez-de-Chaussée

VENTE A 1¢!

ROBES POUR LA BAMBINE

CHACUNE **1.99 + .01 = 2 ROBES**

Elles sont toutes si coquettes ! Petites robes sans manches joliment garnies, en coton pré-rétréci. Ages : 2 à 6x.

Quelle aubaine extraordinaire ! Vous n'avez qu'à déboursier un sou de plus pour obtenir une deuxième robe ! N'hésitez pas ! Le nombre en est très limité.

Rayon 29, au Rez-de-Chaussée.

"JEAN" EN DENIM DE COTON. ONE 84' Une qualité solide, renforcé aux points d'usage. La ligne fuselé amincissante et les teintes pastelées donnent au pantalon plus de féminité. Il est de plus si confortable pour le sport. 10 à 20. **1.99**

Val. 4.95

Rayon 7, au Rez-de-Chaussée

CASQUES DE BAIN. Petit nombre. Des modèles unis ou garnis, des teintes variées, des marques reconnues. Tous sont réduits à moitié prix. Venez vite en profiter ! Dans le groupe, des bonnets pour enfants. Rég. 99 à 4.99 **.50 à 2.50**

Rayon 8, au Rez-de-Chaussée

PANTOUFLES DE VOYAGE. 107 ! Un vaste choix de modèles à garnitures très féminines en simili-cuir, suède ou brocart, et présentées dans de délicats étuis de plastique. Petite, 4-5. Moyenne, 6-7 1/2. Grande, 8-9 1/2. Rég. 2.98 **1.99**

Rayon 75, au Rez-de-Chaussée

POUR HOMMES ET GARÇONS

CHEMISES DE GOLF. Quantité minime ! Tricot de coton peigné, léger et confortable. Encolure polo à 3 boutons et manches courtes. Tons unis, à rayures ou à motifs : beige, rouge, bleu, blanc. **2.99**

P.M.G. TG. Rég. 3.98

Rayon 33, au Rez-de-Chaussée

GANTS DE BASEBALL à 6 doigts pour senior. 12 seulement ! En cuir de vache noir, souple, doublé cuir. Ecartement des doigts réglable. Coutures à trépoint grise. Pour mains gauche ou droite. **5.99**

Prix hors-pair. Rég. 8.98

Rayon 6, au Rez-de-Chaussée

CHAUSSURES SPORT en toile. Seulement 102 ! Empeigne de toile et semelle épaisse en caoutchouc rendent cette chaussure des plus confortables. Choix de marine et de brun. Pour hommes : 6 à 11. Pour garçons : 1 à 5. Rég. 2.98. **LA PAIRE .99**

Rayon 67, au Rez-de-Chaussée

SOULIERS HABILES. 42 paires seulement ! Rabais sensationnel ! Messieurs, n'attendez pas ! L'empeigne est confectionnée d'un souple cuir lisse. La semelle est aussi en cuir. Brun et noir. Pointures variées. **1.99**

Rayon 67, au Rez-de-Chaussée

POUR ENFANTS

SANDALES EN CUIR. 250 paires ! Une aubaine à ne pas manquer ! Le soulier préféré des tout jeunes. A la fois légères et confortables avec leur semelle de caoutchouc et les 2 courroies. Blanc, brun ou rouge. 6 à 4. Rég. 3.98 **1.99**

Rayon 54, au Rez-de-Chaussée

ENSEMBLES SPORT pour fillettes. Quantité limitée ! Tous ravissants en coton ou denim, imprimés et lavables. Le groupe comprend des blouses avec ou sans manches accompagnant le short, bermuda ou la jupe. 7 à 14. Rég. 2.98 et 3.98 **1.99**

Rayon 77, au Rez-de-Chaussée

HOUSSE POUR DIVAN STANDARD. Quelques-unes seulement ! Le modèle à trois coussins en coton résistant. Jolies combinaisons d'un et de fleur. Très décorative. En brun, vert et turquoise. **3.99**

Rég. 5.99

Rayon 24, au Deuxième

TABLE DE CUISINE. 18 seulement ! A la hauteur de votre poêle, elle est très pratique. 3 étagères. Finie email blanc résistant. Dimensions : 15" x 20" x 36". Rég. 6.98 **4.99**

Rayon 11, au Rez-de-Chaussée

LESSIVEUSE-ESSOREUSE "KENMORE". — 2 seulement ! Une économie de \$20 ! Ne l'oubliez pas ! Capacité : 10 livres. Pompe automatique. Essoreur "Lowell". Une garantie de 2 ans avec travail et pièces fournies gratuitement. **104.95**

Rég. 124.95

Rayon 26, au Rez-de-Chaussée

SERVIETTES DE BAIN. Quantité limitée ! Une aubaine à ne pas manquer ! Elles sont confectionnées d'une ratine de qualité bien absorbante. Une variété de tons unis ou à imprimés. 22 x 44". **.77**

Rég. 1.49 à 1.98

Rayon 96, au Deuxième

TUILES DE LINOLEUM INCRUSTÉES. — Petit nombre. Des prix très spéciaux ! Une fabrication canadienne de haute qualité, exclusive à Simpson-Sears 9 x 9".

Choix de tuiles commerciales **.08 ch.**

Choix de tuiles domestiques **.07 ch.**

Rayon 37, au Deuxième

DIVERS

MITAINES POUR LAVAGE D'AUTO. — En nombre limité ! D'une fabrication solide, elles sont aussi très pratiques. Elles vous permettent un nettoyage plus profond et plus uniforme. Rég. .44 — **LA PAIRE .22**

Rayon 28, au Rez-de-Chaussée

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE. 35mm., complet avec étui et lampe-éclair. 9 seulement ! **RABAIS \$10 !** Ne manquez pas cette offre imbattable ! Cet appareil "Skylark" est entièrement automatique. Lentille 40mm. Rég. 39.95 **29.95**

Rayon 3, au Rez-de-Chaussée

BONBONS LEGERES A LA LIVRE. Petite quantité ! Un vaste assortiment de ces délicieux bonbons "Smiles'n Chuckles" aux différentes essences de fruits. Ils sont si agréables l'été ! Rég. 1.25 — **LA LIVRE .77**

Rayon 87c, au Rez-de-Chaussée

DISQUES LONG JEU 33 1/3. 30 seulement ! Les grands succès de vos chanteurs préférés : Bobby Rydell, Chubby Checker, The String-Along ou Billy Vaughn. Quelle aubaine ! Rég. 4.20 **1.99**

Rayon 58, au Deuxième

IL FAIT BON DANS NOTRE MAGASIN ENTIÈREMENT CLIMATISÉ !

Le bureau métropolitain Un tunnel avant tout

(Par André FORTIER)

Nous livrons tout d'abord à nos lecteurs les recommandations émises par la suite de cette étude, pour ensuite livrer les lignes essentielles du mémoire.

Voici donc, selon la conviction du Bureau métropolitain, ce qui doit être fait afin d'apporter une solution appropriée au problème des communications routières entre les deux rives du Québec métropolitain.

A — Construction d'un tunnel de deux galeries de deux voies chacune pour relier directement Québec et Lévis. Les plans de ce tunnel devraient prévoir le péage éventuel d'une troisième galerie de deux voies afin d'augmenter en temps opportun la capacité de ce nouveau moyen de communications. A défaut de cette solution, qui est la plus avantageuse, la construction d'un pont à deux voies, avec une seule galerie de deux voies, serait indispensable pour l'union entre Québec et Lévis. Il serait indispensable que l'un ou l'autre de ces projets soit réalisé sans aucun retard, afin que la circulation entre les deux rives puisse devenir normale dès 1968.

B — Étude technique, d'une durée approximative de trois mois, afin de déterminer de façon définitive s'il y a moyen de transformer le pont de Québec actuel, et d'établir 4 ou 6 voies. Si les résultats de cette étude sont positifs les travaux de transformation devraient être entrepris dès l'automne 1963. Si les résultats de cette étude étaient négatifs, entreprendre le plus tôt possible la construction d'un nouveau pont ou le péage d'un tunnel à proximité du pont actuel.

C — Procéder le plus tôt possible à l'élaboration d'un programme à long terme afin de solutionner en temps opportun les problèmes futurs de la circulation entre les deux rives du Québec métropolitain.

Le mémoire précise qu'un tel programme comportera sans doute quelques changements dans les plans du réseau routier de la région, mais qu'il aura l'immense avantage de permettre de mieux adapter aux conditions présentes. Il ajoute que une meilleure planification des voies de communication routières est d'autant plus impérieuse qu'elle peut être particulièrement efficace et qu'elle implique l'économie de notre région est directement rattachée à celui de notre réseau routier.

LES DÉTAILS DU MÉMOIRE

Tout d'abord, le mémoire observe que la situation actuelle du pont de Québec et qu'aucune solution ne peut être envisagée du côté de la Traversée de Lévis. Il fait donc mention de trois solutions: tunnel entre les 2 rives; nouveau pont; augmentation de la capacité du pont actuel.

Dans l'étude de ces trois solutions on convient qu'il faut considérer trois facteurs: la nature des besoins actuels et futurs, la localisation, et enfin, le facteur économique.

BESOINS ACTUELS ET FUTURS

LA POPULATION — Actuellement, la population habitant la zone d'attraction de la région se chiffre à 1,686,862; en 1981, elle sera de 2,449,308. Donc, d'ici 20 ans, les moyens de communications devront prévoir une population deux fois plus nombreuse. VEHICULES — Également d'ici 20 ans, ils seront deux fois plus nombreux. VOLUME DE LA CIRCULATION — Il augmente encore plus rapidement. Actuellement, entre les 2 rives, il en circule 6 millions 300,000. En 1981, il en circulera environ 40 millions (par année). On fait remarquer que la capacité normale du pont de Québec actuel est de 3,500,000 véhicules; cette capacité est dépassée depuis 7 ans. La capacité d'une route à quatre voies sera dépassée l'an prochain. La capacité théorique requise pour l'avenir; 5 fois doubles en 1972; la situation est critique.

LOCALISATION

Sous cette dénomination, il faut compter six facteurs: nous allons les considérer les uns après les autres. REPARTITION GEOGRAPHIQUE de la population à desservir. Actuellement, le grand total de la population située dans l'axe Québec-Lévis ou à l'est de cet axe est de 268,400, soit 75 pour cent de la population des 32 municipalités de la région métropolitaine; ceci porte à conclure qu'un lien direct Québec-Lévis est préférable. PROVENANCE ET DESTINATION des véhicules. — On estime qu'un maximum de 60 pour cent et qu'un minimum de 52 pour cent des véhicules passeront directement entre Québec et Lévis. D'après cela, il faudrait actuellement une voie double entre Québec et Lévis, laquelle serait utilisée pleinement en 1968. Dans l'axe Québec-Lévis, il faudrait 4 voies jusqu'en 1970; 6 voies jusqu'en 1975; 8 voies de 1975 à 1978; 10 voies de 1978 à 1982. Au pont de Québec: 4 voies jusqu'en 1972; 6 voies de 1972 à 1978; 8 voies de 1978 à 1981; 10 à partir de 1981. RESEAU ROUTIER — L'influence dominante appartient à l'Est-Ouest; il y a lacune pour ce qui est du Nord-Sud. EQUILIBRE FUTUR du réseau routier — La solution qui consisterait uniquement à augmenter la capacité du pont ou à la doubler par un autre pont plus à l'Ouest aggraverait l'encombrement des artères Est-Ouest; ça coûterait très cher en routes. EQUILIBRE ECONOMIQUE de la région métropolitaine — Aider les municipalités de la rive sud, sans nuire aux autres. FACTEURS ECONOMIQUES GENERAUX — Le déséquilibre actuel du réseau routier affecte l'économie régionale; cette situation impose aux usagers et aux contribuables un fardeau tout lourd. Un maximum de trois millions de véhicules ont parcouru, en 1962, de 10 à 15 milles pour traverser le fleuve; dépense occasionnée pour l'année: \$2,985,000. Avec la dépense en temps, on peut estimer qu'il en coûte \$4 millions par année pour ce détour.

LES SOLUTIONS

En ce qui concerne un lien direct entre Québec et Lévis, 4 projets de tunnel et 2 projets de ponts ont été élaborés. Le mémoire préconise avant tout le projet "A", soit celui d'un tunnel.

PROJET "A"

Il consiste en un tunnel creusé dans le roc, avec revêtement intérieur en béton. Composé de deux galeries parallèles suffisamment larges pour contenir une voie double chacune, ce tunnel serait complété par une petite galerie de service située entre les deux grandes voies de circulation. Sa longueur totale serait d'environ 14,500 pieds; sa pente maximale, de 2,3 pour cent. Son axe, le fleuve, s'orienterait d'un point situé à l'angle de la Grande-Allée et de la rue Lachapelle, à Québec, à un autre situé près de la côte Rochette, à Lévis.

EXAMEN DE LA VUE

ANDRÉ DORION, O.D.

OPTOMETRISTE

656 est. rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL LA 4-1140

POILS SUPERFLUS

FORMULE P. D. 10

La formule P.D. 10 est un produit liquide, médicamenteux et à base d'herbes dont la pureté est indiscutable. Elle est préparée selon un processus des plus hygiéniques et scientifiques. C'est un produit de haute qualité tiré particulièrement de certaines herbes. Non seulement il met fin à la croissance du poil, mais il débarrasse les poils superflus d'une façon permanente et sans douleur. Il n'a aucunement d'effets secondaires. Il n'y a plus de recroissance une fois que la racine du poil est détruite.

GARANTI OU ARGENT REMIS

D'odeur agréable, la formule P.D. 10 n'est pas une substance grasse et n'altère nullement le maquillage. Elle laisse la peau douce et libre et méritera le titre de général. Elle débarrasse de tout excès de poil et comprend les tâches de rousseur. Vous vous rendez compte que les transformations sont des plus faciles à entreprendre et que le résultat est agréable à utiliser.

Demandez libre brochure d'information pour des plus amples détails. Envoyez 10¢ pour couvrir les frais de poste et de manutention.

Formule P.D. 10, B.P. 111, Sta. N.D.G. Montréal 28, Can.

Dans le projet soumis, sa sortie et son entrée, du côté de Québec, sont situées en ligne droite avec la rue de la Couronne et la rue Dorchester, deux artères en sens unique pouvant facilement être raccourcies au Boulevard Laurentien en voie de parachèvement. Le projet prévoit, être déplacées latéralement vers l'Est ou l'Ouest, à peu près n'importe où, au pied du Cap, entre la Place Paré et la rue Aqueduc. Les bouches du tunnel, du côté de Lévis, seraient situées près de la côte Rochette. A cet endroit, l'on disposerait d'un terrain ayant une superficie suffisante pour établir, si nécessaire, des postes de péage.

Ce projet prévoit également la possibilité d'établir, sous terre, aux environs de l'endroit où l'axe du tunnel traverserait l'axe de la Grande-Allée ou celui du futur boulevard St-Cyrille, et au niveau du tunnel, une station d'autobus qui communiquerait avec la surface par des ascenseurs et des escaliers mobiles, ce qui permettrait à la population de la rive sud d'avoir très facilement accès au cœur de la haute-ville, sans nécessairement devoir se rendre jusqu'à la sortie du tunnel. Le coût total du projet s'élevait à \$32 millions. Le coût de la construction de la station d'autobus et des ascenseurs débouchant à la Grande-Allée est estimé à \$1,650,000. On estime à 4 ans la durée des travaux de ce projet.

Nous ne verrons pas ici les plans des autres projets concernant une voie directe.

En ce qui concerne les améliorations à apporter dans l'axe du pont de Québec actuel, on a considéré trois solutions. A — Transformer le pont de Québec actuel, en lui donnant plus de voies. B — Un autre pont à proximité. C — Un tunnel tout près. De toute façon, on est d'accord, dans le mémoire, que l'on devrait tout d'abord étudier les possibilités du transformer le pont actuel; si cette entreprise s'avère vaine, il faudrait alors ériger soit un pont, soit un tunnel.

CONSIDERATIONS INCIDENTES

Au chapitre des considérations incidentes, le mémoire se dit contre le péage, observe que le coût du projet est trop élevé pour que les municipalités y participent, et montre que la responsabilité financière du projet relève du gouvernement provincial. Le mémoire fait mention de 4 modes de financement, et il étudie le suivant: "Confier l'ensemble de l'exécution et de l'exploitation du pont ou du tunnel à une corporation privée avec les garanties financières de l'Etat requises en pareil cas. Il deviendrait alors indispensable d'établir un péage suffisamment rémunérateur pour couvrir les dépenses d'entretien et payer les intérêts et l'amortissement du capital". Ce mode de financement est étudié relativement aux projets "A" et "E" (pont-tunnel).

En conclusion, pour ce qui est de l'économie, le projet "A" s'avère rentable, et il pourrait être payé en 40 ans. En ce qui concerne l'aide du fédéral, le Québec pourrait l'obtenir par un amendement à la loi de la route transcanadienne.

En cas de péage, il faut considérer 7 facteurs: distance, capacité de payer, désir d'épargner du temps, taux de la Traversée de Lévis, économie à réaliser par usage d'une voie directe, facilité de perception, rentabilité de l'entreprise.

On souligne que la construction d'abris anti-nucléaires pourrait être fort avantageuse, avec un projet de tunnel ou de "pont-tunnel" (A ou E). On estime que l'Expo de 1967 aura pour conséquence la présence de 1 million de véhicules de plus pendant six mois dans notre région.

On ne croit pas que la rive Nord déversera une quantité de voitures plus grande que la rive Sud, même avec l'autoroute; ceci en raison du péage sur le côté Nord.

Enfin, la faillite Logan, de fameuse réputation est considérée comme n'étant pas un obstacle sérieux, de par sa situation.

Un conseil du maire de Québec

Se montrer sympathique au projet du 2e pont sans protester

(Par Lucien PLANTE)

S.H. le maire Wilfrid Hamel estime que la construction d'un deuxième pont sur le St-Laurent, entre St-Nicolas et Cap-Rouge, n'améliorera peut-être pas les communications immédiates entre Québec et Lévis, mais qu'il ne faut pas pour cela protester au projet. Le premier magistrat de Québec a ajouté que ce deuxième pont constituerait un projet et que les communications entre Québec et Lévis en étaient un autre. "Je pense, dit-il, que nous devons être sympathiques au projet de pont et que nous ne devons pas faire de protestation contre ce projet".

Cette question de pont a été débattue lors de la séance du comité administratif, hier après-midi, après que le maire Hamel eut informé les édiles que les autorités municipales de Lévis voulaient obtenir l'appui de la ville dans leur campagne de protestation contre la construction de ce pont. Lévis veut un tunnel qui servirait de lien avec Québec.

Le maire Hamel est entré dans le sujet en disant que les autorités provinciales avaient dû étudier tous les aspects de la question, côté technique et réseau routier, avant de prendre une décision. Quant à nous, il faut étudier le projet qui est largement technique, dit-il. Nous ferons notre possible pour aider nos voisins qui désirent un lien vers Québec.

BOULEVARD LANGELIER

M. Médéric Robichaud, de Limoilou - Ouest, dit que la ville

devrait suggérer au gouvernement provincial de faire construire un tunnel qui déboucherait du côté de Québec, sur le boulevard Langelier. "Il n'y aurait pas d'expropriation à faire, dit-il, ce qui diminuerait les frais; puis la voie d'accès pourrait se prolonger près de l'Hôtel Général et déboucher sur le boulevard Hamel, près du boulevard Laurentien.

Avec le projet d'un second pont, les gens de la côte de Beauport devront traverser la ville de Québec pour se rendre sur la rive sud. Il ajouta qu'il n'y avait pas de construction d'un autre pont pour relier l'île d'Orléans à la rive sud. Un tunnel serait le projet idéal. Il termina en disant que la ville aurait dû accorder une franchise à la compagnie qui manifestait le désir de construire un tunnel sous le fleuve.

PROJET ACCEPTABLE

M. L'Échevin Isidore Deschênes, de Limoilou - Ouest également, rétorqua que le projet constituait une heureuse nouvelle. "Ca fait dix ans qu'on réclame une amélioration des communications entre les deux rives, dans le but de décongestionner la vieille capitale, dit-il. Aussitôt qu'on nous annonce la nouvelle, on proteste contre le projet".

M. Deschênes ajouta que l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale, avait annoncé deux autres projets pour l'avenir, soit pour relier Québec à Lévis, et un peu plus tard, l'île d'Orléans à la rive sud. "Nous devrions appuyer le projet, car le pont va constituer une amélioration. Le nombre des véhicules augmente d'année en année et il ne faut pas venir dix ans en arrière", termina-t-il.

PAS DE NOTRE COMPÉTENCE

L'Échevin Gilles Lamontagne, du quartier Montcalm, a dit que la question du site du pont n'était pas du ressort des administrateurs municipaux de Québec. Il affirma que la ville devrait maintenant réclamer des facilités de communications plus rapides entre Québec et Lévis, mais pas un pont débouchant en plein milieu de la ville.

MOT DE LA FIN
Le maire Hamel finit son débat en disant que la construction d'un deuxième pont près du pont de Québec actuel ne modifiera peut-être pas les conditions locales, mais qu'il fallait admettre l'existence de deux projets, celui du pont et celui des communications entre Québec et Lévis. "Je pense que nous devons être sympathiques au projet de pont et que nous ne devons pas faire de protestations contre ce projet", dit-il.

Les maires de la Rive-Sud protesteront devant les autorités provinciales

(Par André FORTIER)

La décision du gouvernement, récemment annoncée, de faire construire un pont à proximité du pont actuel, du côté ouest, suscite actuellement énormément de réactions. Lors d'une assemblée tenue hier soir à Lévis, à l'initiative de la Chambre de Commerce régionale Chaudière-Etchemin, on a résolu de protester contre cette décision du gouvernement de Québec, et de demander au dit gouvernement de différer sa décision jusqu'à ce qu'il y ait rencontre entre les autorités et des représentants d'intérêts de la Rive-Sud (de Lévis à Gaspé); on a résolu, plus particulièrement, que les maires de cette région rencontrent le premier ministre et les ministres concernés; en outre, un comité provisoire, comprenant les maires et les présidents des Chambres de Commerce régionales, a été formé. Au cours de cette assemblée, les participants, parmi lesquels on remarquait plusieurs maires et présidents de Chambres de Commerce, ont pris connaissance des grandes lignes d'un mémoire rédigé par les soins du Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain. Ce mémoire, il va sans dire, concerne les communications routières entre les rives du St-Laurent, dans la région métropolitaine de Québec. Il a été élaboré à la demande d'une foule de municipalités de la région, dont la ville de Québec, et de plusieurs Chambres de Commerce. Dans ce présent numéro de "l'Action", nous présentons ce mémoire à nos lecteurs.

Que sera l'éclipse de soleil pour les Québécois?

Que sera l'éclipse de soleil pour les citoyens de Québec? Beaucoup se demandent si le spectacle en vaudra la peine à Québec ou s'il faut se déplacer pour se rendre sur le sentier de la totalité.

M. Lionel Galichien, directeur des relations extérieures de la Fédération des sociétés astronomiques de la province, nous déclare que les Québécois pourront voir l'éclipse dans sa presque totalité puisque la ville ne se trouve qu'à 30 milles seulement en dehors du sentier de la totalité.

L'éclipse commencera à 4 h. 33 p.m. pour les citoyens de la Vieille capitale et elle se terminera à 6 h. 41. C'est à 5 h. 44 que l'éclipse sera la plus complète pour nous. Elle sera alors à 99,1 pour cent de sa totalité et il sera encore possible de voir la centième partie du soleil.

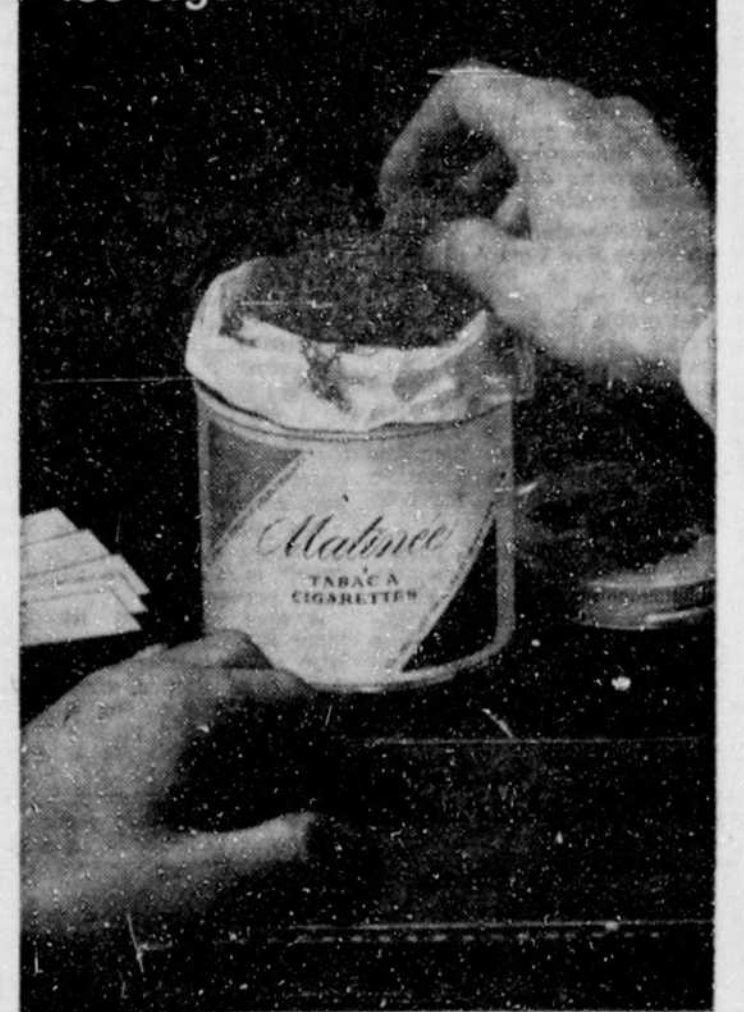
J. J.

La circulation routière sera affectée par l'éclipse

La Sûreté provinciale du Québec a pris des dispositions spéciales en prévision de l'influence des automobiles sur les routes de la région où se produira l'éclipse solaire totale, samedi après-midi. Les policiers verront à empêcher tout stationnement en bordure de ces routes dans le secteur où l'éclipse peut être observée. La PP sollicite la collaboration du public en général et des automobilistes en particulier à cette occasion, afin de prévenir des embouteillages sur les routes principales. Elle recommande aux automobilistes de ne pas rouler sur les routes au moment où l'éclipse se produira dans la région, afin d'éviter des dangers pour la vue.

TABAC À CIGARETTES

Matinée
coupe extra-fine
pour machines à rouler
les cigarettes



A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélectionnés, coupés extra-fins, qui composent le mélange Matinée donnent des cigarettes bien remplies, faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.

TABAC À CIGARETTES

Matinée

UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TORACCO

l'Action sportive

CE QUE J'EN PENSE

(Par Jean POULIOT)

Depuis le départ en vacances de Claude Bédard, directeur des pages sportives de "l'Action", nous avons porté notre chronique de 3 à 6 fois par semaine et nous avons pu que nos lecteurs en deviennent satisfaits. Nous avons donc laissé cette tâche aujourd'hui à notre assistant de ces trois dernières semaines, Michel Roy. Quart-arrière au football, centre au hockey et receveur au baseball, il est bien qualifié pour porter un jugement pratique sur n'importe quel de ces sports.

Après quelques années et plusieurs titres de moins que nous il se participant activement à l'école de baseball des Reds de Cincinnati et il nous livre ses impressions. Surtout, qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'un cri d'alarme de la part d'un athlète laissé sur le banc, car il était précisément un des deux joueurs sur lesquels les dépêchistes ont passé le plus de temps.

ECOLE SANS PROFESSEUR

(Par MICHEL ROY)

Lorsque nous avons annoncé, mardi dernier, l'école de baseball du Parc Marchand, nous avions invité tous les jeunes, car, disons-le, les cours les aideraient à améliorer leur performance. Jean Pouliot nous avait alors dit de ne pas nous leurrer avec cette école des Reds, qui serait sans doute comme celle du Kansas City, il y a quelques années. A celle-ci, nous avait-il avoué, les entraîneurs étaient venus pour trouver des prospects en accord avec le champ de baseball de Kansas City, où la clôture de gauche est très rapprochée du marbre. Il leur fallait donc des frappeurs et les lanceurs droitiers. C'est ainsi qu'on avait ignoré Claude St-Martin et Jean-Marc Samson qui alliaient la vitesse et la force à l'habileté; mais ils n'avaient qu'un seul défaut: ils frappaient de la gauche.

Sincèrement, nous n'avions pas cru ces remarques. Nous croyions que ces entraîneurs venaient à Québec pour montrer aux jeunes à mieux jouer. Puis s'ils trouvaient des prospects, alors ils les faisaient signer.

Malheureusement, nous sommes maintenant du même avis que notre confrère, après avoir assisté en qualité de joueur à la dernière école tenue à Québec par Tom Giordano et Joe De Luca.

Nous nous leurrions, en pensant que le premier but de l'école était d'enseigner. Ce que les deux Reds recherchaient, c'était des grands gars, avec de gros bras. C'est ainsi que, pendant qu'il donnait une démonstration d'une glissade sur les buts, Tom Giordano, sans qu'aucun de nous ne s'en doutât, examinait les jambes, les bras, le physique des futurs prospects, assis près de lui. Alors il commençait son élimination. L'examen du dépêchiste pour faire son choix, comportait trois points: la course, la force de frappe et le lancer. Mercredi, tous ont couru. Une dizaine étaient assez rapides pour être remarqués. Mais parmi ceux-ci, deux seulement avaient la compétence nécessaire. Les entraîneurs ne s'occupèrent que de ces deux joueurs durant tout l'après-midi, laissant les 18 autres s'écher sur le banc; alors qu'ils étaient venus pour apprendre, ils se contentèrent de regarder le duo lancer, frapper et courir.

Roland Beauré nous a avoué après la journée qu'il était très déçu de ce genre d'école, et nous croyons que Québec n'en reverra plus de sitôt. M. Beauré aurait aimé que tous les jeunes qui se sont déplacés aient pu pratiquer et recevoir des conseils. Mais non! Tom Giordano cherchait des joueurs qui "feraient" les majeurs dans 2 ou 3 ans. Il était en quête d'un lancer parfait, d'une course parfaite et d'une force de frappe parfaite, tout cela dans un gaillard de 6 pieds et de 190 livres. Il n'en a pas trouvé. Un certain nombre de jeunes (on dit même 5% des joueurs de la vieille capitale) a la capacité pour jouer dans la classe "D". Que fait-on de ceux-ci aux écoles de baseball? On ne s'en occupe pas. Si les clubs professionnels des milliers de dollars pour un jeune, c'est pour celui-ci rapporte plus tard, en jouant dans ces majeurs, pas moins.

Par exemple, un jeune de 17 ans du St-Malo junior, Claude Fortier, a bien couru, bien frappé, bien lancé. Mais Giordano lui a fait remarquer qu'à 23 ou 24 ans, sa vitesse diminuerait du quart. Donc, ce défaut suffisait pour éliminer ce candidat.

A la suite de cette école, il est permis de se demander ce que venaient faire ces Reds dans nos murs. Il nous semble qu'un seul entretien téléphonique avec M. Beauré aurait suffi, car ce dernier n'ignore pas qu'il y a pénurie de "6-pieds-parfaits", capables de "faire" les majeurs dans 3 ans, à Québec. Ainsi le représentant des Reds à Québec et la vingtaine de jeunes n'auraient pas perdu leur temps.

Un surplus, point n'est besoin d'une école de baseball pour faire ce que les entraîneurs ont fait. S'ils tiennent absolument à venir pendant des vacances à Québec, ils n'ont qu'à assister aux parties régulières des ligues bien organisées (car nous en avons), et ainsi, si un joueur les intéresse, ils le voient personnellement. C'est d'ailleurs ce qui est survenu avec le seul joueur de Québec à attirer leur attention, Claude Bolduc. Il a lancé devant eux, une partie de 2 coups sûrs, en retirant 13 frappeurs en bâton. Il est bien bâti, en pleine croissance, il a une balle rapide. C'est ce qu'ils désirent d'un lanceur.

Les joueurs qui vinrent suivre ces cours furent réellement déçus et nous croyons qu'aucun d'eux ne se fera reprendre à aller à une école de baseball, que nous appelons personnellement "séance de dépistage camouflée".

L'hon. Jean Lesage inaugurerà samedi le nouveau neuf du golf Lac Beauport

Samedi le 20 juillet prochain, le Club de Golf du Lac Beauport inaugurerait officiellement son deuxième "neuf" trous, commencé en 1962. Les membres du club pourront bénéficier d'un parcours de championnat complet, savoir 18 trous.

La cérémonie sera présidée par l'hon. Jean Lesage, Premier Ministre de la Province et membre très actif du Club. L'honorable M. Lesage dont la fougue et l'ardeur au golf s'accroissent de façon remarquable, lorsqu'il peut trouver quelques loisirs qui lui permettent d'oublier les tracas de la vie politique, frappera la première balle et dirigera la première offensive contre ce parcours spectaculaire.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de jouer les premiers neuf trous ont été ravis. Ils ne savent cependant combien grand sera leur surprise à la vue des trous 10 à 18 — un décor tout nouveau, découpé dans le flanc sud-est de la montagne, alimenté de lacs, de pentes, de rocs et d'arbres d'une espèce très peu différente du premier neuf, des vau et des vallons à caractère sauvage, tout concourt à faire de cette moitié

du parcours, un secteur plein de charme et de difficultés naturelles, qui à cause de sa beauté vivace, en fera d'ici peu, un des plus beaux "neuf" de l'Amérique.

Dans quelques années on y viendra de partout, et on pourra y tenir les tournois les plus importants fussent-ils pour les amateurs ou les professionnels.

M. Watson, l'architecte de golf bien connu, la classe, et avec raison, comme son chef-d'oeuvre.

Aussi le coût de construction en a été très onéreux, mais il fallait s'y attendre, quand on sait ce qu'il en coûte pour exécuter de tels travaux en pays de montagnes.

Par ailleurs on oubliera vite les tracas que l'édification du "neuf" aura coûté, en allant y jouer souvent.

A tous ceux qui désirent jouer sur un terrain spectaculaire et où la marge d'erreurs doit être limitée, nous les invitons à voir ce que la main de l'homme peut parfois réussir, dans un lot que la Providence lui a donné.

Le premier quatuor à jouer sur le nouveau neuf partira à 11 heures précises et se composera de la quatrième ronde.

CEDULE DU TOURNOI
1-G. Côté vs J. Lefebvre
2-J. F. Dionne vs L. Cantin
3-A. Durois vs M. Bourassa
4-René Pelletier vs P. Fuzère
5-B. Boche vs M. Delagrave

1-Gilles Poirier vs J. Bellet
2-C. DeChavigny vs P. Pouliot
3-Marc Bernard vs C. Poirier
4-Jacques Côté vs C. Bouchier
5-Michel Voyer vs M. Glusque

1-L. Francoeur vs C. Vailancourt
2-J. Bazin vs J. Lemelin
3-J. Lemieux vs P. Rouleau
4-Denis Lefebvre vs R. Lelièvre
5-R. Tanguay vs R. Lamoignon

1-Conrad Bouteau vs M. Gnois
2-W. Bellet vs M. Laliberté
3-Marc Bédard vs M. Laliberté
4-A. Simonde vs J.-P. Massicotte
5-J.-C. Rochette vs J. Piché

1-Y. Lefebvre vs M. Samson
2-J.-P. Roger vs P. Picard
3-G. Lachance vs J. Houde
4-H. Coen vs Michel Côté
5-P. Perreault vs M. Côté

UN TROU D'UN COUP PLACE DICK HART EN TETE

Il mène par trois coups sur Julius Boros, Jack Nicklaus, Bob Charles



HART



Frank Baise, un indien pur-sang de la tribu des Mohawks, fume le calumet de paix avec les conducteurs du Trot international à la piste Roosevelt, samedi soir, alors qu'il tient Tie Silk, du Canada, le champion. Les autres, de gauche à droite, sont Alfredo Cicognani, conducteur de Caliente, d'Italie; Stanley Dancer, pilote de Su Mac Lad des Etats-Unis, vainqueur de 1961; Freck Eeren-

DALLAS. — (P.A.) — Un jeune homme à la veille d'être père, Dick Hart, a roulé un 66, cinq sous la normale, y compris un trou d'un coup, et a ainsi pris trois coups d'avance, hier, à la première ronde de la 45e reprise du championnat de la PGA américaine.

Trois champions mondiaux actuels, Jack Nicklaus, Julius Boros et Bob Charles, étaient au nombre des quelques rivaux les plus proches à 69. Par contre, deux favoris, Arnold Palmer et Gary Player, étaient loin en arrière du meneur inconnu. Ils n'ont pu faire mieux que 74, soit un retard de huit coups.

Palmer, qui a eu besoin de trois coups roulés sur quatre verts, était découragé de son "putter", tandis que Player, le champion de l'an dernier, n'était guère satisfait de ses coups de départ.

Pour sa part, Hart, qui attend à tout moment des nouvelles de son épouse hospitalisée à combiné des neuf de 34 et 32, tout en calant son coup de départ au 16e trou, d'une distance de 216 verges. C'était le deuxième trou d'un coup dans l'histoire moderne du tournoi de la PGA. Il a ajouté des coups roulés de 18, 25 et 30 pieds.

Autres concurrents
Sa brillante tenue a complètement éclipsé les efforts des autres concurrents, y compris les détenteurs actuels des autres championnats mondiaux. Ainsi, il possède une avance de trois coups sur Nicklaus, champion des Maîtres, Charles, champion de l'Omniun britan-

nique, Boros, vainqueur de l'Omniun américain, ainsi que sur Shelly Mayfield et Mason Rudolph.

Sur un pied d'égalité à 70, on note Doug Ford, Bruce Crampton, Tony Lema, Earl Stewart et Bernie Haas.

Enfin, on compte un grand nombre de concurrents à 71, dominés par Gene Littler et Bill Johnston. Les autres sont surtout des pros de club, qui jouent rarement en tournée.

SOCCER

Dans la ligue de Soccer junior, au Parc Bards, hier soir, les Aigles de St-Pascal ont vaincu les Esperviers 1 à 0. Le seul point de la rencontre fut enregistré dès le début par Michel Therrien. Le blanchissage a été l'oeuvre de Paul Gladu.

BOXE

TOKYO — Le Japonais Hiroyuki Ebihara, 125-125 lbs, a knocké le Philippin Young Bonnie, 113 lbs, dès le premier round d'un combat qui devait en durer 10.

Sillery, non; Québec-Ouest, oui

À la suite de l'imbroglio qui subsistait depuis le début de la saison entre la ligue Senior de balle-molle de Sillery et la Commission des Loisirs de cette même cité, la ligue Senior de balle-molle, lors d'une assemblée spéciale hier soir a décidé de transférer ses pénates à Québec-Ouest.

La direction de la ligue s'était vue dans l'obligation de contredire à la dernière minute, la rencontre qui devait se disputer hier à Québec-Ouest entre les clubs Cantine Mobile et Taverne Gadiéry, pour régler définitivement le statut de la ligue. Elle s'excuse auprès des spectateurs

qui n'étaient pas au courant de la remise de ce programme.

Les six équipes, soit: la Taverne Gadiéry, la Taverne Dorchester, la Cantine Mobile, le Schuler's Chips, l'Épicerie Bergeron et le Tribe ont accepté de continuer leurs activités dans la ligue et il n'y aura aucun changement majeur concernant les équipes, le classement demeurera le même.

La direction de la ligue annonçait en même temps la nomination de Georges Roy au poste d'arbitre-en-chef du plus fort circuit de balle-molle du Québec et de la région.

Les dirigeants des équipes ont manifesté un magnifique esprit sportif au cours de cette réunion et ils secondent la ligue dans l'application d'un système de sanctions sévères, afin de conserver une ligue qui se veut progressive.

Ligue de tennis métropolitaine

ST-SACREMENT 3	
P. Stadelman	4
S. Burgess	10
J.-P. et M. Delagrave	10
A. Dery et A. Gauvin	6
vs BELVEDERE 1	
S. Levesque	10
P. Perreault	6
P. Fugère et P. Garon	4
P. Clûche et L. Roy	10
BEAUFORT 1	
R. Giroux	3
R. Pouliot	10
C. Roberge et J.-G. Turcotte	5
A. Dubreuil et R. Paquet	1
ST-RODRIQUE 3	
A. Barras	10
P. Marceau	8
J. Marceau et C. Lapointe	10
J. Marceau et R. Beland	10
BARDY 3	
Gaetan Cantin	10
J.-Z. Godin	10
F. Cantin et J. Poirier	1
E. Chabados et G. Cantin	9
vs ST-NICOLAS 3	
P. Jobin	7
Yvon Robitaille	10
Ray Dutil et H. Decoster	11
M. Massicotte et F. Dutil	11
CIVIL 3	
Paul Bloudeau	10
M. Côté	10
Lamarre et G. Laframme	10
P. Robitaille et J. St-Laurent	10
ORSAINVILLE 1	
Marc Bédard	4
R. Hébert	12
S. Rhémeau et J.-A. Ratté	5
R. Lelièvre et M. Carreau	4
CHATEAU D'EAU 3	

Finale Giguère - Blondeau ce soir

M. J.-E. Beaudin a remis lui-même hier soir à Simone Giguère et Thérèse Larue le trophée qui est l'emblème du championnat ouvert de la ville et du district en ce qui concerne le double féminin. Elles se sont mérité cette victoire en défaisant Hélène Fortin et Louise M. Côté au compte de 6-3, 6-0.

De son côté, Marc Blondeau a défait André De Chavigny au pointage de 6-3, 6-2, 6-2 dans un match chaudement disputé. Une fois de plus, Marc Blondeau devra rencontrer Jacques Giguère en finale pour essayer de lui enlever le championnat qu'il détient depuis plusieurs années. Cette importante rencontre aura lieu à 6.00 hres.

Dans le double masculin, Robert Potvin et Marc Lortie ont défait Jack Hérisset et Paul Roberge au compte de 6-3, 6-3. Ces deux jeunes joueurs ont offert une belle opposition à l'expérience d'un Marc Lortie très en forme et d'un Robert Potvin qui défendait très bien son terrain.

Dans l'autre semi-finale, Marc Blondeau et Jean-Yves Laurin ont défait André Côté et René Pelletier par 6-4, 6-3. Ce fut aussi un très beau match et les échanges étaient très intéressants à suivre.

Ce soir, à 8.30 heures, Marc Blondeau et Jean-Yves Laurin affronteront l'équipe de Marc Lortie et Robert Potvin pour l'obtention du trophée Gingras.

Un circuit majeur de natation en formation pour les professionnels

ATLANTIC CITY, N.J. (P.A.) — Les directeurs des trois principaux marathons professionnels de natation en Amérique du Nord se rencontrent ici la semaine prochaine afin de discuter de la possibilité de la formation d'une fédération.

Jim Toomey, directeur du championnat mondial de natation de longue distance d'Atlantic City, présenté mardi prochain, a invité les représentants des marathons de Toronto et du lac St-Jean à discuter la formation d'un circuit majeur de natation professionnelle.

M. Toomey a rappelé que les marathons attirent, chaque année, les meilleurs nageurs de longue distance au monde. Le marathon d'Atlantic City a lieu en juillet, suivi de celui du lac St-Jean au début d'août et celui de Toronto quelque 10 jours plus tard. Ainsi, les concurrents étrangers peuvent participer aux trois épreuves dans une période d'un mois à six semaines.

On tentera de régulariser les normes des marathons, qui se réclament tous le championnat mondial. La piste d'Atlantic City couvre une distance de 26 milles, celle du lac Ontario, 15 milles, et celle du lac St-Jean, 24 milles.

Gérard Caouette nageur de longue distance de Québec, s'entraîne très sérieusement, en vue de sa participation aux épreuves suivantes: 28 juillet, Chicoutimi à Bagotville, distance de vingt-huit milles sur le Saguenay; et le 3 août, la traversée du lac St-Jean, 24 milles.

En effet, Caouette, a parcouru dimanche dernier la distance (21 milles) entre Neuville et Québec, en quatre heures et vingt-cinq minutes. Un autre excellent nageur du Palais Montcalm, Claude Hudon, a nagé toute la distance avec lui.

Ces deux brillants nageurs de la vieille capitale ne semblaient pas fatigués du tout après avoir pris pied sur la plage du Foul-

Sérieux entraînement de G. Caouette

Gérard Caouette nageur de longue distance de Québec, s'entraîne très sérieusement, en vue de sa participation aux épreuves suivantes: 28 juillet, Chicoutimi à Bagotville, distance de vingt-huit milles sur le Saguenay; et le 3 août, la traversée du lac St-Jean, 24 milles.

En effet, Caouette, a parcouru dimanche dernier la distance (21 milles) entre Neuville et Québec, en quatre heures et vingt-cinq minutes. Un autre excellent nageur du Palais Montcalm, Claude Hudon, a nagé toute la distance avec lui.

Ces deux brillants nageurs de la vieille capitale ne semblaient pas fatigués du tout après avoir pris pied sur la plage du Foul-

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

l'Action, 1963

Début du tournoi ouvert de tennis à Sts-Martyrs

Plus de 98 joueurs de tennis de la ville et du district ont donné leurs inscriptions au populaire tournoi invitation "Georges Labrecque" qui débute cet après-midi à 14.30 précises. Etant donné le très grand nombre de participants à ce tournoi, l'organisation fut dans l'obligation de diviser la première ronde en deux journées.

Tous les meilleurs joueurs de la ville sont inscrits dans ce tournoi. Le joueur n°1 Jacques Giguère, demeure le grand favori mais de grandes surprises sont attendues vu l'inscription de Marc Blondeau, Jean Marois, Jean-Yves Laurin, André De Chavigny et Jack Hérisset qui sont susceptibles de causer des surprises dans le tournoi. Il est à noter que seulement 15 minutes seront allouées aux retardataires et que les ballés seront

fournies à la quatrième ronde.

CEDULE DU TOURNOI
1-G. Côté vs J. Lefebvre
2-J. F. Dionne vs L. Cantin
3-A. Durois vs M. Bourassa
4-René Pelletier vs P. Fuzère
5-B. Boche vs M. Delagrave

1-Gilles Poirier vs J. Bellet
2-C. DeChavigny vs P. Pouliot
3-Marc Bernard vs C. Poirier
4-Jacques Côté vs C. Bouchier
5-Michel Voyer vs M. Glusque

1-L. Francoeur vs C. Vailancourt
2-J. Bazin vs J. Lemelin
3-J. Lemieux vs P. Rouleau
4-Denis Lefebvre vs R. Lelièvre
5-R. Tanguay vs R. Lamoignon

1-Conrad Bouteau vs M. Gnois
2-W. Bellet vs M. Laliberté
3-Marc Bédard vs M. Laliberté
4-A. Simonde vs J.-P. Massicotte
5-J.-C. Rochette vs J. Piché

1-Y. Lefebvre vs M. Samson
2-J.-P. Roger vs P. Picard
3-G. Lachance vs J. Houde
4-H. Coen vs Michel Côté
5-P. Perreault vs M. Côté

Bolduc signe

Un lanceur gaucher du Parc Marchand, Claude Bolduc, a signé un contrat avec l'organisation des Reds de Cincinnati pour se rapporter le printemps prochain au camp d'entraînement de leurs clubs-fermes à Palm Beach, en Floride.

La cérémonie de signature devait se tenir ce matin, mais elle a été avancée à hier soir pour que le père de Claude put discuter des derniers détails. Le dépêchiste Tom Giordano et la nouvelle recrue de 18 ans rencontreront les membres de la Galerie sportive aujourd'hui pour fournir de plus amples détails.



● Sous la direction experte de Mlle Sandra Marks, gagnante de deux médailles aux Jeux panaméricains de Sao Paulo, ces jeunes filles qui fréquentent la piscine du Parc St-Yves à Ste-Foy ont donné hier soir l'interprétation de "Hawaian 117", lors du gala nautique présenté à ce Parc. (Photo "l'Action", par Marcel Lafort).

Le meilleur!



M. GONZAGUE LAROCHELLE

Voire garage de confiance MONTCAIM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. GONZAGUE LAROCHELLE s'est classé le meilleur vendeur du mois de juillet pour la vente d'automobiles et camionnettes. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi que tout le public, de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un MEILLEUR ACHAT voyez votre garage de confiance "MONTCAIM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, L. morio.

RICH ROLLINS FAIT COMPTER CINQ POINTS ET LES TWINS BATTENT LES YANKEES 9-3

MINNEAPOLIS, (PA) — Rich Rollins a fait compter cinq points aux 7e et 8e reprises, lorsque les Twins ont vaincu les Yankees de New York 9-3 dans la L.A.

Les Twins protégeaient une avance de 4-3 à la 7e reprise, lorsque Rollins, après avoir raté un coup, a réussi à frapper et à inscrire deux points. Il contribua au double avec les buts remplis dans l'engagement suivant.

Bill Dailey tint les Yankees en respect pendant les trois dernières manches, mais Camilo Pascual se mérita le gain. Il en était à sa première victoire depuis le 12 juin, car un mal de dos l'avait tenu inactif jusqu'à maintenant.

Ralph Terry essaya la revanche des Yankees, dont Helton Howard boucla le circuit au début de la 4e reprise.

DETROIT, (PA) — Joe Gainer a réussi un double de deux points comme frappeur d'urgence à la 11e manche, hier, alors que les Orioles de Baltimore ont triomphé des Tigers de Detroit par 8-6 dans la L.A.

Ce coup décisif a procuré le gain à Stu Miller, qui venait d'afficher une autre belle tenue en relève.

Les locaux avaient pris une avance de 5-0 au cours des trois premiers engagements, mais les Orioles étaient revenus à l'arrière en égalisant les chances à la 8e reprise.

Les Tigers reprirent l'avantage à l'aide d'un triple d'Alvin Dark à la fin de l'engagement, mais un circuit de John Orsino à la 9e manche nécessita le jeu supplémentaire.

Boog Powell, des Orioles, et Al Kaline des Tigers, ont également bouclé le circuit.

Baltimore 000 111 111 02-8 15 6
Detroit 302 000 010 000-6 12 1
McCorrill, Hall 1, Starrette 5, Miller 7, Brunet 11 et Orsino; Regan, Smith 6, Fox 7, Moss 9, Faul 11 et Freehan.
G-Miller 4-4, G-Paul 4-5.
Cir: Powell 112 Orsino 7; Del-Kaline 18.

Ille DE RADATZ

KANSAS CITY (P.A.) — Les Red Sox de Boston ont secouru les Athletics de Kansas City en comptant quatre points dès la première manche, jeudi soir. Ils en ont ajouté trois autres à la 4e manche pour couronner le tout avec deux superbes circuits à la 9e manche pour ainsi remporter une éclatante victoire de 10-6 sur les Athletics.

Le lanceur de relève Dick Radatz, considéré comme un as dans ce domaine, a blanchi les Athletics dans les deux dernières manches, remportant ainsi son 11e triomphe contre un seul revers.

NEW YORK, (PA) — Les Giants de San Francisco ont d'abord perdu une avance de 4-0, puis sont revenus de l'arrière avec deux points à la 8e manche en triomphant des Mets de N.Y. 6-5 dans la L.N. hier soir.

Les Mets réussirent leur premier point à la 6e reprise avant d'effectuer une poussée de quatre points qui leur donna l'avantage 5-4 dans l'engagement suivant, grâce à un circuit de trois points par Joe Hicks.

Galen Cisco fut la victime du retour de deux points des Giants à la 8e manche, tandis que Juan Marichal se méritait son 15e gain de la saison, en relève.

Le receveur Bailey des Giants a également bouclé un circuit de trois points à la 6e manche.

San Francisco 100 003 020-6 16 9
New York 000 001 400-3 7 0
Duffalo, Beane 7, Marichal 8 et Bailey; Barmath, Howe 8, Cisco 8 Hook et Gander.
G-Marichal 15-5, P-Cisco 6-5, Cir: SF-Bailey 14, NY-Hicks 3.

CINCINNATI, (PA) — Gene Freese a canonné un circuit alors que deux coéquipiers étaient sur les sentiers, à la première manche et les Reds de Cincinnati ont triomphé des Cardinals de St-Louis 6-3, jeudi soir.

Le lanceur de relève Jim Owens est venu au secours de l'attaquant Bob Purkey alors que les buts étaient remplis à la 7e manche.

St-Louis 000 100 110-3 8 2
Cincinnati 302 000 10x-6 10 9
Sadock, Schultz 6, Bauta 7 et McGovern; Purkey, Owens 7 et Edwards, G-Purkey, P-Sadock; Cir: Cin-Freese 1.

PITTSBURGH, (PA) — Maury Wills a fait compter quatre points, Wally Moon, Johnny Edwards et Tommy Davis, deux chacun alors que les Dodgers de Los Angeles ont écrasé les Pirates de Pittsburgh par 10-5 hier soir.

Les Dodgers ont ainsi conservé leur avance de 6½ parties en tête de la L.N.

Les vainqueurs ont réussi cinq points non mérités à la 6e manche, lorsqu'un ballon tomba en avant du marbre et prépara la voie à cette poussée.

Podres s'est mérité le gain, même s'il a eu besoin de l'aide de Larry Sherry à la 7e manche, lorsque Bob Clemente cogna un circuit de deux points.

Le lanceur perdant Earl Francis prit le chemin des douches à la 5e manche de la suite d'une attaque de trois points des visiteurs.

Los Angeles 000 033 020-10 14 2
Pittsburgh 000 100 200-5 14 2
Podres, Sherry 7 et Roseboro; Francis, Sisk, Venie 6, Face 7 Had-din 9 et Pagliaroni.
G-Podres 9-6, P-Face 3-4, Cir: Pitts-Clemente 9.

CHICAGO (P.A.) — Les Cubs de Chicago ont combiné un but sur balles avec un triple, un double et un simple, le tout pour trois points à la 6e manche, et ont triomphé des Braves de Milwaukee par 3-2 dans la L.N. hier.

Larry Jackson a enregistré le gain et Tony Cloninger, le revers.

Après un simple de Joe Torre à la 9e reprise, Jackson a cédé sa place à Lindsay McDaniel, qui retira les frappeurs suivants en 10 lancers.

Milwaukee 020 000 000-2 8 0
Chicago 000 003 000-3 8 1
Cloninger, Schneider 7, Raymond 8 et Crandall; Jackson, McDaniel 9 et Bertell.
G-Jackson 11-7, P-Cloninger 6-6.

Las Vegas (P.A.) — Sonny Liston était toujours favori à 4 contre 1, hier, dans cette cité où les paris sont légaux en vue de son combat-revanche avec Floyd Patterson, lundi prochain.

Liston, le champion qui n'a eu besoin que de 2:06 minutes pour défaire Patterson à Chicago, le 25 septembre dernier, se débarrassa de son hôte.

Pour sa part, l'ex-champion, après sa course à pied, se reposait dans sa retraite du désert, sise à six milles du centre de Las Vegas.

REGLEMENTS

Patterson sera peut-être favorisé par un règlement du Nevada exigeant un compte obligatoirement de huit secondes à chaque visite au tapis. Le fait l'aurait aidé lors de son troisième match contre Ingemar Johansson à Miami Beach, le 13 mars 1961.

D'autre part, Jim Deskin, le secrétaire de la Commission du Nevada, a révélé que ses membres se réuniraient vendredi matin afin de prendre une décision au sujet du règlement des trois K.O. Ce dernier est ordinairement mis de côté lors des matches titulaires, mais on le rétablira peut-être en raison des récentes mesures de sécurité pour les boxeurs. Selon ce règlement, un boxeur qui va au tapis à trois reprises dans le même round ne peut poursuivre le combat.

ARBITRE

Il se peut fort bien qu'on ait

PHILADELPHIE (P.A.) — La recrue John Booser, des Phillies de Philadelphie, a remporté sa première victoire dans les majeures, hier soir, un gain de 5-1 sur les Colts de Houston dans la L.N.

Les Phillies ont enregistré leur 9e triomphe dans leurs 12 dernières joutes avec un point sur un but sur balles à la 2e manche et des circuits de deux points par Don Demeter et Don Hoak aux 3e et 8e reprises.

A la 7e manche, la recrue Jim Wynn a fait compter l'unique point des Colts avec un triple.

Houston 000 000 100-1 3 3
Philadelphie 012 000 02x-5 6 0
Johnson, McMahon 8 et Bateman; Booser et Dalrymple, G-Booser, P-Johnson; Cir: Phil-Demeter 16, Hoak 3.

TENNIS

RIVER FOREST (P.A.) —

Darlene Hard et Billy Jean Moffitt, favorites nos 1 et 2 respectivement, ont subi la défaite hier au championnat national de tennis sur court d'argile. Le favori Chuck McKinley a failli subir le même sort.

Judy Alvarez a triomphé de Mlle Hard par 8-6, 6-2, tandis que Victoria Palmer disposait de Mlle Moffitt par 6-1, 3-6, 6-4, en quarts-de-finales.

Pour sa part, McKinley a dû revenir de l'arrière avec son puissant service en triomphant de Butch Newman par 5-7, 7-5, 4-6, 6-3.

En semi-finales masculines, McKinley affrontera Herbert Fitzgibbons, qui a avancé en vertu de son gain de 3-6, 6-0, 6-4, 7-5, sur Cliff Buchholz, tandis que Dennis Ralston fera face au favori étranger Ronald Barnes, du Brésil.

Par W. R. WHEATLEY

OTTAWA, PC — Marlene Stewart Streit a éliminé la seule aspirante américaine dans l'omnium féminin canadien hier en l'emportant par 3-2 sur Mme Anne Stranahan.

D'autre part, Mme J. M.



● A gauche, l'instructeur Jim Trimble des Alouettes (au 1er plan) regarde ses protégés à l'oeuvre contre les Stampede de Calgary, dans la première partie d'exhibition de la saison. Sandy Stephens est au 2e plan. C'était la première fois que Trimble dirigeait les Alouettes du



terrain, depuis son arrivée à Montréal. Sur la photo de droite, Don Clark des Alouettes est plaqué par un joueur du Calgary, après un court

gain durant la même joute. Au second plan, c'est Billy Ray Locklin des Alouettes. (Téléphoto UPI).

Marlene Stewart Streit a éliminé la dernière Américaine à l'omnium

Netterfield, de Winnipeg, a causé une surprise lors de la deuxième ronde, en battant, en disposant de la championne de l'an dernier, Gayle Hitchens, au 18e trou.

Mme Streit avait facilement triomphé de Mlle Ellen Driscoll, de St-Jean, N.B., en matinée, par 6 et 5. Quant à Mme Netterfield, elle a surmonté un déficit de trois trous dans l'après-midi en vainquant Mme Robert Lyle, de Montréal, par 2 et 1.

Les autres golfeuses qui sont passées en semi-finales sont Joanne Riddell, de Montréal, et Gail Harvey, de Toronto.

Mlle Harvey l'a emporté par 3 et 2 sur Sue Hilton, de London, championne canadienne 1962 en circuit fermé. En matinée, Mlle Harvey avait facilement triomphé de Mme J. H. Todd, de Vancouver, par 6 et 5.

Pour sa part, Mlle Riddell, après avoir vaincu Barbara Renwick, de Vancouver, par 4 et 2 en matinée, a disposé facilement de sa concitoyenne Mary Darling par 6 et 5 dans

SEMI-FINALISTES

Dans les semi-finalistes, Mme Streit, qui est favorite pour remporter son septième titre canadien fera face à Mlle Riddell, tandis que Mme Netterfield affrontera Mlle Harvey.

VICTIME

Mme Lyle était passée en troisième ronde dans la matinée grâce à un gain de 5 et 4 aux dépens de Jocelyne Boudreau, de Trois-Rivières. Toutefois, elle devait s'incliner devant Mme Netterfield dans l'après-midi.

Pour sa part, Marlene Gable, de la Californie, a subi l'élimination en matinée devant Mary Darling, qui a remporté les 11e et 18e trous pour nécessiter un 19e. Un mauvais coup de départ par Mlle Gable donna alors une victoire facile à Mlle Darling.

Enfin, Mlle Harvey avait une avance de deux coups sur Mlle Hilton après le premier neuf.

Elle a porté son avantage à trois trous au 11e, mais Mlle Hilton l'a réduit à deux au 15e en raison d'un birdie. Le match a pris fin lorsque le 15e trou fut divisé.

Le vote pour le champion augmente

Plus on approche du jour du combat entre Floyd Patterson et Sonny Liston, plus le vote favorise le champion. Alors que les paris officiels sont de 4 contre un, le courrier de la journée a apporté 40 votes pour Sonny et 6 pour Floyd. C'est donc un grand total de 136 pour Liston et de 41 pour Patterson avec encore trois jours de vote.

Voici le détail du scrutin :

Ronde	Liston	Patterson
1	4	0
2	8	1
3	21	2
4	18	4
5	36	2
6	14	7
7	11	7
8	5	4
9	3	2
10	6	1
11	4	1
12	2	3
13	1	2
14	1	0
15	0	0
Dec.	2	5

Faites votre choix

Tous les lecteurs qui favorisent l'un ou l'autre des deux adversaires du prochain combat mondial des poids lourds sont invités à préciser leur choix sur le tableau de ce bulletin. Il suffit d'indiquer qui gagnera la bataille en traçant une croix dans l'une des cases en regard du boxeur préféré. Si l'on prévoit une victoire avant la limite, il faut placer cette croix sous le numéro de la ronde marquant la fin anticipée du duel. Le temps prévu de l'arrêt prématuré du combat devra être indiqué en dessous. Ceux qui entretiennent une victoire par décision doivent tracer une croix dans l'une des deux dernières cases et indiquer le nombre de points accordés à chacun des deux boxeurs; (1) point par ronde.

Après avoir été déposés, ce bulletin devra être déposé dans la boîte aux lettres de "L'Action" ou expédié par la poste à l'adresse suivante:

L'Action Sportive,
3 Place Jean-Talon,
Québec 2, P. Q.

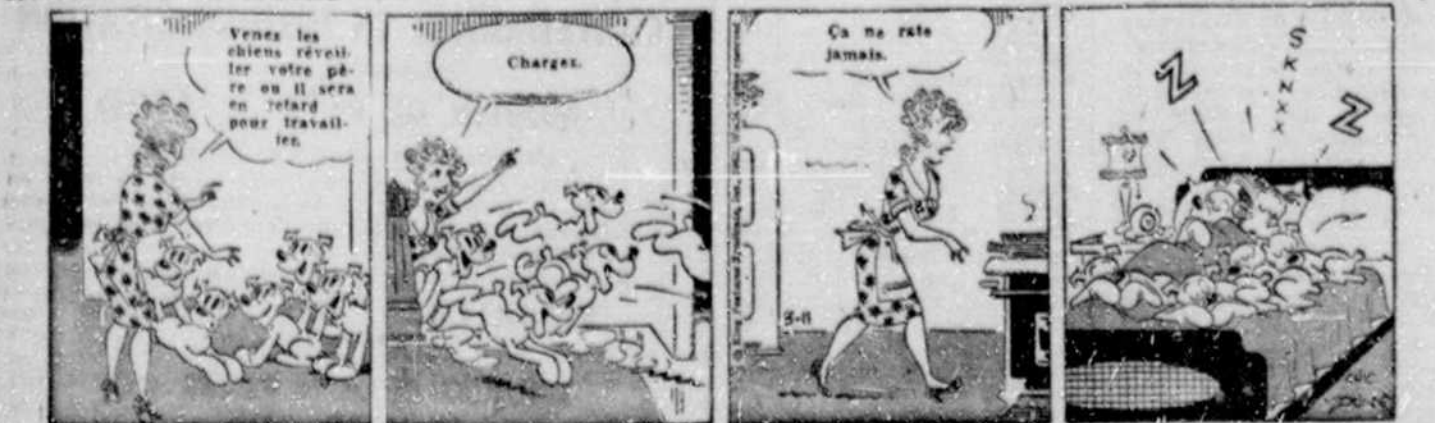
Tous les bulletins devront être mis à la poste avant minuit, le 21 juillet 1963. Passé cette heure et cette date, ils ne seront plus considérés.

Le lecteur qui aura prévu avec le plus de précision le dénouement du grand combat entre Sonny Liston et Floyd Patterson se verra attribuer un prix de \$25.00 par notre journal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Pts
Liston (champion)																
Patterson (aspirant)																

Nom _____ Prénoms _____
Adresse _____
No _____ Rus _____ Ville _____ Province _____

LA FAMILLE TETEBECHE



TERRY ET LES PIRATES





ciné

BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

na des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et de la Rive Sud.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma.

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'inconvénient mais ils sont à condition de vouloir réfléchir et juger.

(R) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui généralement pas d'adultes. Ces films ne conviennent généralement pas d'adultes.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale.

BIENVILLE. — Ennemi public (A) à 2,35 (samedi et dimanche 7,35 hres). Le bagarreur du Montana (AA) à 8,30 (samedi et dimanche à 6,45, 9,30 hres).

CAPITOT. Muttiny on the ship (A) à 1,12, 4,35 et 8,00 hres.

CARTIER. — Le dingue du palace à 1,00, 3,55, 5,55, 9,30 h. Nouvelles à 2,10, 5,10, 8,35 hres. Le twist est roi (A) à 2,35, 5,35 et 8,20 hres.

CINÉ-AR. Tu seras un homme mon amour (T) à 2,15, 5,27 hres. Picnic (AR) à 2,30, 7,15 hres. Nouvelles à 1,10, 9,10 hres.

CLASIC. Les aventuriers (A) à 1,15, 2,30, 9,10 hres. Premier train de Santa-Cruz (A) à 3,30, 7,35 hres.

EMPÉDOCLE. Court métrage à 2,00, 8,20 hres. Les liaisons amoureuses (P).

LEVIS. — Les fiancées d'Miller (A) à 6,15, 9,30 hres. Années à 7,30 hres. Fantasia mexicaine (A) à 9,00 hres. Dimanche, matinée à 1,30 hre.

CINÉMA DE PARIS. — L'homme et le cheval à 1,30 h. Le monde en feu (AA) à 1,55, 5,10, 8,35 hres. Nouvelles à 3,30 et 8,15.

PGALLE. — Les aventuriers du Mont-Atto (A) à 12,40, 3,34, 9,55 hres. Les lions dans la bergeira (A) à 1,40, 5,13, 8,25 hres. Nouvelles à 2,34 et 8,20.

PRINCESSE. — Sujets à 1,00, 6,02 hres. Filles délinquantes (AR) à 1,57, 6,39 hres. Les sept ours (A) à 2,45, 7,44 hres. Chasse sur un toit brûlant (AR) à 4,18, 9,20 hres.

IMPERIAL. — Suleïta à 1,60, 4,30, 8,60, 12,90, 17,20, 21,50, 25,80, 30,10, 34,40, 38,70, 43,00, 47,30, 51,60, 55,90, 60,20, 64,50, 68,80, 73,10, 77,40, 81,70, 86,00, 90,30, 94,60, 98,90, 103,20, 107,50, 111,80, 116,10, 120,40, 124,70, 129,00, 133,30, 137,60, 141,90, 146,20, 150,50, 154,80, 159,10, 163,40, 167,70, 172,00, 176,30, 180,60, 184,90, 189,20, 193,50, 197,80, 202,10, 206,40, 210,70, 215,00, 219,30, 223,60, 227,90, 232,20, 236,50, 240,80, 245,10, 249,40, 253,70, 258,00, 262,30, 266,60, 270,90, 275,20, 279,50, 283,80, 288,10, 292,40, 296,70, 301,00, 305,30, 309,60, 313,90, 318,20, 322,50, 326,80, 331,10, 335,40, 339,70, 344,00, 348,30, 352,60, 356,90, 361,20, 365,50, 369,80, 374,10, 378,40, 382,70, 387,00, 391,30, 395,60, 400,00, 404,30, 408,60, 412,90, 417,20, 421,50, 425,80, 430,10, 434,40, 438,70, 443,00, 447,30, 451,60, 455,90, 460,20, 464,50, 468,80, 473,10, 477,40, 481,70, 486,00, 490,30, 494,60, 498,90, 503,20, 507,50, 511,80, 516,10, 520,40, 524,70, 529,00, 533,30, 537,60, 541,90, 546,20, 550,50, 554,80, 559,10, 563,40, 567,70, 572,00, 576,30, 580,60, 584,90, 589,20, 593,50, 597,80, 602,10, 606,40, 610,70, 615,00, 619,30, 623,60, 627,90, 632,20, 636,50, 640,80, 645,10, 649,40, 653,70, 658,00, 662,30, 666,60, 670,90, 675,20, 679,50, 683,80, 688,10, 692,40, 696,70, 701,00, 705,30, 709,60, 713,90, 718,20, 722,50, 726,80, 731,10, 735,40, 739,70, 744,00, 748,30, 752,60, 756,90, 761,20, 765,50, 769,80, 774,10, 778,40, 782,70, 787,00, 791,30, 795,60, 800,00, 804,30, 808,60, 812,90, 817,20, 821,50, 825,80, 830,10, 834,40, 838,70, 843,00, 847,30, 851,60, 855,90, 860,20, 864,50, 868,80, 873,10, 877,40, 881,70, 886,00, 890,30, 894,60, 898,90, 903,20, 907,50, 911,80, 916,10, 920,40, 924,70, 929,00, 933,30, 937,60, 941,90, 946,20, 950,50, 954,80, 959,10, 963,40, 967,70, 972,00, 976,30, 980,60, 984,90, 989,20, 993,50, 997,80, 1002,10, 1006,40, 1010,70, 1015,00, 1019,30, 1023,60, 1027,90, 1032,20, 1036,50, 1040,80, 1045,10, 1049,40, 1053,70, 1058,00, 1062,30, 1066,60, 1070,90, 1075,20, 1079,50, 1083,80, 1088,10, 1092,40, 1096,70, 1101,00, 1105,30, 1109,60, 1113,90, 1118,20, 1122,50, 1126,80, 1131,10, 1135,40, 1139,70, 1144,00, 1148,30, 1152,60, 1156,90, 1161,20, 1165,50, 1169,80, 1174,10, 1178,40, 1182,70, 1187,00, 1191,30, 1195,60, 1200,00, 1204,30, 1208,60, 1212,90, 1217,20, 1221,50, 1225,80, 1230,10, 1234,40, 1238,70, 1243,00, 1247,30, 1251,60, 1255,90, 1260,20, 1264,50, 1268,80, 1273,10, 1277,40, 1281,70, 1286,00, 1290,30, 1294,60, 1298,90, 1303,20, 1307,50, 1311,80, 1316,10, 1320,40, 1324,70, 1329,00, 1333,30, 1337,60, 1341,90, 1346,20, 1350,50, 1354,80, 1359,10, 1363,40, 1367,70, 1372,00, 1376,30, 1380,60, 1384,90, 1389,20, 1393,50, 1397,80, 1402,10, 1406,40, 1410,70, 1415,00, 1419,30, 1423,60, 1427,90, 1432,20, 1436,50, 1440,80, 1445,10, 1449,40, 1453,70, 1458,00, 1462,30, 1466,60, 1470,90, 1475,20, 1479,50, 1483,80, 1488,10, 1492,40, 1496,70, 1501,00, 1505,30, 1509,60, 1513,90, 1518,20, 1522,50, 1526,80, 1531,10, 1535,40, 1539,70, 1544,00, 1548,30, 1552,60, 1556,90, 1561,20, 1565,50, 1569,80, 1574,10, 1578,40, 1582,70, 1587,00, 1591,30, 1595,60, 1600,00, 1604,30, 1608,60, 1612,90, 1617,20, 1621,50, 1625,80, 1630,10, 1634,40, 1638,70, 1643,00, 1647,30, 1651,60, 1655,90, 1660,20, 1664,50, 1668,80, 1673,10, 1677,40, 1681,70, 1686,00, 1690,30, 1694,60, 1698,90, 1703,20, 1707,50, 1711,80, 1716,10, 1720,40, 1724,70, 1729,00, 1733,30, 1737,60, 1741,90, 1746,20, 1750,50, 1754,80, 1759,10, 1763,40, 1767,70, 1772,00, 1776,30, 1780,60, 1784,90, 1789,20, 1793,50, 1797,80, 1802,10, 1806,40, 1810,70, 1815,00, 1819,30, 1823,60, 1827,90, 1832,20, 1836,50, 1840,80, 1845,10, 1849,40, 1853,70, 1858,00, 1862,30, 1866,60, 1870,90, 1875,20, 1879,50, 1883,80, 1888,10, 1892,40, 1896,70, 1901,00, 1905,30, 1909,60, 1913,90, 1918,20, 1922,50, 1926,80, 1931,10, 1935,40, 1939,70, 1944,00, 1948,30, 1952,60, 1956,90, 1961,20, 1965,50, 1969,80, 1974,10, 1978,40, 1982,70, 1987,00, 1991,30, 1995,60, 2000,00, 2004,30, 2008,60, 2012,90, 2017,20, 2021,50, 2025,80, 2030,10, 2034,40, 2038,70, 2043,00, 2047,30, 2051,60, 2055,90, 2060,20, 2064,50, 2068,80, 2

MOTS CROISES

PROBLEME No 145

HORIZONTAL

1—Se dit d'un animal au-dessus du
larynx — Traché, souple (fig.)
2—Choisi — Parcourir des yeux —
Obscurité.
3—Quantité de ce qui entre dans un
composé — Pour les anciens Hé-
breux, étranger — Trépage.
4—Selle de bête de somme — Fail-
le vive voix — Conjugaison.
5—Variété d'argile — Plante textile

VERTICAL

6—Chapeau (Pop) — Belle-mère de
Ruth.
7—Vendredi en tirant — Gros usage
épais.
8—Venue au monde — Fils de Noé.
9—Voix de femme — Carnet servant
à prendre des notes.
10—Faire tort, faire obstacle — Gen-
te de fougères.
11—Neud coulant pour prendre du gl-
cier — S'humidifier.

6—Suite. — Mollesque — Continuation d'une oeuvre écrite.	11—Neud coulant pour prendre du gibier. Préquession — Symbole de la goûte d'Omme.
7—Conjonction — Quantité de germin qui en fait une fois sur l'aire — Prairie.	12—Gout d'oû on vive — Fatigues et épuisement de la vieillesse. — Et ils sont de couleur différente.
8—Prénom masculin — Suite de naves composées de deux parties. — Pied de vigne — Légumineuse.	13—Monnaie italienne — Rendre moins honnête (Pg).
9—Etendue d'eau entourée de terre des deux côtés — Marais.	14—Rendre, allonger. Un des Etats de la fédération de Malaisie.
10—Terrain ensemencé. Appelée en général — De peu de valeur.	15—Froquer-cous à la rhénane de l'ordon. Le Chef — Voir l'ordon.
11—Manœuvre en Amérique du Sud — Vaste étendue d'eau — Poème de Byron.	16—F. J. F. — Prix \$0.35
12—Prép. latine — Mammifère carnivore — Race de chiens.	

SOLUTION DU PROBLEME No 144

[illegible][illegible][illegible]

11 

12

13

14

15

 LES ÉCHECS 

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE, 10e partie

Blancs : Botvinnik (4½)
Noirs : Petrossian (5½)
Debut : Gambit Dame Acceptée

1 d4, d5; 2 e4, dxc4; 3 Cf3, Cf6; 4 e3, e5; 5 Fxc4, c5;
6 0-0, a6; 7 a4, Cc6; 8 De2, cxd4; 9 Td1, Fe7; 10 exd4, 0-0;

11 Cc3, Cb5; 12 Fg5, Fd7; 13 d5, exd5; 14 Cxd5, Cxb5;
15 Fxd5, Cxd5; 16 Txd5, Fxg5; 17 Kxg3, h5; 18 Bd2, Bg4;
19 Txf7, Df8; 20 Txb7, Tad8; 21 Da5, Td6; 22 Db4, Tf4a;
23 Tf1, Td4; 24 Db4, Tg8; 25 Dc2, Tg2; 26 Dc7, Df4;
27 Dxf4, Tg4; 28 Bg4, Tg8; 29 Tb4, f3; 30 exf3, T8c2; 31 b3,
Th2; 32 g2;
36 a4, Txb3; 37 Te6, Tb4; 38 Txa6, Txb4; 39 Rg3, g5;
40 Rg2, Rg6; 41 Ta8, Tf4; 42 a5, Ta4; 43 a6, Nulle.

N.190763 **P.H. Nadeau**

CONTREMAITRE EN INSTRUMENTATION

demandé pour un

MOULIN DE PATE A PAPIER

blanchie, d'une capacité de 350 tonnes

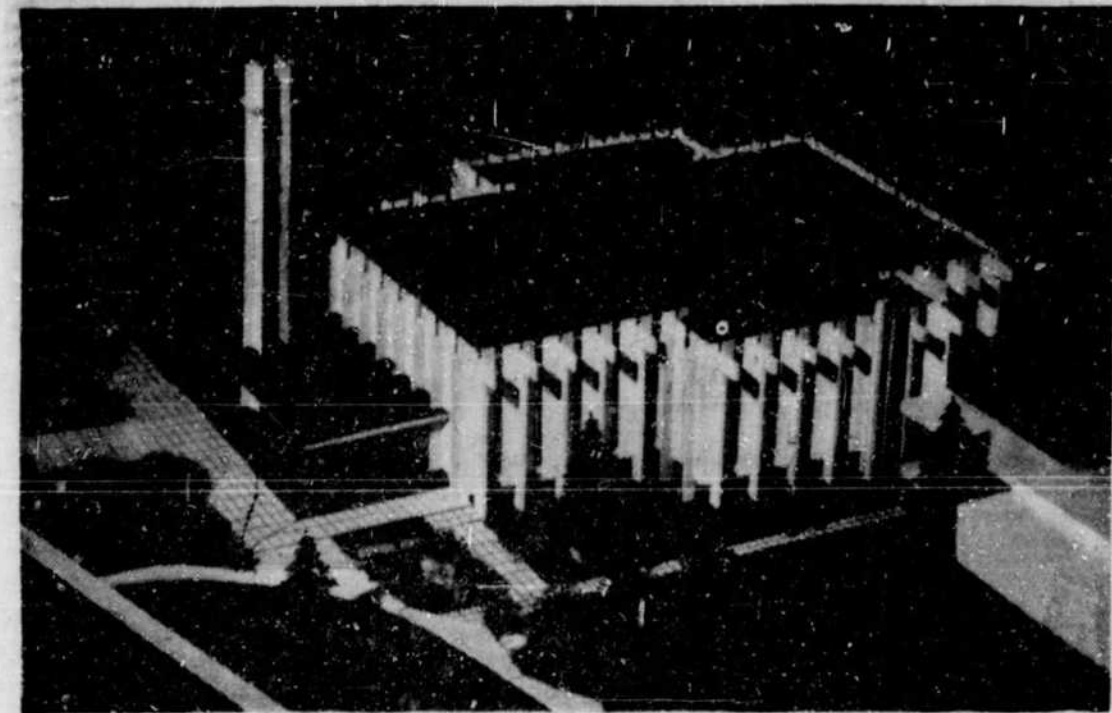
Les candidats doivent posséder cinq ans d'expérience au minimum, comme contremaître ou mécanicien de lière classe en instrumentation, de préférence dans l'industrie du papier ou de la pâte à papier.

On accordera la préférence aux candidats bilingues.

**DEPARTEMENT DES RELATIONS
INDUSTRIELLES**

THURSO PULP & PAPER CO.
THURSO, QUE.

Le béton précontraint au service de l'architecture



Vue à vol d'oiseau de l'église Saint-Richard de Côte Saint-Luc, à Montréal, une œuvre mettant une technique conventionnelle, le béton précontraint, au service d'une esthétique architecturale tout à fait nouvelle évoquant l'élan du gothique et qui a valu à M. Maurice Robitaille, architecte de Beaulieu, Québec, le premier prix du concours annuel du Prestressed Concrete Institute, pour l'utilisation la plus novatrice du béton précontraint en Amérique du Nord.

Participez au Concours

DEL MONTE

Lundi, Mercredi, Vendredi

10 h. 25 a.m.

Vous n'avez qu'à deviner le nom d'une localité, d'un personnage ou d'un site historique bien connu pour gagner des prix en argent, et nombre d'autres prix de consolation.

Un indice est donné chaque jour.



moderne et toujours de bonne compagnie

sur les écrans de TV

Voir la "Clés-Bulletin" pour connaître la signification des codes morales.

Ces programmes sont sujets à changements.

CFPM-TV — Canal 4

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 5

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 6

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 7

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 8

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 9

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 10

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 11

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 12

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

CHRC-TV — Canal 13

VENDREDI, 19 JUILLET

10.30—Mire et musique
11.30—Mire et musique
12.00—Histoires commémoratives
12.05—De tout, de tous
12.30—Mire et musique
13.30—Mire et musique
14.30—Mire et musique
15.30—Mire et musique
16.30—Mire et musique
17.30—Mire et musique
18.30—Mire et musique
19.30—Mire et musique
20.30—Mire et musique
21.30—Mire et musique
22.30—Mire et musique
23.30—Mire et musique

Les "Affaires Culturelles" subventionnent 10 équipes

(Par Jacques Jobin)

L'ombre qui couvrira alors notre région sera assez dense et les automobilistes qui circuleront seront contraints d'allumer les phares de leur véhicule. On leur recommande cependant de s'abstenir de circuler. En pleine totalité d'éclipse la lumière est comparable à celle d'un clair de lune.

Si l'on considère que les routes de la province seront passablement achalandées, il n'est pas absolument nécessaire de se déplacer pour les gens de Québec.

Pour ceux qui désirent capter ce phénomène à l'aide d'une caméra, deux points sont essentiels. Il faut d'abord être muni d'une lentille de téléphone assez puissante car le soleil n'est tout de même qu'un très petit point dans l'immensité de la voûte céleste. D'autre part il faut absolument que la lentille photographique soit recouverte d'un filtre très dense. Les rayons du soleil, quoique cachés partiellement, demeurent encore très puissants. Rappelez-vous encore une fois, c'est nécessaire, qu'il faut protéger ses yeux et ne pas regarder l'éclipse à l'oeil nu. Le meilleur moyen est d'employer une pellicule de film développée que l'on utilisera en deux ou trois épaisseurs, selon les besoins.

Soulignons que la lune qui couvrira le soleil le touchera d'abord dans le bas du côté droit pour le laisser dans le haut du côté gauche. A Québec il fera très sombre durant presque une demi-heure.

Le ministère des Affaires culturelles subventionnera quelque 10 équipes d'astronomes québécois qui se répartiront le long du sentier de totalité de l'éclipse solaire samedi. Ces équipes sont composées d'astronomes de la Société royale d'astronomie du Canada faisant partie des différentes sections du Québec.

Environ une trentaine de spécialistes établiront ainsi leur camp des frontières de l'Ontario jusqu'à celles du Maine. Leur but est principalement de prendre le plus de photographies de l'éclipse, des protubérances du soleil, etc. C'est pour cette raison qu'ils sont répartis sur tout le sentier québécois de la totalité de l'éclipse, afin d'avoir la plus grande probabilité de beau temps, soit dans une région, soit dans l'autre.

Pour les aider dans leur travail, l'association des radio-amateurs de la province établira une chaîne de communication qui reliera ces équipes entre elles. Les sans-filistes donneront trois points de contacts aux astronomes. D'abord lorsque la lune commencera à voiler le soleil, lorsque l'éclipse sera totale et finalement, lorsque le disque lunaire découvrira complètement celui du soleil.

On peut se demander à quel servira ce système de communication. L'une de ses premières préoccupations sera de donner les renseignements au cinquième de seconde près, qui permettront aux astronomes québécois de vérifier les prévisions des spécialistes.

En deuxième lieu il faut considérer que l'ombre de l'éclipse solaire voyageant sur la terre à une vitesse atteignant 3,000 milles à l'heure. Le temps qu'il aura donc les astronomes pour prendre les photographies sera nécessairement très court, ne dépassant guère la minute de totalité d'éclipse. Ainsi donc, si les prévisions s'avèrent inexactes, ne serait-ce que de quelques secondes, il faut que les astronomes soient exactement au courant, pour être prêts. Aussi, les astronomes communiqueront-ils les conditions atmosphériques d'une place à l'autre. Hier, on prévoyait pour samedi une journée de beau temps. Si le ciel était nuageux, cela réduirait énormément les chances de succès pour les photographes.

M. O. Lachance réélu maire de St-Laurent

A une élection, tenue le 15 juillet 1963, en la paroisse de St-Laurent Ile d'Orléans, le vote populaire a accordé à M. Oscar Lachance, maire sortant de charge, une majorité imposante. Également par la voix du scrutin, MM. les conseillers Alexandre Coulombe et François-Xavier Lachance, ont été réélus pour un autre terme, avec une forte majorité; M. François Gosselin qui se présentait en remplacement de M. Joseph Plante, conseiller sortant de charge, a été choisi par les électeurs, qui lui ont accordé un vote majoritaire imposant.

Les contribuables de St-Laurent semblent approuver le programme que la présente administration s'était tracé, au début du terme qui vient de se terminer, le prochain programme sera le terme commençant cette année.

20 chefs d'accusation

MONTREAL (P.C.) — Raymond Villeneuve, âgé de 19 ans, devra subir son procès sous 20 accusations à la suite des récents attentats commis par le Front de Libération Québécois.

Il devient le premier des 18 présumés membres du FLQ à être envoyé à son procès sous toutes les accusations portées par la Couronne.

Un Indien est dégoûté de la police des "Blancs"

MONTREAL (P.C.) — Un Indien mohawk de la réserve de Caughnawaga, Charles Canadien, s'est dit hier aussi dégoûté des lois des "visages pâles" que ses ancêtres l'avaient été.

Son magasin de la réserve a été cambriolé en fin de semaine pour la quatrième fois en quatre ans et ni la Gendarmerie royale ni la Sûreté provinciale n'ont réussi à découvrir les auteurs de ces méfaits.

Lors du dernier cambriolage, dit M. Canadien, les voleurs ne se sont pas contentés d'emporter de la marchandise, mais ont également mis le feu au magasin. "Je suis un homme ruiné", a dit l'Indien.

Il a fait savoir au cours d'une entrevue qu'il a avisé la Gendarmerie royale, mais qu'on lui a répondu qu'elle ne pouvait agir que s'il s'agissait d'un cas de contrebande ou d'un autre cas relevant de la Gendarmerie.

M. Canadien a donc avisé la Sûreté provinciale. L'enquête a

SERVICES SPÉCIAUX

Nous garantissons la fraîcheur de nos

FLEURS

Au service du public Québecois depuis 40 ans.

1183, rue St-Jean

Tél.: 522-6868

338802 22-6 (mar.j.s. ou 20-7) S.

Les Hongrois impressionnent Richard Nixon



BUDAPEST (Reuter) — M. Richard Nixon, ancien vice-président des États-Unis, actuellement en visite privée en Hongrie, s'est rendu à la légation américaine à Budapest. Toutefois, déclare-t-on à la légation, il n'a pas rencontré le cardinal Mindszenty, en raison du caractère du séjour du cardinal à la légation.

Le cardinal s'est réfugié à la légation américaine au cours de l'insurrection de 1956.

Interrogé au sujet de ses impressions sur la Hongrie, M. Nixon a déclaré: "Dans aucun autre pays, on ne manifeste une sympathie aussi authentique à l'égard des Américains... ni en Union soviétique ni en Pologne on n'oserait critiquer le gouvernement comme on le fait ici, sur la place publique".

avis de décès

BOUCHARD. — A l'hôpital St-Augustin, le 18 juillet 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Arthur Bouchard, époux de feu dame Léda Tremblay, demeurant à 917 Ave. Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ des funérailles à 12 heures 45. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 12 heures 30, pour l'église de St-Charles de Limoulin, et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (3 fs)

FISET. — A l'ancienne-Lorette, le 18 juillet 1963, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédée dame Yvonne Boivin, épouse de feu M. Raoul Fiset, demeurant à 2419, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert Enr., 844 Ave. Royale à 8 heures 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. 18-7 (2 fs)

GOULET. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 17 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Zoraida Blisson, épouse de M. Honorius Goulet. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des salons Edgar Mercier, Vallée Jonction, à 8 heures 45, pour l'église de Vallée Jonction, et de là au cimetière paroissial. 18-7 (2 fs)

LACHANCE. — A St-Joachim, Montmorency, le 17 juillet 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Ludger Lacasse, époux de dame Albertine Boucher, demeurant à 44, 3ème Avenue, St-Joachim. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 juillet à 8h30. Départ de la résidence mortuaire, à l'adresse ci-dessus, à 8h. 15 pour l'église de St-Joachim, et de là au cimetière paroissial. 18-7 (2 fs)

MARTEL. — A l'hôpital Ste-Marie de Québec, le 17 juillet 1963, à l'âge de 95 ans et 5 mois, est décédée dame Emma Paquet, épouse de feu M. Joseph Martel, demeurant à Cap-Santé. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ des salons mortuaires A. Denis & Fils, 341, rue St-Jacques, Donnacona, à 10 heures 40, pour l'église de Cap-Santé et de là au cimetière paroissial. 18-7 (2 fs)

BOULET. — Samedi, le 20 juillet 1963, à 8 heures 30, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Henri Boulet, époux de feu dame Marie-Laure Hallé. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34293 19-7 (2 fs) S.A.

BOUTET. — Samedi, le 20 juillet 1963, à 8 heures 30, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Henri Boulet, époux de feu dame Marie-Laure Hallé. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34238 19-7 (1 fs) S.A.

BOULIOT. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 16 juillet 1963, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Rita Vézina, épouse de M. René Pouliot. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire, chez M. Albert Pouliot, à 9 heures 45, pour l'église de La Durantaye et de là au cimetière paroissial. 17-7 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BEGIN. — Lundi, le 22 juillet 1963, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de dame Déla Pichette, épouse de feu M. Pierre Bégin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34293 19-7 (2 fs) S.A.

Le public n'est plus admis au village-fantôme de Val-Jalbert

QUEBEC (P.C.) — Les autorités ont mis fin lundi matin à une expérience prématurée d'admission du public au village-fantôme de Val-Jalbert, en voie de restauration par le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, à 130 milles au nord-ouest d'ici, près de Roberval.

Un porte-parole du ministère, M. Marc Hardy, a expliqué que l'expérience tentée depuis le 24 juin avait démontré l'impossibilité d'assurer la sécurité du public avant le réaménagement complet d'au moins un secteur. On pourrait alors garder les autres fermés et les ouvrir successivement une fois les travaux complétés.

Le village de Val-Jalbert était né en 1901, de l'établissement d'une usine de pulpe. Après la fermeture de celle-ci, en 1927, la population y végéta une couple d'années, puis abandonna les lieux.

Interdit au public depuis son acquisition par le gouvernement provincial, en 1949, l'emplacement passait en avril 1962, à l'office du tourisme, intégré

depuis dans le nouveau ministère du tourisme. Il figure dans les plans de parcs routiers de la région du lac St-Jean.

Pour continuer d'admettre le public des ce stade de la remise en valeur, il aurait fallu "englober" les salaires d'équipes d'une douzaine de gardiens se relevant trois fois par jour. Ce personnel aurait été nécessaire tant pour assurer la sécurité du public que pour prévenir les dégradations. Quelques-unes d'ordre mineurs avaient été signalées au cours des trois dernières semaines.

La chute qui alimentait l'usine en énergie offre encore de riches attraits touristiques, de même que les deux rivières qui traversent le domaine. L'une d'elle pourrait être ouverte à la pêche à la ouananiche.

Le domaine s'étend sur près d'un mille carré et les autorités ont encore à décider quelles constructions de l'hôtel et d'une soixantaine de résidences, devront être restaurées et lesquelles devront être sacrifiées.

Mois de mai

La route fait plus de victimes que l'an dernier

OTTAWA (P.C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé lundi que durant le mois de mai, les accidents de la route dans toutes les parties du Canada, à l'exception du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, ont tué 317 personnes. C'est une augmentation appréciable sur le nombre de 231 accidents fatals survenus sur les routes canadiennes l'an dernier, durant le même mois.

Voici un tableau comparatif des accidents mortels attribuables à la circulation, survenus dans chaque province durant le mois de mai. Le chiffre entre

les tirets indique le nombre des accidents survenus durant le mois correspondant, l'an dernier.

Terre-Neuve, 1 — 1; Ile du Prince Edouard, 1 — aucun; Nouvelle-Ecosse, 26 — 7; Nouveau-Brunswick, 12 — 9; Québec, 103 — 79; Ontario, 113 — 92; Manitoba, on ignore le résultat du relevé — 8; Saskatchewan, 16 — 10; Alberta, 21 — 16; Colombie Britannique, 24 — 17; Yukon, aucun — aucun; Territoires du Nord-Ouest, résultat inconnu.

Progrès de l'unité des chrétiens depuis 50 ans

MONTREAL (CCC) — Au cours des cinquante dernières années, l'unité a fait des progrès "miraculeux", a déclaré l'évêque anglican de Bristol, le T. R. Oliver Tomkins, lors des discours qu'il a prononcés samedi devant la Conférence de "Foi et Constitution" qui se tient à l'Université McGill.

L'évêque anglican a souligné la portée du dialogue qui s'est établi au cours de ces dernières années entre l'Eglise catholique romaine et le reste du monde chrétien. Cinq observateurs catholiques romains et quinze invités (théologiens) représentant cette Eglise participent à la Conférence de Montréal.

"De même que nous nous réjouissons de la courtoisie avec laquelle les observateurs non catholiques ont été invités à participer au concile de Vatican II, nous nous réjouissons maintenant d'être de la même manière invités à observer catholiques romains qui se trouvent

Nouvelle usine à Granby

GRANBY (P.C.) — Une nouvelle usine d'une superficie de 17,000 pieds carrés s'établira à Granby et les travaux de construction doivent débuter aujourd'hui même.

La nouvelle usine a été annoncée hier par le maire Horace Bolduc qui a déclaré que le contrat a été signé à Boston.

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N



Manifestez, mais dans l'ordre

• A New York, les policiers se servent de haut-parleurs portatifs pour faire respecter pendant les manifestations. Notre document montre un piquet d'étudiants devant l'édifice de la Dan River Mills Co.

Pendant une semaine au moins

Pas de manifestation raciale, ordonnent les chefs noirs

Marche populaire sur Washington le 28 août

Kennedy: "J'ai hâte d'accueillir les manifestants,"

CAMBRIDGE, Md (P.C.-P.A.) — Les leaders noirs ont contremandé, hier, en guise d'essai, les manifestations raciales pour une semaine au moins à la suite de la promesse qu'a faite le gouverneur M. J. Millard Tawes, de former un comité d'avocats distingués qui contribuera à rétablir l'ordre et la paix à Cambridge.

telles que Charleston, C. du S., aux prises depuis plusieurs semaines avec les luttes entre Blancs et Noirs, sont restées hier relativement calmes.

A Washington, le président Kennedy a lancé un autre avertissement sur le danger des manifestations raciales. Durant sa conférence de presse régulière, le président a dit qu'il avait tout lieu de croire que la marche populaire sur la capitale le 28 août serait pacifique.

Il a ajouté qu'il prévoit que les manifestants exprimeront des points de vue forts. "Je crois que cela entre dans une grande tradition. Je serai là et j'ai hâte d'accueillir les manifestants", a dit le président.

Mais en des endroits comme Cambridge, a dit le président, il y a tous les soirs danger de violence, "ce qui ne va pas, a-t-il précisé, aider la cause de l'avancement des Noirs".

"Ainsi, j'ai prévenu le peuple de ce pays contre le danger des manifestations qui dégénèrent en émeutes, qui provoquent des effusions de sang, et je reviens aujourd'hui sur cet avertissement".

Le président américain a déclaré que les intégrationnistes de Cambridge "ont peut-être perdu de vue ce contre quoi ils manifestent".

D'AUTRES INCIDENTS

On rapporte que divers incidents et arrestations liés aux conflits raciaux se sont encore produits hier soir aux États-Unis.

A Thomasville, Caroline du Nord, plus de 60 Noirs ont été arrêtés après avoir établi un piquet devant un cinéma. Ils ont été accusés de violer les règlements relatifs aux consignations contre les incendies, en obstruant l'entrée.

Les Noirs entendaient protester contre le fait que, s'ils veulent s'asseoir au parterre, et non seulement aux balcons, ils doivent payer \$5 de plus que les Blancs.

A New Bern, Caroline du Nord, 57 Noirs ont été arrêtés après avoir manifesté contre des restaurants pratiquant la ségrégation.

En plus des 30 morts

1,200,000

Pakistanais

sans abri

CHITTAGONG, Pakistan oriental (Reuter) — A la suite des inondations qui ont dévasté la région de Chittagong, au-delà de 1,200,000 se trouvent sans abri, annonce-t-on officiellement. Trente personnes ont péri durant ces inondations.

Négociations sur les essais

Arrivée surprise de trois délégués de Berlin-Est

...on a parlé de l'OTAN et du pacte de Varsovie

MOSCOU (Reuter, P.A.) — Un communiqué publié hier soir déclare que lord Heilsham, M. Gromyko et M. Harriman se sont de nouveau réunis en compagnie de leurs conseillers, pour discuter certaines dispositions d'un traité sur l'arrêt des essais nucléaires. Ils ont également poursuivi leurs échanges de vues sur d'autres questions d'intérêt mutuel, et se rencontreront à nouveau aujourd'hui, ajoute le communiqué.

Rien n'est précisé au sujet de l'atmosphère de la réunion, et contrairement à ce qui s'est passé mercredi, le communiqué ne fait pas état de "progrès". On déclare toutefois dans les milieux bien informés que ces missions ne doivent pas être considérées comme de mauvais augure.

La séance d'hier a été la plus courte qui ait eu lieu jusqu'ici. Elle a commencé tard parce que M. Gromyko a offert un repas à une délégation d'Allemagne de l'Est arrivée mercredi à Moscou. Les trois délégués ne se sont réunis que pendant une heure 25 minutes. Le communiqué de



Pas d'alcool

• Le colonel Maurice Tawes, commandant des troupes détachées à Cambridge, pendant sa conférence de presse dans laquelle il a annoncé que la consommation de boissons alcoolisées sera soumise à une surveillance sévère.

Vente de blé canadien à la Chine

Le Canada soutient aisément la concurrence australienne

...mais quel est le jeu des Chinois?

HONG KONG (P.C.-P.A.) — La "Revue Economique de l'Extrême-Orient" relève le fait que les représentants de la Chine en train de négocier un important achat de grain ont recouru à une fructueuse tactique qui consiste à opposer l'Australie au Canada.

L'hebdo croit savoir que la mission commerciale canadienne actuellement à Hong-Kong offre des conditions favorables aux Chinois en raison de la concurrence australienne.

"La Commission australienne du blé, dit la revue, a été quelque peu ennuyée de la publicité donnée à ses récentes conversations secrètes avec les communistes chinois, particulièrement par suite du fait que le Canada est bien au courant de la concurrence de l'Australie."

"M. J. V. Moroney, président de cette commission, s'est cru obligé de démentir la nouvelle que sa commission joua le rôle d'un vendeur à sacrifice par rapport aux conditions de crédit au cours de la négociation

d'une vente de 40,000,000 de 40,000,000 de boisseaux de blé à Pékin en mai.

"Mais le Canada ne reste pas moins convaincu du fait parce que les nouvelles parvenues à Ottawa informaient qu'au cours des récentes négociations avec Pékin, l'Australie avait véritablement offert aux Chinois des paiements comptant beaucoup moins considérables que ceux des contrats précédents et plus

de temps pour payer le solde.

"C'est pourquoi les spécialistes en grain au Canada croient que la mission canadienne offre aux Chinois des conditions semblables à celles de l'Australie."

La mission canadienne, dirigée par M. A. McNamara, président de la Commission canadienne du blé, est arrivée à Hong-Kong au commencement du mois.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
ROGER GARNEAU
avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.

• ARTICLES RELIGIEUX
• ARTICLES de bureaux
• CENTRE D'IMAGERIE
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèque
LA LIBRAIRIE
CANADIENNE Ltée
820 de la Cascadore, 820-8110

SIMPSON-SEARS

BONNE NOUVELLE POUR LES SYMPATHIQUES MAMANS DE QUÉBEC! TIRAGE MENSUEL!

Chaque mois, échangez chez Simpson-Sears vos chèques d'allocation familiale et participez ainsi au fascinant concours!
Aucun achat requis pour participer!

C'est très facile: vous échangez votre chèque d'allocation familiale à notre Rayon de Vêtements pour Enfants; celui des Vêtements pour Fillettes; celui des Vêtements pour Garçons ou encore celui des Chaussures pour Enfants; aucun achat n'est nécessaire pour participer à ce concours! Tous les chèques sont conservés avec soin et le samedi suivant l'émission du chèque, l'un d'eux est tiré! L'heureuse maman-gagnante reçoit un certificat de marchandises Simpson-Sears dont la somme totale DOUBLE celle du chèque chanceux. Aucune autre formalité requise: il suffit d'échanger votre chèque à l'un des quatre rayons ci-haut mentionnés!

Le tirage du mois de juillet aura lieu le samedi, 20 juillet, à 5 h. 30 p.m., au rayon des vêtements pour enfants.

Il n'est pas nécessaire d'être présente au tirage pour gagner!

Calendrier

VENDREDI, 19 JUILLET
S. Vincent de Paul, conf.

Demain:
S. Jérôme Emilien
SOLEIL: Lever: 5.12
Coucher: 8.32
LUNE: Lever: 5.01
Coucher: 8.42

MAREES DE DEMAIN
Basses: 6.11 a.m. — 2.10 p.m.
Hautes: 1.43 a.m. — 3.36 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JUILLET
Pleine lune — le 5 à 5.56 p.m.
Dernier quartier — le 13 à 9.53 p.m.
Nouvelle lune — le 20 à 4.42 p.m.
Premier quartier — le 28 à 0.13 p.m.
N.B.—L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.



• M. Kennedy a reçu M. Carl P. Miller, président du "Rotary International". Ce dernier a exposé au président le programme du Rotary sur la compréhension des peuples à travers le monde. (Téléphoto UPI — "l'Action")